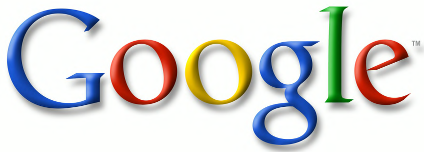
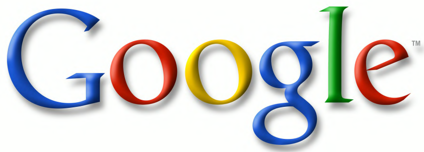
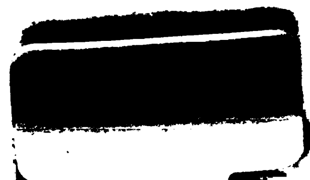





UC-NRLF
$B 121 758

INVENTAIRE

DU

TRÉSOR

DE L'ÉGLISE PRIMATIALE ET MÉTROPOLITAINE

DE SENS

PAR

L'ABBÉ E. CHARTRAIRE

SECRÉTAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ

PUBLIÉ PAR ORDRE DE MONSEIGNEUR ARDIN

ARCHEVÊQUE DE SENS



SENS
PAUL DUCHEMIN
Rue de la République

PARIS
A. PICARD & FILS
82, rue Bonaparte

1897

INVENTAIRE

DU

TRÉSOR

DE L'ÉGLISE PRIMATIALE ET MÉTROPOLITAINE

DE SENS



LE TRÉSOR

DE L'ÉGLISE DE SENS

L'origine des Trésors de nos Eglises, c'est-à-dire la réunion, dans l'une de leurs dépendances, des objets précieux, vases sacrés, ornements et reliques, date d'une époque fort reculée.

A Sens, un des premiers dignitaires du Chapitre était chargé de la garde du Trésor ainsi que de l'entretien et du bon ordre de l'église. Or, la liste des trésoriers de l'Eglise de Sens s'ouvre avant le xe siècle. Plus tard, on adjoignit au trésorier, pour le suppléer, deux chanoines semi-prébendés, *les chanoines du Trésor*.

Charlemagne fut l'un des premiers et des plus généreux donateurs du Trésor. Dans son testament, l'illustre empereur partagea les reliques et les joyaux de sa chapelle entre les métropoles de l'empire, et, dans leur énumération, l'Eglise de Sens figure la première parmi celles de la Gaule. Aussi peut-on lire, dans un précieux inventaire du xiie siècle, cette mention : « Il importe de ne pas oublier que l'empereur Charle-
« magne a donné le plus grand nombre et la part la plus consi-
« dérable de ces reliques à cette Eglise et à l'archevêque
« Magnus. Cet archevêque les a toutes réunies dans une châsse
« d'argent, l'année même où il fit la dédicace de l'église de
« Melun. » (An 809.)

Ces richesses s'accrurent rapidement, grâce aux libéralités des prélats sénonais et aux présents des papes et des souverains.

Au xve siècle, on conservait au Trésor « la chapelle que

« donna feu pape Clément de Beaufort (1) garnie de chasuble, « dalmatique et tunique, d'un drap de samit vermeil semé « d'or ouvré à losanges et esguilliers d'or, trois aulbes parées « du drap mesmes, deux estoles, trois fenoulz, trois colets et « deux chapes avec taisseaulx aux armes dudit pape. »

Grégoire XI, neveu de Clément VI et archidiacre de Sens (1346-1370), avait également donné une chapelle d'ornements « de drap de damas blanc batu d'or. »

On y voyait aussi, au milieu d'une nombreuse série d'ornements : « la chapelle de velourt rouge semée d'anges de brodure que donna la royne Blanche ; » — « la chapelle de velour vermeil à croissans d'argent et treffles d'or laquelle fut donnée par la royne de Bourgongne ; » — « ung grand drap d'or à fueilles » de 5 aunes de long, et un autre « drap d'or semé de petiz arbres » de 3 aunes, donnés tous deux par le roi Charles VII « quand il aloit à Bourges » — « le poyle nommé le doucier de Béquart (2), tout batu à or, ymaginé de la Passion Notre Seigneur, très bel; » et « le doucier de Broce (3) de drap inde brodé à grans ymages à brodure d'or et aux armes dudit Broce. »

Une antique coutume imposait à chaque archevêque l'obligation de faire don d'une chapelle d'ornements à son église, et aux suffragants celle de laisser au Trésor la chape précieuse portée par eux pour la prestation du serment à la Métropole. Ainsi s'accumulèrent rapidement des merveilles de broderie et d'orfèvrerie dont les inventaires énumèrent les splendeurs.

Mais, hélas, avant même la suprême catastrophe de la Révolution, les hommes plus encore que le temps avaient fait leur œuvre de destruction.

Le compte de la fabrique de l'an 1442 fait mention de 39 sols 2 deniers payés « à Geuffroy Platteau, orfeuvre, pour son travail, le vin et les despens divers qu'il a fournis, pour

(1) Clément VI, qui fut archevêque de Sens (1329-1330).

(2) Etienne Bécard de Penoul, archevêque de Sens (1292-1309).

(3) Guillaume II de Broce, archevêque de Sens (1330-1338).

le *lingot d'or* qui fut fait du drap d'or que l'on met aux festes annuels au dessus du grant autel. »

Souvent aussi les besoins urgents de l'Eglise et de l'Etat exigèrent de regrettables sacrifices.

En 1526, on vendit pour contribuer à la rançon du roi François Ier, le calice d'or de l'archevêque Etienne Bécart.

En 1596, après les désastres des guerres de religion, le Chapitre, pour réparer les ruines, décida l'aliénation de divers objets précieux, notamment celle d'un pupitre d'argent doré « fort magnifique, garny de deux anges et de deux aigles et « tout autour des apostres, avec force pierreries. » Ce pupitre était un don du même prélat.

Plus tard, sur l'ordre du roi Louis XV, il fallut se résigner à envoyer à la Monnaie la fameuse *table d'or* (1760). Et, lorsque vinrent les jours sinistres de la Terreur, pas une des merveilles d'orfèvrerie léguées par les générations passées ne trouva grâce devant les commissaires de la Révolution.

Aussi ne reste-t-il plus de l'ancien Trésor que des épaves; mais ces épaves sont assez considérables encore pour avoir mérité au Trésor de l'Eglise de Sens une célébrité universelle et pour lui donner une place d'honneur parmi les Trésors des Eglises de France.

Dès le rétablissement du culte, le clergé et le conseil de fabrique de l'Eglise Métropolitaine s'empressèrent de rassembler dans l'ancienne salle du trésor, construite par Mgr Languet en 1747, les objets d'art échappés à la destruction. Plusieurs manuscrits et notamment le célèbre missel de la Circoncision ou de la *fête des fous,* avec le superbe dyptique d'ivoire formant sa couverture, étaient déjà à la bibliothèque de la ville, qui les conserve encore. Avec les incomparables tapisseries, les coffrets d'ivoire, la sainte coupe sauvée par M. Thomas, on put former un fonds remarquable, qui s'augmenta bientôt par des restitutions et par la réunion des reliques et de leurs précieux suaires. Ces reliques avaient été cachées dans l'église Saint-Pierre, pendant les jours mauvais, par deux vaillants catholiques, MM. Macé et Thomas.

A son arrivée à Sens, en 1892, S. G. Mgr Ardin reprit

l'œuvre commencée, en 1879, par son prédécesseur le cardinal Bernadou. D'après ses instructions, une commission dirigée par Mgr Dizien, aujourd'hui évêque d'Amiens, travailla à une installation meilleure et à un nouveau classement, nécessité par les dernières acquisitions. La belle tenture du cardinal Wolsey notamment, jusque-là ignorée, a pu alors seulement être exposée. De vastes vitrines permettent de mieux étudier les objets qu'elles abritent. Enfin une visite générale des châsses a permis de recueillir une série nombreuse d'étoffes anciennes et de broderies précieuses qui ont grossi la collection du Trésor.

Pour achever cette œuvre et pour permettre de mieux connaître et apprécier les richesses d'art de son Eglise, Mgr l'Archevêque a donné l'ordre d'en dresser le Catalogue et de le mettre à la disposition du public.

Venant après les savantes dissertations dont nous donnons plus loin l'énumération, cette étude n'a d'autre mérite que de résumer le plus fidèlement possible les appréciations émises par tant d'auteurs d'une compétence et d'une science bien connues. Elle a également recueilli avec soin les détails fournis par les anciens inventaires manuscrits ou imprimés. Enfin elle doit un juste hommage à M. Maurice Prou, bibliothécaire du Cabinet des Médailles et membre du Comité des Travaux archéologiques, ainsi qu'à M. Emile Molinier, conservateur de la section du Moyen-Age au musée du Louvre, qui ont bien voulu lui prêter le bienveillant concours de leur haute érudition.

Les clichés photographiques qui ont permis de reproduire un certain nombre d'objets, jusqu'à présent inédits, sont dûs à la gracieuse obligeance de MM. Marcel Ninot et Léon Martin. Nous sommes heureux aussi de reconnaître le généreux empressement avec lequel la Société des Antiquaires de France, l'administration du *Magasin Pittoresque* et des maisons Mame et Hachette ainsi que MM. Félix Chandenier et l'abbé Henri Bouvier ont bien voulu nous communiquer les clichés en leur possession.

E. CHARTRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE

CARLIER (l'abbé Jacques-Adolphe). — *Mémoire sur les Suaires conservés au Trésor*. Bull. de la Société archéologique de Sens, t. VI, p. 7. Sens, Ch. Duchemin, 1858. — *Tissus conservés au Trésor ; Ornements de saint Thomas de Cantorbéry*, ibid., t. IX, 1867. — *Nouvelle description du Trésor*, Sens, Th. Jeulain. In-32, 24 pages.

DIDRON. — *Annales archéologiques*, t. VI, p. 158.

GAUSSEN. — *Portefeuille archéologique de Champagne.*

JULLIOT (Gustave). — *Notice sur les Ornements pontificaux donnés à la cathédrale de Sens, par Mme la comtesse de Bastard d'Estang*. Bull. archéologique du Comité des Travaux historiques. Paris, Imprimerie nationale, 1885.

— *Inventaire des Reliques... estans au Trésor de l'Eglise Métropolitaine de Sens, faict en 1653*. Bull. de la Société archéologique de Sens, t. XI. Sens, Ch. Duchemin, 1877.

— *Trésor de la Cathédrale de Sens. Inventaire dressé en 1885*. Sens, Ch. Duchemin, 1886. In-8°, 28 pages.

De LINAS. — *Rapport sur les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes du Trésor de Sens*. Revue des Sociétés savantes, t. II. Paris, imprimerie Paul Dupont, 1857.

MILLIN. — *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. Ier. Paris, Imprimerie nationale, 1807.

De MONTAIGLON (Anatole). — *Antiquités et curiosités de la ville de Sens*. Gazette des Beaux-Arts, année 1880. Paris, Detaille.

PETIT (Victor). — *Guide pittoresque dans la ville de Sens*, Auxerre, Perriquet, 1847. In-12, 192 p.

TARBÉ (Théodore). — *Description historique de la Cathédrale de Sens*, Sens. In-8°, 150 p.

VIOLLET LE DUC. — *Dictionnaire du Mobilier*, passim. Paris, Morel.

INVENTAIRES MANUSCRITS

Inventaire des reliques dressé par l'archevêque Guy de Noyers, en 1190. Original sur parchemin. (Archives du trésor.)

« Inventoire des reliques et joyaulx d'or et d'argent et des vestemens et autres choses appartenant à l'Eglise de Sens, baillés en garde par MM. du Chapitre de ladicte Eglise à Estienne Petitpas et à Guillaume le Fèvre, chanoines d'icelluy trésor... le lundi après les Brandons l'an 1446. » (Bibl. de Sens, Archiv. dép. G. 125.)

Inventaires semblables au précédent, mais avec variantes et additions, des années 1464, 1504, 1535, 1549, 1553. (Biblioth. de Sens, ibid. G. 125); années 1559, 1595, 1597. (Ibid., G. 126); années 1596, 1742, 1754, 1760, etc. (Ibid., G. 127); années 1541, 1596, 1690. (Archives de l'Yonne, G. 709.)

Inventaires des XVIIIe et XIXe siècles conservés aux archives de la fabrique de la Métropole de Sens : années 1747, 1758, 1768, 1776, 1790, 1792, 1794, 1795, 1797, 1798, 1801, 1802, 1807, 1811, 1812, 1815, 1817, 1825, 1832, 1845.

LISTE DES DONATEURS

Un certain nombre d'objets précieux ont été donnés au Trésor depuis sa réorganisation, après la Révolution.

Cette liste présente les noms des personnes qui ont bien voulu contribuer ainsi à enrichir la Métropole de Sens.

Elle indique la date des legs et des dons, ainsi que le numéro d'ordre qui leur est attribué dans le Catalogue.

Le roi LOUIS XVIII, n° 217.

Le roi CHARLES X, nos 139, 247, 248, 249.

Madame la duchesse d'Angoulême, n° 231.

Le cardinal Anne-Louis-Henri DE LA FARE, archevêque de Sens (1829), nos 292 à 296.

Mgr Charles RAMOND DE LALANDE, évêque de Rodez, archevêque nommé de Sens (1830), n° 198.

Mgr Jean-Joseph-Marie-Victoire DE COSNAC, archevêque de Sens (1843), nos 124, 125, 126,

Mgr Mellon JOLLY, archevêque de Sens (1867), nos 127, 128, 154, 202, 400, 411.

Le cardinal Victor-Félix BERNADOU, archevêque de Sens (1891), nos 7, 129, 130, 135, 136, 137, 138, 187, 200, 203, 204, 205, 218, 403, 404, 410.

Mgr Pierre-Marie-Etienne ARDIN, archevêque de Sens (1896), nos 355, 357, 373.

Mgr Pierre-Anastase PICHENOT, ancien vicaire général de Sens, archevêque de Chambéry (1880), nos 135, 167, 168, 252.

Mgr Léon DIZIEN, ancien vicaire général de Sens, évêque d'Amiens (1892), no 162.

M. le comte Auguste DE BASTARD D'ESTANG (1885), nos 113, 114, 118, 119, 122.

M. l'abbé Jacques-Adolphe CARLIER († 1893), doyen du Chapitre de Sens, no 151.

M. Félix CHANDENIER (1897), no 389.

M. et Mme Amédée COTTY, no 338.

M. l'abbé Etienne CHAUVEAU, vicaire général († 1858), nos 163 à 166, 228-230, 256, 257, 309, 310, 313-332.

Madame Marthe-Bathilde DE FEU, épouse de M. Louis MARCOU DE SAINT-PHAL, no 152.

M. Edouard DELIGAND, ancien maire de Sens († 1893), no 183.

M. l'abbé Jean DENISOT, doyen de Ve-sur-Yonne († 1866), no 60.

M. l'abbé Michel GALLY, chanoine de Sens, no 387.

M. l'abbé Jean-Baptiste GOURLOT, chanoine de Sens († 1881), nos 182, 235, 258, 259.

M. l'abbé HEURLEY, doyen de Saint-Florentin, no 234.

M. l'abbé Paul JUSTE, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Sens, nos 133, 356, 362.

Mlle Octavie LEQUEUX († 1893), no 296.

Mlle Caroline LORILLON († 1891), no 201.

M. l'abbé Emile-Régis MOREL, chanoine de Sens († 1876), nos 255, 405.

M. PERSON, architecte à Sens (1807), nos 169, 170, 171, 172.

M. l'abbé François-Bernard PETITIER, doyen du Chapitre († 1868), no 251.

M. l'abbé Nicolas ROGER, vicaire général († 1870), no 199.

M. Théodore TARBÉ, nos 156, 157.

Famille TEXTORIS (1857), no 173.

M. Pierre-Jacques THOMAS, orfèvre, no 185.

M. l'abbé Nicolas THOMAS, chanoine de Sens († 1873), nos 189, 190, 399.



L'Adoration des Mages. — Extr. de l'*Histoire de la Tapisserie*, par Guiffrey. — Mame.

TAPISSERIES

1. — **Parement d'autel du Cardinal de Bourbon.** *Haute ;sse, tissée soie et or*. H. 1 m 38 ; L. 3 m 31. — XVe siècle.

Unę large arcature surbaissée, reposant sur des colonettes, encadre le sujet : l'Adoration des Mages.

Assise au milieu, sur un trône, la Vierge, vêtue d'une robe ɔuge et d'un manteau bleu, soutient l'Enfant-Jésus sur ses enoux. *A gauche* est agenouillé, les mains jointes, Melchior, ieillard à longue barbe, couvert d'un somptueux manteau oublé d'hermine, l'aumônière attachée à la ceinture. Il a éposé, aux pieds de la Vierge, son chapeau à couronne eurdelisée et remis son offrande au personnage debout à roite du trône. Ce dernier, vêtu de bure, chaussé de patins t appuyé sur un grossier bâton, représente saint Joseph.

Derrière Melchior, Gaspard, le plus jeune des trois rois, le iadème sur la tête, attend le moment où il pourra adorer Enfant Dieu et lui porter le vase orné de gemmes précieuses ue présente un nègre à genoux. Un homme d'armes comlète ce groupe, au-dessus duquel on aperçoit, dans une troite fenêtre, deux figures grimaçantes d'esclaves.

A droite est Baltazar habillé d'une robe de brocart, son adelaire suspendu à une longue chaîne d'or. Le genou en erre, il se découvre et offre à l'enfant un drageoir étincelant le pierreries. Un personnage à longue houppelande fourrée t deux soldats forment sa suite.

Donné, ainsi que les nos 2 et 3, par le cardinal Louis de Bourbon-Vendôme, archevêque de Sens (1536-1557).

« Les parementz qu'a donné monsieur de Borbon, le premier pour le ıault de l'aultel, où est figuré l'Assumption; le second est de l'*Adoration des*

trois roys. » (Invent. de 1595.) Ils figurent déjà à l'inventaire de 1561. Louis de Bourbon les tenait d'un autre cardinal de sa famille, Charles, archevêque de Lyon (1446-1488). En effet, avec l'écusson de Bourbon, timbré du chapeau cardinalice, on voit, dans la bordure, le monogramme de ce prélat C H S et, attachées à la poignée d'une épée brandie dans les flammes, par un dextrochère, des banderoles portant sa devise : NESPOIR NE PEVR.

2. — Parement de rétable du Cardinal de Bourbon. *Haute lisse, soie, laine, or et argent.* H. 1m00; L. 2m92.—XVe siècle.

Trois scènes, séparées par des colonnettes émaillées de vives couleurs, avec bases, chapiteaux et statuettes d'or.

1o *Au milieu*, le COURONNEMENT DE LA SAINTE VIERGE. (Ce panneau est incomplet en hauteur et en largeur.)



Photogr. M. Ninot

Sur un même trône sont assis Dieu le Père, la tiare sur la tête, une chape d'or sur les épaules, et Jésus-Christ, vêtu d'un manteau de pourpre, le front ceint de la couronne d'épines, la croix à la main, la poitrine portant les stigmates de la Passion. Tous deux déposent une couronne sur la tête de Marie, au-dessus de laquelle plane l'Esprit-Saint. La sainte Vierge agenouillée, au centre, dans l'attitude du recueillement et de la prière, est vêtue d'une robe de drap d'or et enveloppée d'un ample manteau d'azur à broderies d'or. Autour d'elle, les chœurs des anges, alternativement pourpre et azur, forment sa cour.

2° Sous le panneau, *à gauche*, on lit SALOMON † BERSABÉE †.



Ext. de *la Tapisserie*, par J. Guiffrey. — Mame

Salomon entouré de sa cour fait asseoir Bethsabée sur un trône et lui dépose sur le front un diadème.

« Bethsabée, dit le IIIe livre des Rois (1), s'étant présentée devant Salomon afin d'intercéder en faveur d'Adonias, le roi se leva, alla à sa rencontre et, après s'être prosterné devant sa mère, il remonta sur son trône. On apporta un trône pour elle et elle s'assit à sa droite..... A ses premières paroles, le roi répondit : « Demandez, ma mère, il ne m'est certes pas « permis de ne pas accueillir vos prières. »

3o Sous le panneau *de droite*, est écrit : HESTER † ASSVERRE †



Extr. de *la Tapisserie*, par J. Guiffrey. — Mame

(1) Ch. 2, v. 19.

Assuérus accueille Esther prosternée à ses pieds et venant implorer le salut de son peuple. Dans ces deux scènes, les personnages sont accompagnés de groupes nombreux, offrant une variété et une richesse de costumes, une fraîcheur et une harmonie de couleurs, ainsi qu'une délicatesse d'expression impossibles à décrire.

Ces sujets bibliques, rapprochés du triomphe de la sainte Vierge, sont une évidente allusion à la Toute Puissante intercession qu'elle exerce au ciel.

« Dans le sens de la richesse et de la grâce, c'est une pure merveille de tapisserie, et, à part celles de Raphaël, qui sont d'un autre ordre, on n'en citera ni de supérieure, ni même d'égale. » (A. DE MONTAIGLON.)

Même origine que le n° 1. Ce parement est formé de trois pièces recousues. Sa forme primitive était celle des triptyques : la partie centrale plus élevée que les panneaux latéraux. Avant cette mutilation, postérieure à 1653, — et pratiquée sans doute pour réduire le parement aux proportions de la *table d'or* (1), dont il devait tenir la place, — *au-dessous* du couronnement de la Vierge figurait le concert angélique, maintenant séparé. (Voir n° 3.)

3. — Fragment du rétable précédent. H. 0 m 83 ; L. 0 m 98.

Dans la partie inférieure, un concert céleste formé de deux groupes d'anges, parés de chapes et de tuniques constellées de perles et de cabochons. A droite, trois chanteurs ; à gauche, trois instrumentistes accompagnent sur l'orgue, la harpe et le luth. Au centre, les armoiries du cardinal de Bourbon. Dans le haut, une double couronne d'anges rouges et bleus, entoure une gloire, travail au petit point d'une époque postérieure. Toute cette partie est composée de nombreux morceaux juxtaposés et recousus.

4. — Parement d'autel. *Haute lisse d'Arras* H. 1 m 085 ; L. 2 m 72. — C[t] du XVI[e] siècle

---

(1) Cette magnifique pièce d'orfèvrerie du XI[e] ou XII[e] siècle, estimée en 1538, par les commissaires de François I[er], 25.000 écus d'or pour la matière, et 80.000 écus pour la façon, fut fondue en 17?0, sur l'ordre de Louis XV. Elle mesurait 1 m 165 de hauteur, sur 3 m 082 de largeur.

« Deux paremens de tappisserie jaulne de haulte lice..... que donna feu maistre Jehan de Bray (1), archidiacre d'Estampes, ausquelz y a en plusieurs lieux J. D. en ung las d'amours. » (Inv. de 1535.)

De chaque côté dans la bordure, séparées par des compartiments fleuronnés, les armoiries de J. de Bray : de gueules, aux lettres J. D. d'or, reliées par un las d'azur, aux extrémités duquel pendent une tête de mort et un miroir la reflétant, avec la devise : CINIS ES MEMENTO. Dans la partie supérieure on lit les paroles des Hébreux exilés à Babylone : IN SALICIBUS IN MEDIO EJUS, SUSPENDIMUS ORGANA NOSTRA. (Ps. 136.)

Le sujet représente *Notre-Dame de Pitié*. Devant la croix, quatre angelots tendent un rideau à grands ramages qui forme fond. Marie agenouillée contemple le corps inanimé de son Fils, étendu sur un linceul dont sainte Marie-Madeleine et saint Jean tiennent les extrémités. *A gauche*, saint Michel portant de la main gauche une croix à longue hampe, écrase le démon qu'il menace de son épée. *A droite*, saint Etienne en dalmatique, une pierre sur la tête et la palme du martyre à la main, fléchit le genou en regardant le ciel entr'ouvert d'où sort une main bénissante.

Autour de ce parement étaient attachées, en 18.6, les pièces mentionnées aux numéros 8 et 117. (Rapport de M. de Linas.)

5.— Tenture du Cardinal Wolsey (2). *Haute lisse d'Arras.* H. 3m25; L. 7m55. — XVIe siècle.

---

(1) Secrétaire de l'archevêque Tristan de Salazar et plus tard, son exécuteur testamentaire, chanoine de Sens, en 1482, doyen en 1493, archidiacre d'Etampes en 1504, il mourut en 1519. Il donna à la cathédrale de riches ornements, et, avec l'archevêque, la dota d'une série de tapisseries représentant la vie de saint Etienne, exécutées à Paris par Guillaume Rasse, sur les cartons du peintre Gauthier de Campes. (Arch. de l Yonne, G. 1143.) Ces tapisseries qui servaient à tendre les stalles du chœur, furent vendues en 1737. Jehan de Bray est enterré dans le transept nord, au-dessous de la verrière donnée par lui, où figurent son portrait et ses armoiries.

(2) Thomas Wolsey, aumônier du roi d'Angleterre Henri VIII, puis grand chancelier du royaume et archevêque d'York. Créé cardinal de Sainte Cécile, en 1515 et légat, il parvint à la plus haute fortune et fit don au roi de son palais de Hampton-Court, meublé par lui avec un luxe inouï. Chaque salle était tendue de *tapisseries*, et en 1522, il acheta à Arras, 21 séries complètes comprenant 130 pièces de tapisseries. Disgrâcié en 1529, pour n'avoir pas voulu soutenir, contre Rome, les passions de son maître, Wolsey mourut avant d'avoir comparu devant ses juges.

Formée de deux pièces, retaillées en hauteur et en largeur, exécutées pour le cardinal Wolsey (1) et appartenant sans doute à l'une des nombreuses séries de tapisseries du château de Hampton-Court. Cette tenture, apportée à Sens, par l'un des archevêques, fut longtemps reléguée dans le garde-meuble de l'Archevêché. Elle a pris place au trésor dans l'organisation faite sous les ordres de Monseigneur Ardin, en 1893.

La Bordure est décorée : sur les côtés, de guirlandes de fleurs et de feuillage ; au bas, de phylactères portant, sur fond rouge, des inscriptions latines rimées ; dans la partie supérieure, haute de 0m70, des armoiries et de la devise du cardinal Wolsey. Trois écussons, de forme anglaise, timbrés du chapeau cardinalice, abritant la croix primatiale, sont supportés par des anges vêtus de robes flottantes et de riches tuniques (1). Celui de droite, aux armes de Wolsey : *de sable à la croix engrêlée d'argent, chargée à chaque extrémité d'une tête humaine d'azur hérissée et posée de face, et en abîme d'un léopard de gueules ; au chef d'argent à une rose de gueules accompagnée de deux corneilles de sable.*

Celui du milieu : *parti,* au 1er *de gueules à 2 clefs d'or posées en sautoir* (qui est de l'église d'York) ; au 2e de Wolsey. — Celui de gauche : *parti,* au 1er *d'azur au pallium d'argent chargé de 4 croisettes de sable, posé sur une croix processionnelle d'or, mise en pal* (qui est de l'église de Cantorbéry (2) ; au 2e de Wolsey.

Les intervalles sont remplis par de riches balustres encadrant des banderolles à la devise de Wolsey : Dominus michi adiutor.

Le sujet est partagé en quatre compartiments.

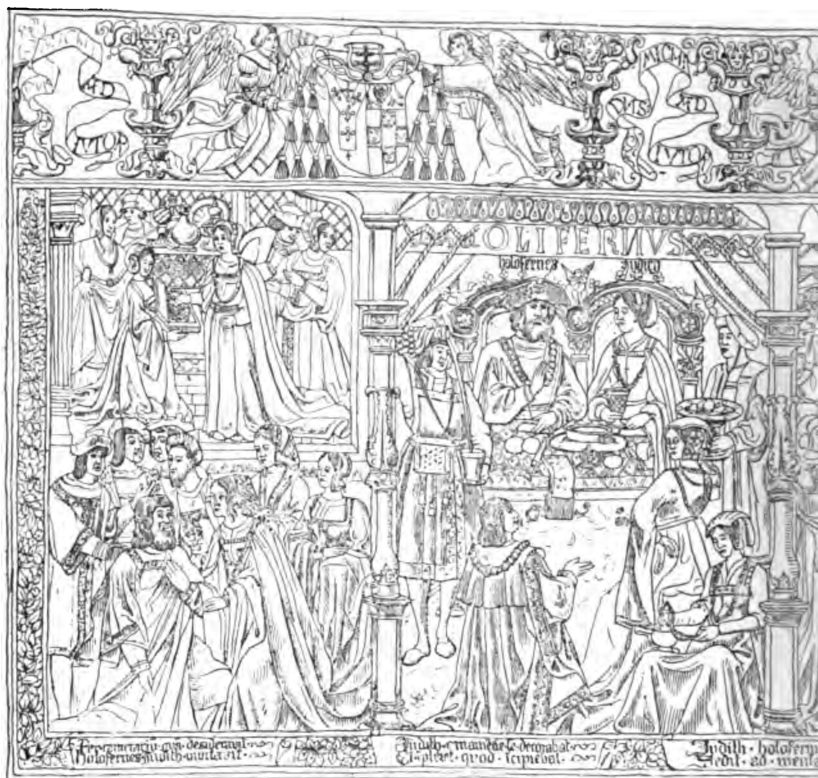
Au 1er à gauche, deux scènes sont superposées. En haut, dans une pièce décorée d'un dressoir chargé d'orfèvrerie, Judith, entourée de ses serviteurs, se pare de ses joyaux.

« Ayant achevé sa prière, elle se leva, appela sa servante et descendit dans sa maison; elle quitta son cilice et ses habits de veuve, se couvrit de parfums exquis, disposa sa chevelure et se coiffa d'une mître précieuse. Elle reprit les vêtements

---

(1) Le musée de Hampton-Court conserve des bordures de tapisseries du cardinal Wolsey, avec armoiries, supports et devises, de tout point semblables à la tapisserie de Sens. M. Armstrong, directeur des Arts, au musée de South-Kensington, a bien voulu signaler cette identité et communiquer des photographies qui en font foi.

(2) Le cardinal Wolsey ne fut jamais archevêque de Cantorbéry, mais il voulut abuser de sa puissance pour déposséder cette métropole de la primatie et l'attribuer au siège d'York dont il était titulaire. Peut être, est-ce pour cette raison qu'il allia à ses armoiries celles de la primatiale d'Angleterre ?



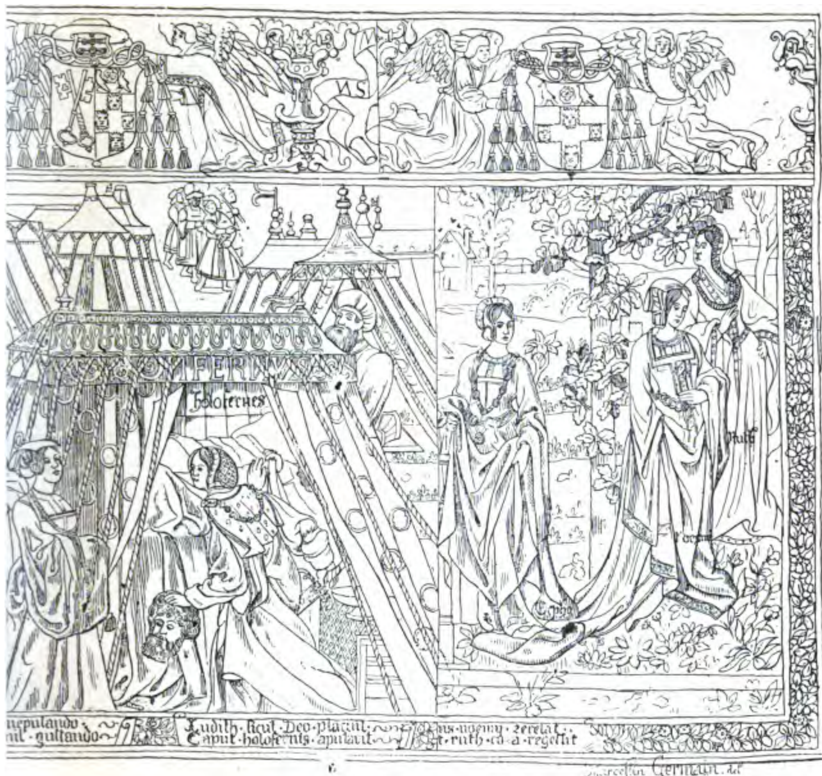
qu'elle avait portés aux jours heureux, chaussa des sandales et se para de bracelets de lis d'or, de pendants d'oreilles, de bagues et de tous les ornements qu'elle possédait *(Judith, chap. X, v. 1 et 3.)*

Dans la bordure, on lit (cette inscription est la 2me) :

JUDITH ORNAMENTIS SE DECORABAT
UT IMPLERET QUOD INCIPIEBAT.

Au-dessous et au premier plan, Vagao « camérier d'Holopherne » accompagné de trois serviteurs, transmet à Judith l'invitation de son maître. (Ch. XII, v. 12.)

PER CAMERARIUM QUAM DESIDERAVIT
HOLOFERNES JUDITH INVITAVIT



2e *Judith à la table d'Holoferne.* La table est dressée sous une tente, dont le lambrequin et les courtines portent l'initiale et le nom du général OLIFERNUS. Judith et son hôte sont assis au fond sur un même banc à dossier richement ciselé. Vagao, le genou en terre, dirige le service; assise près de lui, une suivante de Judith tient, sur les genoux, une sorte d'encensoir. De chaque côté de la table, l'échanson et un servant. Judith écoute la conversation d'Holopherne, mais refuse de porter à ses lèvres la coupe qu'elle tient à la main.

JUDITH HOLOFERNI CONEPULANDO
SEDIT AD MENSAM NIL GUSTANDO.

3e *Mort d'Holopherne.* Judith, l'épée à la main, présente à

ses suivantes la tête de l'Assyrien dont le corps ensanglanté s'agite convulsivement sur le lit. Deux sentinelles sont endormies. Dans le lointain, une ronde de nuit circule à travers le camp (1).

JUDITH SICUT DEO PLACUIT
CAPUT HOLOFERNIS AMPUTAVIT.

4e *Ruth et Noémi.* (Fragment d'une pièce étrangère à la précédente, recousu avec raccords au pinceau.)

Au milieu d'un riant paysage, Noémi quitte le pays de Moab, où son mari et ses deux fils sont morts dans l'exil, et retourne dans sa patrie. Orpha, l'une de ses belles-filles, lui dit adieu, mais Ruth, malgré les exhortations de Noémi, refuse de se séparer d'elle.

[Orbata fi]LIIS NOEMI RECESSIT
. . . . . ET RUTH C[um e]A REGRESSIT

6.—Verdure. *Haute lisse.* H. 2 m40; L. 3m40. XVIIe siècle.

Sur la pelouse d'un parc, une trentaine de personnages, hommes et femmes, en costume de l'époque Henri IV, s'exercent au jeu de paume. Les joueurs ont la main droite armée d'un gantelet entouré de cordes.

La bordure [la partie supérieure manque] est faite de guirlandes de fleurs et de feuillage.

7. — Tableau *de tapisserie de haute lisse.* H. 0 m 58; L. 0 m49. — XVIIIe siècle.

Sur un fond de ton gris jaunâtre, N. S. Jésus-Christ, en buste, robe rouge et manteau bleu, la tête entourée d'une auréole, présente le pain eucharistique qu'il vient de rompre. *Signature :* CORNET. 1762.

Don du cardinal Bernadou, archevêque de Sens (✝ 1891).

8. — Parement de stalles. *Tapisserie au petit point, laine*

(1) Sur le lambrequin d'une tente on lit le mot .....ENAERT dans lequel on a cru voir la signature du maître tapissier.

et soie; deux morceaux recousus. H. 0m39; L 3m15. — XVIe siècle.

« Parement à mettre au-dessus des chaises ou sollent asseoir ceulx qui offi-
« cient au grand autel. Ledit parement faict à petiz poinctz rehaussé de soye,
« auquel sont les imaiges de Nostre-Dame, S. Jehan Baptiste et S. Jehan
« l'Evangéliste, donné par feu Me Jehan de Flandres (1), chanoine de Sens,
« au moys de septembre 1591. » (Inv. de 1597.)

Les historiens sénonais disent que le donateur fit à l'aiguille, de sa propre main, cette tenture, signée, à droite, des initiales I D F.

Vers la couture du milieu, on voit encore les rayons *qui entouraient* le sujet central; deux urnes avec bouquets de lis et de roses l'accompagnaient, puis deux licornes. Les deux extrémités sont occupées par des paysages où figurent toutes les variétés de la flore et de la faune. A gauche, saint Jean-Baptiste, portant sur son bras l'*Agnus Dei*; à droite, l'apôtre saint Jean, à Pathmos, écrit son évangile; derrière lui, l'aigle symbolique porte, suspendu à son bec, l'écritoire.

9. — Pente de garniture de lit. *Tapisserie exécutée à l'aiguille au point carré.* H. 0m55; L. 4m55. — Fin XVIe siècle.

Trois scènes d'épithalame, à nombreux personnages, en costume de l'époque Henri III. A droite, la sérénade; à gauche, le premier trait de Cupidon; au centre, le triomphe nuptial.

ÉTOFFES ANCIENNES

I. — SOIERIES BYZANTINES

10. — Suaire de saint Victor, *martyr de la légion Thébaine.* H. 1m58; L. 0m65. — VIe siècle. (M. de Montaiglon.)

---

(1) Secrétaire et aumônier du cardinal Nicolas de Pellevé, chanoine et cellerier de Sens, mort en 1595.

Dessins bleus, blancs et jaunes maïs, sur fond chamois. Dans de vastes caissons elliptiques (H. 0,42; L. 0,32), un



Extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*

personnage à longue chevelure, vêtu d'une tunique courte, sans manches, à plastron quadrillé et épaulières, repousse de ses mains élevées deux lions qui se dressent contre lui, tandis que deux autres le saisissent aux pieds (1). Des bordures à torsades, avec cordons de perles, encadrent les caissons reliés entre eux par des rosaces.

Peut avoir été apporté d'Agaune à Sens, avec le corps du martyr, dont Villicaire, archevêque de Sens, ancien abbé d'Agaune, fit présent à sa cathédrale, en 753.

(1) On a vu dans ce sujet la représentation chrétienne d'un martyre, peut-être n'est-il que la reproduction d'un motif familier à l'art assyrien.

11. — Suaire de saint Siviard, *abbé de saint Calais, près du Mans* † 680. H. 1 m 35; L. 0 m 85. — VIIIe siècle, sinon antérieur.



Etoffe impériale byzantine, à fond blanc damassé, figurant de grands médaillons circulaires (diam. 0,65) à bordure fleuronnée et cordons de perles, renfermant chacun un griffon ailé. La tête, les pieds et la queue des griffons sont brochés en soie violette et or ainsi que les rosaces ornant les cuisses. Une roue également violette est au centre des feuillages qui remplissent les intervalles des médaillons.

Les reliques de saint Siviard furent apportées à Sens pendant les invasions des Normands. L'ornementation de ce suaire rappelle celui de Charlemagne, conservé à Aix-la-Chapelle. — Extrait, en 1896, de la châsse de saint Siviard.

12. — **1er Suaire des saints Innocents.** *Trois fragments ; le plus grand mesure* 0 m 65 × 0 m 355. — Epoque carolingienne.



Extr. de l'*Hist. de S.-Pierre-le-Vif*, par l'abbé H. Bouvier

Tissu croisé à médaillons ovales (H. 0,22; L. 0,18) entourés de feuilles d'acanthes. Chaque médaillon renferme deux lions

fantastiques affrontés. Dans les losanges curvilignes, ménagés entre les caissons, deux oiseaux sont séparés par un hom.

L'ornementation se détache en vert et jaune maïs sur fond chamois.

D'un dessin analogue à celui du suaire de saint Loup et sainte Colombe (n° 13), cette pièce en diffère beaucoup comme tissu. Les deux petits fragments ont été retrouvés en 1896. Les reliques des saints Innocents furent apportées de Palestine, au IVe siècle, par l'archevêque saint Ursicin, exilé pendant la persécution arienne.

13. — Suaires de sainte Colombe et de saint Loup. H. 2 m 40; L. 1 m 18. — IXe siècle.



Extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*

Tissu croisé très épais, de couleur chamois, broché de

jaune clair et bleu foncé. L'ornementation, inspirée d'un type persan, se compose de médaillons ovales, encadrés de dentelures, renfermant des lions affrontés. Entre les médaillons courent des chiens et des renards, séparés par des homs. Une bande ornée de dents de scie et accompagnée de listels bleus termine en haut et en bas cette tenture, complète également dans sa largeur.

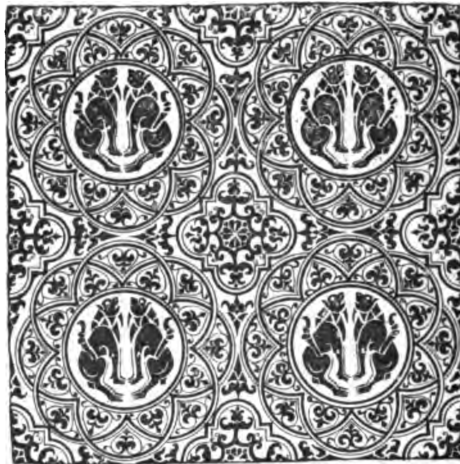
En rapprochant la moitié supérieure (suaire de sainte Colombe, exposé depuis 1878) de la partie inférieure (suaire de saint Loup, archev. de Sens, extrait de la châsse en 1896) on a pu reconstituer cette tenture entière, partagée lors d'une translation simultanée des deux saints, vraisemblablement, celle de 853, présidée par l'archevêque Wénilon.

14. — **1er Suaire de saint Potentien,** *Deuxième archevêque de Sens. Fragment* 0,45 × 0,35. — IXe siècle.

Epais tissu croisé gris, à médaillons circulaires (diam. 0,20) meublés de feuillages et fleurons d'un ton verdâtre.

Extrait en 1896, du coffre des reliques anonymes. Ce fragment accompagné de plusieurs coupons détachés du suaire n° 33 était enveloppé d'un taffetas jaune avec étiquette en attestant l'authenticité. La plus grande partie de ce suaire, presque entièrement consumé, est renfermée dans la châsse de saint Potentien.

15. — **Suaire de saint Léon,** *archevêque de Sens.* H. 1 m 07; L. 0 m 47. — XIe ou XIIe siècle.



Tissu croisé, orné d'élégantes et fines rosaces, produites par la combinaison de deux quadrilobes, brochés en soie vermeille sur fond grisâtre. Chaque rosace encadre un petit médaillon (diam. 0,035) dans lequel sont brochés alternativement en or et en soie, deux lions assis et affrontés.

Extrait de la châsse de saint Léon, en 1896.

FRAGMENTS

Trouvés en 1896, *dans le coffre des reliques anonymes*

16. — Etoffe reproduisant une scène bachique, 0,14/0,12. — Peut être antérieure au VIe siècle.



Un personnage, vêtu d'une tunique courte, ajustée comme celle des amazones, est terrassé par une panthère.

Son arc git près de lui. A droite, le pied, l'extrémité inférieure d'un vêtement flottant et la main droite, brandissant un thyrse ou un glaive, d'une bacchante. Dans le champ, des plantes et spécialement des tiges à feuilles lancéolées placées derrière la tête du personnage principal, et en haut, à gauche, une plante aquatique. Une bande supérieure répétait les mêmes sujets. Ces figures peuvent être une représentation de la lutte de Bacchus contre les Indiens. Elles s'enlèvent en jaune d'or sur fond de pourpre violette.

17. — Etoffe impériale, vert émeraude sur fond pourpre (0,095/0,105). — VIe siècle. Un personnage en buste, orné d'un riche superhuméral, est encadré dans un petit médaillon. La figure à longue chevelure est incomplète.

18. — Tissu croisé jaune pâle, avec ornements verts, bleus et rouges. Le motif principal paraît être un arbuste aux larges fleurs, autour duquel une course d'animaux, chiens et guépards, forme bordure. — 0,09/0,12.

19. — Epais tissu croisé; ornements jaunes à deux tons sur fond noir. Une bordure fleuronnée, entre deux lignes perlées, indique les larges proportions du dessin. Cette bordure ressemble à celle du suaire de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle et peut en être contemporaine. — 0,30/0,15.

20. — Longue bande (0,545/0,075) d'un tissu bleu broché de jaune à deux tons.

Elle présente la partie supérieure de deux médaillons ovales juxtaposés, meublés de deux lions affrontés, dont la crinière imite une couronne murale, et qui rappellent ceux des suaires de sainte Colombe et des Innocents (n°° 12 et 13). La bordure est à fleurons entre filets perlés.

21. — 2 fragments cousus (ensemble 0,34/0,34). Epais tissu croisé de pourpre violette, broché de jaune à deux tons, présentant des aigles de grandes proportions, bicéphales et au vol abaissé. Le corps des aigles est orné de polygones, et le sommet des ailes, d'un petit médaillon meublé d'un griffon, comme dans la chape de Metz.

22. — Un perroquet, le corps paré de petits caissons octogones et de figures géométriques se détache en vert et blanc sur fond jaune d'or. — 0,20 sur 0,10.

23. — Tissu croisé pourpre à dessins jaunes. On distingue une partie d'un oiseau broché en échiquier; — deux fragments.

24. — Pourpre violette ornée d'antilopes affrontées et contournées, brochées en vert. Les pieds, les yeux et les oreilles sont de couleur jaune, de même que le collier à longues bandelettes, la sangle et les rosaces décorant les cuisses.

25. — Tissu bleu broché de blanc, à médaillons circulaires, renfermant les uns des chevaux séparés par un arbuste, les autres des personnages dont il ne reste que les jambes. Une course de rinceaux entoure les médaillons.— 0,10/0,08.

26. — Tissu rouge broché de jaune et vert; dessin analogue au précédent. — 0,05 sur 0,07.

27. — Tissu vert broché de bleu et de jaune à deux tons. Des bandes alternées y présentent, les unes de gracieux fleurons à double volute, les autres des canards affrontés, ornés de bandelettes perlées et reliés deux à deux par de longs phylactères qu'ils tiennent au bec. Deux fragments. — 0,13 sur 0,19; 0,060/0,045. — Châsse de sainte Paule, 1896.

28. — Tissu croisé couleur chamois broché de jaune maïs, de vert et de brun, à médaillons circulaires encadrant deux cygnes affrontés. Une étoile à huit pointes décore les médaillons plus petits qui occupent les intervalles. 4 fragments, le plus grand mesure 0,20/0,14.

29. — Satin bleu azur, sur lequel se détache en blanc, un croissant entouré d'un large anneau circulaire, lui-même accompagné de lunes. — 0,22 sur 0,08.

30. — Satin bleu azur, orné de quatre feuilles jaunes alternant avec des losanges dentelés également jaunes et bleu lapis. — 0,06/0,085.

31. — Tissu broché de grands feuillages dans des caissons losangés, jaune sur fond violet passé.

32. — Fragments divers.

II. — SOIERIES SICILIENNES OU ITALIENNES

33. — 2me Suaire de saint Potentien. H. 1 m 39 ; L. 1 m 04. XIIe siècle.



L'abbé H. Bouvier, *op. cit.*

Tissu croisé à dessins bleus et rouges, dont la combinaison produit le ton violet du fond. Médaillons circulaires renfermant des griffons adossés et des oiseaux affrontés, séparés par des fleurons. L'encadrement porte une pseudo-inscription orientale. Dans les intervalles est un hom, cantonné de quatre oiseaux.

Ce suaire peut dater de la translation faite, en 1218, par l'archevêque Pierre de Corbeil. (Voir nos 14 et 35.) Le *reliquaire du chef de*

saint Loup renferme encore un morceau assez considérable de cette même étoffe. Il est probable qu'après la bulle donnée en 1210, par le pape Innocent III, pour attester l'authenticité des reliques de saint Loup, l'archevêque de Sens, Pierre de Corbeil, en fit une ostension à l'occasion de laquelle les reliques furent enveloppées dans un fragment de la même étoffe, dont on fit le suaire de saint Potentien.

34. — Suaire de saint Flavit, *anachorète.* H. 0m43; L. 0m74. — XIIe siècle.

Léger tissu croisé, à dessins bleu azur et jaune sur fond violet. Bandes superposées se répétant, formées d'oiseaux, perroquets ou corbeaux, groupés deux à deux et séparés par des homs dont les rameaux dessinent, autour de chaque groupe, un encadrement se rapprochant de la forme octogonale.

Extrait en 1896, de la châsse de saint Flavit, provenant de l'abbaye de Sainte-Colombe, qui possédait une partie du corps du saint; l'autre partie appartenait au prieuré de Villemaur.

35. — Suaire de saint Savinien, *apôtre de Sens. Fragment.* — XIIIe siècle.

Tissu de couleur vermeille, offrant un semé uniforme de pois jaunes, disposés en quinconce.

Ce suaire, jadis conservé au trésor de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, avec le suaire bleu de saint Potentien, dans une même châsse de cuivre doré, peut dater de la restauration de la châsse faite au XIIIe siècle par Geoffroy de Montigny (1). Ce fragment, auquel adhère encore un morceau du suaire de saint Potentien a été extrait, en 1896, d'un coffret muni d'authentiques où le suaire entier, mais presque entièrement consumé, est renfermé. On voit aussi une partie de ce tissu dans la châsse du chef de saint Savinien.

36. — Tissu sarrasinois (2). *Plusieurs pièces recousues ensemble.* H. 1m86; L. 0m60. — XIIIe siècle.

---

(1) Livre des Reliques, de G. de Courlon, p. 86.

(2) Cette pièce indiquée dans la publication de l'*Inventaire du trésor de Saint-Pierre-le-Vif* (Bull. de la Soc. arch. de Sens, t. XI, p. 104) comme *pouvant être* le suaire de saint Savinien, a été, plusieurs fois depuis, étudiée et reproduite sous cette désignation. La découverte du véritable suaire, dont l'authenticité n'est pas contestable, n'a pas permis de conserver cette qualification à la présente étoffe.

Damas de couleur vermeille, présentant des rangées horizontales alternées de gazelles et d'oiseaux; ces derniers ont la tête et les serres d'un oiseau de proie et la queue d'un serpent. Groupés deux à deux, ces animaux sont alternativement affrontés et adossés. Les gazelles, une couronne sur la tête, sont séparées par une rosace surmontée d'une élégante fleur de lis; sur leur croupe s'abat un cocatrix. Les têtes, les pieds et quelques détails des animaux sont de couleur jaune.


L'abbé H. Bouvier, *op. cit.*

On trouve des spécimens du même tissu : 1° au musée de Cluny, — chausse épiscopale d'Arnaud de Tia † 1333 vert broché d'or); 2° au dôme d'Osnabruck — étole XIII° siècle; 3° à South - Kensington — manipule XIII° siècle (fond couleur fauve, à dessins bleus.)

37. — Suaire de Ste Théodechilde, *fondatrice de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif*. H. 0m90 et 0m78; L. 0m53. — XIII° siècle

Soierie sarrasinoise à rayures multicolores, alternativement longitudinales et transversales.

Extrait en 1896, d'une boîte renfermant divers ossements de cette sainte. Dans le procès-verbal de la translation, faite le 16 octobre 1643, par l'archevêque Octave de Bellegarde, on lit : « Ouverture ayant esté faicte de ladicte caisse ou coffre de plomb, se seroit icelle treuvée estre pleinne d'ossements *enveloppés d'un taffetas de différentes couleurs.....* » Ce suaire daterait donc de la précédente translation, faite vers 1270, par l'abbé Geoffroy de Montigny.

38. — Deuxième suaire de sainte Colombe. H. 1m15; L. 0m83. — XIIIe siècle.

Samit de soie vermeille ayant pour bordure un listel (larg. 0m05) tissé dans l'étoffe, en or et soie. Des entrelacs et des rinceaux courent sur ce listel, y formant des médaillons quadrilobés et des losanges cantonnés de larges feuilles. Dans le médaillon du milieu, un *Agnus Dei* se détache en or sur fond rouge. Dans les deux autres, deux *colombes* accompagnent une croix fleuronnée, sur fond vert dans l'un, sur fond azur dans l'autre. Entre les médaillons, des caractères arabes répètent l'inscription sacrée : *El baraka :* « Bénédiction. »

On distingue sur ce suaire le sceau en cire de l'abbaye de Sainte-Colombe.

FRAGMENTS (1)

39. — Tissu à fond jaune et dessins bruns relevés de tons verts. Dans un médaillon circulaire incomplet, un aigle au vol abaissé. Les flèches indiquent le bord de la pièce (0,16/0,13). — XIIe siècle.

40. — Tissu croisé de soie rouge, à médaillons ovales. Dans chaque médaillon, à bordure verte liserée de jaune et ponctuée de rouge ou de jaune, deux chevaux affrontés, d'une forme barbare, le corps vert, l'encolure violette et la tête jaune. Dans les intervalles sont deux oiseaux affrontés. — XIIe siècle.

Deux fragments extraits, en 1896, de la châsse de sainte Paule. — Ensemble : 0,28/0,40.

41. — Tissu semblable au précédent. Les médaillons sont plus grands (0,32/0,18). — XIIe siècle.

Châsse de sainte Paule, 1896.

42. — Tissu rouge à dessin jaune verdâtre formant un losangé régulier.

---

(1) Trouvés, en 1896, dans le coffre des reliques anonymes, sauf indication contraire.

Chaque losange présente alternativement soit une étoile à huit pointes, soit deux coqs séparés par un hom. — XIIIe siècle.

43. — Tissu rouge à rayures horizontales, dans lesquelles est broché un lion ou griffon aptère passant, la tête et la poitrine jaunes, avec crinière bleu-lapis, tandis que la croupe est bleu-turquoise (0,08/0,09). — XIIIe siècle.

44. — Tissu léger à palmettes et figures géométriques jaunes sur fond vert (0,22/0,11).

45. — Soierie de Lucques figurant en tons verts et maïs sur fond blanc, des griffons, affrontés avec des canards, séparés par des fleurons à double volute, alternant avec de petites roues. — 3 fragments (0,27/0,24 ; 0,20/0,09 ; 0,18/0,13). — XIIIe siècle.

46. — Tissu très léger, violet sur fond jaune d'or. Médaillons circulaires entourés d'une course de rinceaux, présentant un échiquier, au centre duquel des entrelacs dessinent un losange meublé de quatre cœurs disposés en croix (0,24/0,22).

47. — Tissu léger de Lucques à quadrillages jaunes sur fond vert.

48. — Fragments divers.

III. — SOIERIES D'ORIGINES DIVERSES

49. — Suaire de sainte Licière, *vierge sénonaise.* **H. 0m55 ; L. 0m45.** — IXe siècle.

Etoffe orientale, à larges bandes parallèles alternantes, les unes ornées de chevrons bleus sur fond jaune, les autres de caractères coufiques répétés, de ton jaune mais sur fond chamois.

Ce suaire, extrait de la châsse en 1896, peut dater de l'origine de l'abbaye de Vareilles, dont les religieux vinrent plus tard fonder l'abbaye de Saint-Rémi de Sens et y apportèrent les reliques de sainte Licière.

50. — Crêpe oriental de soie blanche, trouvé avec les reliques de sainte Paule en 1896.

51. — Crêpe de Chine blanc à quadrillage damassé, bordé d'un triple listel noir. H. 0m52 ; L. 0m20.

A cette étoffe, trouvée dans le coffre des reliques anonymes et antérieurement séparée des reliques qu'elle avait enveloppées, adhérent deux éti-

quettes de parchemin reproduisant, l'une en écriture de la fin du XIe siècle, l'autre de la fin du XIIe siècle, une même inscription.

52. — Suaire de saint Romain, *abbé.* H. 0m55; L. 0m70.

Crêpe rouge oriental, à chaîne jaune d'or, sur laquelle la trame vermeille dessine un réseau losangé.

Extrait, en 1896, de la châsse de saint Romain, ce suaire peut dater de la translation faite, en 1446, par l'archevêque Louis de Melun.

53. — Deuxième suaire des SS. Innocents. — XIIIe siècle.

Gaze orientale teinte en partie en pourpre et ornée d'étroits liteaux quadrillés, bleu, blanc et rouge, d'un tissu serré.

Une étiquette de parchemin, avec l'inscription en écriture du XIIIe siècle : *de inocetibus,* y est attachée.

54. — Fragment (0m18/0m10) de soierie de fabrication ou de type persan. Tissu violet sombre, broché de jaune d'or. De simples filets ondulants dans le sens vertical et soudés deux à deux à leur rencontre par un masque fantastique, rappelant les corbeaux de l'architecture romane, dessinent des compartiments presque circulaires, mais finissant en pointe en haut et en bas. On y voit des sirènes à corps d'oiseau affrontées, alternant avec un monstre ayant deux corps de lions ailés et une tête unique à face humaine couronnée.

Probablement antérieure à l'époque romane. (Coffre des reliques anonymes, 1896.)

55. — Tissu persan (deux fragments cousus, mesurant ensemble 0m22/0m14), à fond rouge et ornements verts et jaunes. Des diagonales formées de chapelets de cœurs, interrompus à leur intersection par une sorte de croix pattée, dessinent un losangé. Ces petits caissons de 0m033 de côté présentent soit une croix grecque encadrée de losanges à redans, soit un personnage en buste, vêtu d'un manteau vert, attaché par un fermail, et coiffé d'une tiare dont les fanons flottent au-dessus des épaules. Ces figures sont remarquables par la finesse des traits.

(Coffre des reliques anonymes, 1896.) Ce tissu formait sac contenant les débris d'un sachet à reliques (n° 73) et des fragments de marbre, sans indication de provenance,

56. — Fragment de taffetas (samit) vermeil, orné de dorures peintes ou imprimées. (Châsse de sainte Licière, 1896.)

57. — Taffetas imprimés.

58. — Soieries à rayures unies, rouges, vertes, jaunes et violettes.

59. — Galon de soie à entrelacs, jaune et rouge. H. 0,025/0,40. XIIIe siècle.

60. — Fragment de brocart. — XVIIe siècle. — Don de M. J. Denisot.

IV. — TISSUS DE LIN OU DE CHANVRE

61. — **L'Assomption,** *toile brochée.* H. 0m60 et 0m70; L. 0m65. — VIIIe siècle.



Sur un fond de toile fine et serrée sont brochés, en traits épais et saillants, des fils lâches et bouclés. L'ornementation consiste en médaillons elliptiques (H. 0m38 ; L. 0m48) juxtaposés et reliés par de petites rosaces perlées. Un personnage féminin, en attitude d'orante, accompagné de deux anges aux larges ailes, le soutenant d'une main et portant une palme de l'autre, occupe la partie supérieure des médaillons. Leurs longues robes sont figurées par des lignes parallèles et des chevrons. Au-dessous, sont huit petits personnages debout et deux autres placés horizontalement au-dessus des premiers. Tous sont vêtus de tuniques courtes et tiennent élevée une croix (1).

Il est facile de reconnaître, dans ce sujet, la représentation de l'Assomption de la sainte Vierge (2). Les inscriptions opposées, tissées sur deux lignes dans la bordure des médaillons, ne laissent pas de doute à ce sujet, en même temps que, par la forme des lettres, elles accusent nettement l'époque mérovingienne (3). On lit, en commençant à droite, au sommet des médaillons, par la ligne extérieure :

Com transis | set Maria, ma | ter Domino de | apostolis.

Ce fragment a pu appartenir à un vêtement liturgique, aube, etc., comme peut le faire supposer la coupe arrondie terminée par un ourlet de l'un des côtés. Il enveloppait, en dernier lieu, des reliques sans indications d'identité. — Coffre des reliques anonymes, 1896.

---

(1) Les apôtres sont ainsi représentés souvent dans les premiers siècles, pour rappeler leur mission de témoins et de prédicateurs de la foi de Jésus-Christ. Peut-être est-ce pour compléter leur nombre qu'on a ajouté dans chaque rosace latérale, un petit personnage les bras pendants.

(2) L'opinion commune était que le mystère de l'Assomption, c'est-à-dire la sainte Vierge montant au ciel, portée par les anges et en présence des apôtres, n'avait pas été représenté dans l'iconographie chrétienne avant le XIVe siècle. L'étoffe du Trésor de Sens démontre que la figuration de ce mystère est à peu près contemporaine de l'introduction dans la liturgie de la fête de l'Assomption.

(3) Ainsi les formes *com* pour *cum*, — *mater domino* pour *mater domini*, usitées aux VIIe et VIIIe siècles. L'S placée horizontalement, M figurée M qui se rencontrent très fréquemment dans les inscriptions et sur les monnaies de l'époque mérovingienne.

62. — Doublier H. 0 m 10 *ou parement de lutrin*. H. 1m81 ; L. 0m78 (2). X° ou XIe siècle (d'après VIOLLET LE DUC).



Toile écrue brochée de soie rouge, jaune et verte. Le motif principal se compose de rangées de caissons octogones (H. 0m22; L. 0m12) encadrant des paons affrontés, séparés par un hom. Des losanges quadrillés remplissent les intervalles. Cette ornementation ne couvre que le devant; la partie de derrière, plus simple, ne présente qu'un quadrillé. Chaque extrémité se termine par un effilé.

(1) L'étole de saint Martin, conservée à Aschaffenbourg, et d'un dessin analogue, est datée du XIe siècle. — Voir la *Messe*, par ROHAULT DE FLEURY, t. VII.

63. — Fragment de parement *ayant servi de suaire.* H. 0 m 75; L. 0 m 75. — XIe siècle.

Toile écrue brochée de soie rouge, avec roses de soie jaune ajoutées à l'aiguille. Cette pièce paraît complète dans sa hauteur. Des listels unis ou perlés, jaunes et rouges, et une frange la terminent. L'ornementation est disposée en trois bandes superposées. En haut et en bas, des coqs, d'un dessin très lourd, dans des caissons octogones, séparés par des ornements géométriques. Au milieu, les mêmes caissons alternent avec des panneaux carrés.

Coffre des reliques anonymes, 1896.

64. — Fragment de parement *ayant servi de suaire.* H. 0 m 58; L. 0 m 34. — XIe siècle.

Toile écrue brochée de soie rouge, jaune et bleue ; tissu d'époque carolingienne, copte ou reproduisant un type copte. Des oiseaux d'une forme barbare, peut-être des canards, accompagnent des caissons octogones et hexagones meublés d'alérions. La bordure est formée de losanges séparés par des traits terminés en pointe de flèche.

Coffre des reliques anonymes, 1896.

65. — Suaire de sainte Paule. H 0 m 70; L. 0 m 80. — XIIIe siècle.

Toile fine de lin, damassée, ornée de losanges bordés d'une grecque.

Extrait de la châsse en 1896.

66. — Suaire de saint Héracle et saint Paul, *archevêques de Sens.* H. 1 m 75; L 0 m 88 — XIIIe siècle.

Nappe de toile de lin, damassée, ornée d'un losangé uniforme.

Ce suaire a été extrait d'un sachet muni d'étiquettes et renfermant d'autres toiles unies et très consumées. — Coffre des reliques anonymes, 1896.

67. - Nappe de toile *damassée, quadrillée.* Sur l'un des

côtés ayant formé sans doute l'extrémité d'une pièce se voit une marque imprimée. H. 2m 40; L. 0m 70. — XVIe siècle.

On trouve des pièces semblables dans plusieurs châsses. Les étiquettes qui les accompagnent semblent indiquer que ces suaires datent de la visite générale des reliques, faite par le cardinal de Pellevé (1571).

Châsse de sainte Paule, 1896.

68. — Fragments de tissus damassés ou bouclés.

V. — BOURSES A RELIQUES (1)

69. — Fragment de soierie byzantine violette, brochée de vert. Chaque face est bordée de galons d'or brochés de rinceaux de soie rouge, bleue et noire. Un autre galon de soie rouge garnit l'ouverture. Il est orné de filets d'or formant des compartiments hexagones dans chacun desquels figure une lettre capitale romaine. H. 0m11; L. 0m10. — Les galons datent du XIVe siècle.

« Petite bourse de soye inde et verte, à l'entour de laquelle il y a de la brodure, et des reliques dedans. » (Inv. de 1540.)

70. Soierie italienne rouge brochée de jaune et vert. Cordons faits de même étoffe. H. 0m085; L. 0m12.

71. — Petit sachet de soierie italienne bleue et jaune, avec cordons tressés de soie jaune et rouge. H. 0m045; L. 0m04.

72. — Drap d'or broché de soie, offrant une double suite d'inscriptions arabes stylisées, se répétant. Les caractères s'enlèvent en blanc liseré de rouge sur le fond d'or. Deux listels verts forment bordure. Au fond, une petite houppe de soie verte et rouge. Fabrication arabe ou sicilienne. H. 0m15; L. 0m12. — XIIe siècle.

Châsse de sainte Paule, 1896.

73. — Tissu d'or et de soie, avec rinceaux et inscription

---

(1) Sauf indications contraires, toutes les bourses à reliques ont été extraites en 1896 du coffre des reliques anonymes.

arabe de dessin identique au suaire de sainte Colombe (nº 38). et sans doute de même fabrication. Cordons tressés de soie bleue et jaune. (Voir nº 55.) H. 0m09; L. 0m095. — XIIIe siècle.

« Bource de drap d'or, a pendans de soye verte, en laquelle y a une pierre du saint sépulchre. » (Inv. de 1535.)

« Bourse de toille d'or usé, à pendans verts, en laquelle il y a ung caillou (1540). — (Ce sachet figure au nombre des objets alors renfermés dans la *sainte chapse*.)

74. — Tissu d'or et de soie représentant, sur chaque face, deux lions affrontés ou contournés, au-dessus et au-dessous desquels sont deux animaux fantastiques, bipèdes à longue queue et tête de crocodile. Une bordure dentelée bleue et blanche accompagne l'ouverture qui ferme à coulisse. Les contours sont ornés de passementeries d'or. H. 0m09; L. 0m085. — Fabrique sicilienne, XIIIe siècle.

Châsse de sainte Paule, 1896.

75. — Tissu sarrasinois, mi-parti dans le sens de la largeur. Une moitié est à fond rouge damassé, broché en jaune d'oiseaux à mi-corps, accompagnant deux par deux un arbre cônique finissant en fleur de lis. L'autre moitié est à rayures bleues, jaunes, rouges et or, coupées de listels endentés, blancs sur les bandes bleues, et rouges sur les jaunes.



Phot. Ninot. — *Magasin Pittoresque*

L'ouverture est fermée d'une coulisse de soie verte. Une

tresse de soie rouge et bleue relevée de fils d'or, servait à suspendre cette bourse qui, vraisemblablement, a servi d'aumônière. H. 0m165 ; L. 0m155. — XIIIe siècle.

Châsse de sainte Paule, 1896.

« Bourse de soye jaune et vermeille barrée de barres perses en laquelle sont plusieurs relicques. (Inv. de 1464.) — (en ung coffret dargent lequel est enclos oudit vaissel de la• Ste chausse.)

76. — Soierie à quadrillé bleu très fin, sur fond bis, réservant symétriquement des croix relevées de points rouges. Cordon rouge et vert formant coulisse.

« Bourse de soye sendrée à poinctz rouges dessus et tirans rouges et verts. (Inv. de 1540.) — (Chapitre de la sainte *chapse*.)

77. — Dessus d'aumonière, crêpe oriental à rayures verticales, décorées d'ornements rouge brique sur fond jaune, très usé. Forme trapèzoïde. H. 0m17; L. 0m15 et 0m08.

78. — Dessus d'aumônière, tissu représentant des oiseaux



Photogr. M. Ninot. — *Magasin Pittoresque*

se jouant au milieu de pampres. Le dessin est formé, sur un fond de soie de ton violet sombre, presque noir, par de gros fils de soie jaune enveloppés de lamelles autrefois dorées, actuellement brunies, mais encore brillantes. H. 0m24; L. 0m24 et 0m16. — XVe siècle.

Une étiquette sur papier atteste que ce tissu a servi d'enveloppe au chef de saint Quiriace, évêque martyr, donné par l'archevêque Léothéric, à l'église Notre-Dame, près la porte Saint-Léon. Peut-être faut-il lui attribuer cette mention de l'inventaire de 1446 : « une petite bourse noire en laquelle a des Innocens et de saint Quiriace. »

79. — Petit sachet fait d'une soierie légère damassée, de couleur jaune, fermant à l'aide de deux petits boutons de même étoffe et muni de deux cordons de suspension semblables. — 0,08/0,08.

80. — Pavillon de custode, tissu de soie du XVIe siècle, avec galon et frange de soie. H. 0m12; L. 0m28.

BRODERIES

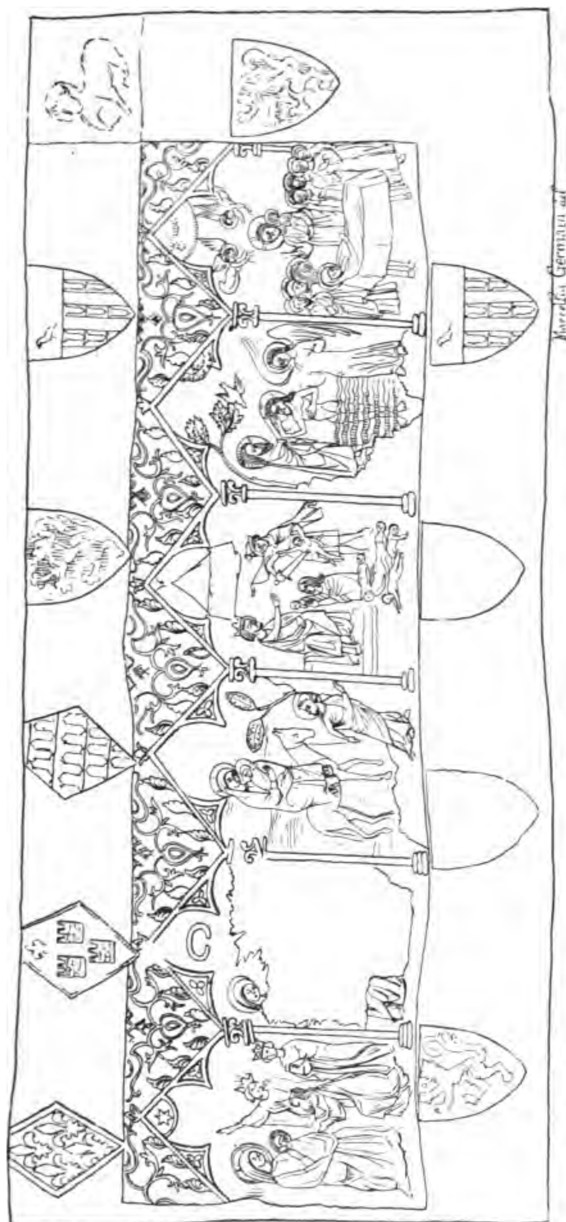
I. — PAREMENTS ET DIVERS

81. — Parement d'autel de la comtesse d'Etampes. H. 0m54; L. 1m22. — Ct du XIVe siècle.

« Deux dociers ou draps d'autel que donna feu madame d'Estampes, l'un « blanc [petit et estroit], à ymages de la Nativité Notre Seigneur, bordé de « vermeil tout autour, à escussons de plusieurs armes, doublé de toille « perse... » (Inv. de 1446 et 1504.)

La donatrice, Jeanne d'Eu, comtesse d'Etampes (1) morte à Sens, le 6 juillet

(1) Fille de Raoul de Brienne, comte d'Eu, elle épousa : 1o Gauthier VI, comte de Brienne, duc d'Athènes et connétable de France, mort à Poitiers, en 1356; 2o en 1357, Louis d'Evreux, comte d'Etampes.



Photogr. L. Martin

3

1389, et enterrée à l'abbaye de Saint-Denis, tenait ce parement des parents de son premier mari. Les armoiries de la bordure sont, en effet, celles de Gauthier V de Brienne, duc d'Athènes († 1312) et de sa femme, Jeanne de Châtillon († 1354).

Sur une soierie blanche (H. 0 m 28; L. 1 m 08), sont brodées en soie et or, six arcatures trilobées, à gables fleuronnés, séparées par des colonnettes. L'architecture est guipée en relief, les ornements des écoinçons sont brodés en couchure et les personnages, au point fendu.

La partie à gauche manque. Elle devait comprendre trois arcatures consacrées sans doute à l'Annonciation, la Visitation et la Nativité.

Les sujets qui restent sont, de gauche à droite :

1° *L'Adoration des Mages;* l'un des rois est prosterné devant la Vierge tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus; un autre apporte son présent; le troisième montre l'étoile.

2° *La Circoncision et la Présentation au Temple.* (Il ne reste qu'un fragment de la Vierge.)

3° *La Fuite en Egypte.*

4° *Le Massacre des Innocents.*

5° *Le Baptême de N. S. :* le Sauveur plongé à mi-corps dans les eaux du Jourdain, est baptisé par saint Jean. Un ange lui présente ses vêtements; du ciel entr'ouvert l'Esprit-Saint descend, sous la forme d'une colombe.

6° *La Mort de la sainte Vierge :* sept apôtres entourent le lit sur lequel expire Marie. Jésus reçoit dans ses bras l'âme de sa mère et les anges s'apprêtent à la porter au ciel.

La bordure de soie rouge, large de 0 m 13, portait à chaque angle les emblèmes des évangélistes; seul *le bœuf de saint Luc* occupe encore le coin supérieur à droite. Cette bordure est ornée d'écussons symétriquement disposés; ils sont alternativement *de Brienne* (d'azur semé de billettes d'or et au lion de même) et *de Châtillon* (de gueules à trois pals de vair, au chef d'or, brisé d'une merlette de sable au canton dextre). Il n'en reste que cinq, mais on distingue encore la place de ceux qui ont été arrachés; on leur a substitué, plus tard, des écus losangés, le 1er *de France,* le 2e *de Castille,* le 3e *vairé.*

82. — Parement de la chapelle du roi, *soie nuée d'or, sur fond d'or couché.* H. moyenne des personnages, 0m 68. — XVIe siècle.

« ..... Un ornement rouge de velours, garni de soleils d'or,
« brodés en bosse, contenant un rétable d'autel d'en hault.
« Dans le milieu est un *crucifix* brodé en or, soyes et argent
« au bas duquel il y a une *Magdeleine* pareille en petits points,
« et aux deux costés, deux figures aussi brodées pareillement,
« représentant la *sainte Vierge et saint Jean;* à costé des-
« quelles (1) il y a quatre armoiries des *armes de France et de*
« *Navarre.* Cet ornement vient de la chapelle d'Henri IV, roi
« de France et de Navarre, donné au Chapitre de Sens par
« Mgr DAVY DU PERRON, archevêque de Sens et grand au-
« mosnier de France († 1618). » (Invent. de 1768.)

Le groupe de *Notre-Dame de Pitié* appartenait au parement du bas d'autel de ce même ornement.

MÉDAILLONS

Ou tasseaux provenant d'ornements liturgiques

83. — Prédication de saint Etienne; diam. 0m 19. — XVIe siècle.

Broderie de soie et or sur fond d'or couché.

84. — Pentecôte; diam. 0m 24. — XVIe siècle.

La sainte Vierge et les Apôtres, réunis au cénacle, reçoivent le Saint-Esprit; broderie de soie et or sur fond d'or couché.

85. — Judith et Holopherne; diam. 0m 20. — XVIIe siècle.

Broderie de soie et or.

86. — Assomption; diam. 0m 24. — XVIIe siècle.

Broderie de soie et or.

---

(1) Les armoiries brodées ont disparu, probablement depuis la Révolution.

87. — Trois fleurons ; 0m27/0m20. — XVIIe siècle.

Brodés en soie de couleur, or et argent, sur velours rouge, décorant autrefois les pentes d'un dais.

88. — Parement du brancard du Saint-Sacrement. Larg. de chaque face, 0m55. — XVIIe siècle

Lambrequins de velours rouge avec franges d'or, brodés d'or et semés de perles fines, recouvrant un socle en forme de pyramide tronquée.

Ce brancard servait de support à une statue d'argent de saint Jean-Baptiste tenant un ostensoir dans lequel on exposait le Saint-Sacrement. Il était porté sous un dais, dans les processions solennelles, suivant le rit sénonais, par deux chanoines, revêtus de chasubles, appelés bajulateurs.

89. — Sainte Famille; *tableau ovale.* H. 0m64 ; L. 0m92. — XVIIIe siècle.

Broderie de soie et laine avec figures au petit point. Scène de la fuite en Egypte : des anges offrent des fruits à l'Enfant-Jésus.

90. — Voile de la sainte Coupe. 4 côtés de 0m27/0m18.

Broderie moderne en soie sur fond de satin violet, représentant les instruments de la Passion.

91. — Fragments d'un manteau de Notre-Dame de Liesse. H. 0m10 ; L. 0m33 — XVIIe siècle.

Drap d'argent à gros fleurons brodés en or et soie.

92. — Coussin. 0m26/0m20. — XVIIe siècle.

Satin brodé d'or, avec glands d'or. D'un côté est brodé le monogramme du Christ sur satin rouge; de l'autre un cœur, cantonné de rosaces, sur satin blanc.

Coffre des reliques, 1896.

93. — Voile de calice. — XVIIe siècle.

Damas de soie rouge avec broderies d'or et d'argent, représantant un Saint-Esprit au milieu et des fleurons aux angles.

Don de M. le curé de Mâlay-le-Vicomte, 1896.

94. — Voile du Saint-Sacrement. 0^m^53/0^m^53. — XVIIIe siècle.

Satin blanc brodé d'or et de soie.

95. — Double écusson *du Dauphin et de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, surmonté de la couronne royale.* — XVIIIe siècle.

Broderie d'or et de soie.

Ces écussons servaient à la décoration funèbre pour les anniversaires.

96. — Broderie de laine sur toile. H. 0^m^47 ; L. 0^m^42. — XIe siècle.

Paons affrontés et séparés par un hom, dans une série de caissons octogones, au point de laine rouge. Des losanges mi-partis jaune et bleu remplissent les intervalles. Les losanges composant la bordure sont également relevés de jaune ou de bleu.

Châsse de saint Flavit, 1896. — Ce fragment offre une grande analogie de dessin avec le parement n° 62,

97. — Linon broché à l'aiguille. — XIIIe siècle.

Caissons octogones encadrés d'une frise meublée d'étoiles alternant avec un animal de forme barbare. Dans les caissons, deux coqs affrontés, le corps décoré d'échiquiers, de grecques ou d'un semé de croisettes. De gracieux entrelacs occupent les petits caissons intermédiaires. La bordure est formée de T combinés.

(3 fragments provenant de la châsse de sainte Paule, 1896.)

98. — Toile brodée. — XIIIe siècle.

Canevas à broderies de soie de couleur, figurant une tige de lis à fleurs héraldiques.

99. — Fragments divers.

a) Toile brodée soie et or. On y distingue une volute d'or sur fond rouge.

b) Toile brodée de soie.

c) Linon damassé terminé par une frange, orné de petites rosaces brodées en soie de diverses couleurs et d'un fragment d'inscription brodée. — XIIIe s.

d) Fleur de lis de drap jaune, appliquée sur drap bleu, le tout relevé de broderies. — XIVe siècle. (Châsse de saint Flavit, 1896.)

II. — BOURSES & AUMONIÈRES

100. — Bourse. H. 0m26 ; L. 0m20. *Style byzantin.* — XIIe siècle.



Photogr. M. Ninot

Broderie au passé, soie sur fond de toile.

D'un côté, un cavalier, armé d'une lance et d'un bouclier, le casque sur la tête, se détache sur un fond échiqueté rouge et rose pâle, avec double encadrement jaune et bleu ponctué de points verts cernés de rouge. La tunique du cavalier est bleue, le cheval vert. Sur l'autre face est un aigle emportant dans ses serres un lièvre, sur un fond d'échiquier bleu et vert.

Cette bourse, en très mauvais état, a été extraite, en 1896, de la châsse de saint Macaire. « Une gibecière perlée en laquelle a ung homme à cheval figuré, ou soloit estre le chief S. Victor de Marsaille. » (Inv. de 1464.)

101. — Sachet. H. 0m065 ; L. 0m055. — XIIIe siècle.

Broderie soie et or sur toile, représentant les *Poissons* du zodiaque.

Coffre des reliques anon., 1896.

102. — Sac. H. 0m13 ; L. 0m34. — XIIIe siècle.

Bande de toile, jadis repliée et cousue en sac, doublée d'une soierie byzantine jaune. Point de chaînette en soie de couleurs, dessinant entre deux bordures à entrelacs, des diago-

nales se coupant en losanges, avec quatre feuilles à leur croisement. De gracieuses arabesques, alternant avec des griffons, occupent les compartiments.

(Coffre des reliques anonymes, 1896.) « Bourse blanche brodée par dessus de soye rouge et aultres couleurs, sans pendans, doublée de soye jaulne, en laquelle y a deux aultres bourses de soye et plusieurs reliquaires dedans. » Inv. de 1540.

103. — Bourse à quatre faces. H. et L. 0m 12. XIIIe siècle.

Tricot de soie et d'or, dessinant en blanc vert et or, sur fond couleur chamois, des sirènes à corps de paon, séparées par des arbustes. En haut et en bas, restes d'inscription en lettres noires sur fond blanc. Cette bourse, doublée de peau, est fermée par une coulisse à floches. Une chenille de soie rouge partage les quatre côtés.

104. — Bourse. H. 0m 14; L. 0m 12. — Travail français. XIIIe siècle.



Photogr. M. Ninot



Photogr. M. Niuot

Point de chaînette, soie sur toile. Chaque face est mi-partie et présente des dessins variés, dentelures, bâtons rompus, caissons cruciformes, aux couleurs harmonieusement combinées. Des tresses de soie, relevées de fils d'or, forment les contours et le cordon de suspension.

Coffre des reliques anonymes, 1896.

105. — Etui reliquaire. H. 0m032; diam 0m036. — XIIIe siècle.

Petite boîte cylindrique de corne, revêtue de toile brodée de soie. La broderie figure deux inscriptions superposées en capitales du XIIIe siècle.

AVE REGINA C *(elorum;)*

AVE D *(omina ang)* ELORVM

(Une couture a fait disparaître une partie de l'inscription, facile à suppléer.) Le disque formant couvercle est orné d'une rosace brodée et entouré d'une ganse. Sous le fond est brodée une croix gammée.

Cet étui, extrait, en 1896, de la châsse de sainte Paule, renferme un sachet de toile damassée contenant diverses reliques avec étiquettes de parchemin.

106. — Aumônière. H $0^{m}20$; L. $0^{m}18$. — Travail français. — XIVe siècle.



Photogr. M. Ninot

Les deux faces, brodées en soie et or, présentent, dans un bosquet où volent des papegeais, une scène galante à deux personnages. Des houppes de soie relevées d'or, terminent les cordons de soie verte ainsi que le fond.

Coffre des reliques anonymes, 1896.

III. — ORNEMENTS LITURGIQUES

Ornements de saint Thomas Becket (1). — XII[e] siècle.

«... La chapelle de Mr Saint Thomas de Canturbérie de drap noir, garnie « de chasuble, dalmatique et tunique tous d'un drap, avec une estolle et « fanoul de drap d'or, doublé de sandail vermeil, ung colier semé de bout- « tons d'argent, une aulbe parée du drap mesmes, une sainture de soye faite « en manière de sangle. » (Inv. de 1446.)

« L'inventaire de 1464 ajoute : « et sont xxxiv boutions d'argent en ladite « estole et y en fault huit. Et oudit fanol sont xxix boutions et y en fault ung. « Et oudit colier sont xxvii boultons d'argent et y en fault ii seulement..... « Et sont lesditz estole et manipulon bordez de plateings d'argent, ausquelles « bordures pendent six sonnectes d'argent et ou manipulon six autres... et « sont 3 desdites sonnectes en devers les sacristes, et n'y en a plus que sept « en tout. »

En 1504, on n'en compte plus que cinq.

On ne peut douter de l'authenticité de l'ornement auquel les inventaires consacrent une description aussi détaillée. Si l'on se souvient que saint Thomas fut martyrisé quelques mois après son départ de Sens ; que cet événement produisit une profonde émotion dans le monde catholique, et que sa canonisation, dont l'archevêque de Sens, Guillaume de Champagne, avait été l'un des postulateurs, fut décrétée en 1173, on doit croire que l'Eglise de Sens conserva religieusement comme une relique l'un des ornements dont avait fait usage le prélat exilé (2).

107. — Chasuble, *de forme conique, le bas taillé légèrement en pointe.* — H. 1 m 35.

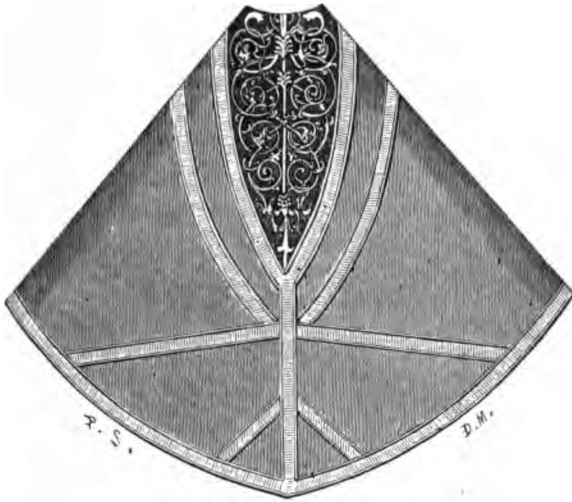
« Estoffe de soye et fil de couleur violette défectueuse pour « la plupart, ne restant en divers endroitz que la doublure. » Inv. de 1653. — Il ne reste plus actuellement que quelques parcelles de l'étoffe primitive. Un fragment, encore adhérent au dos, vers la pointe inférieure permet de reconnaître un

---

(1) Archevêque de Cantorbéry et ministre du roi Henri II. Ayant dû s'exiler devant les menaces de son souverain, il se rendit à Sens, où résidait alors le pape Alexandre III. Lui-même s'y fixa pendant quatre années (1166-1170) et ne retourna en Angleterre que pour y subir le martyre.

(2) Voir les savantes études de M. de Linas *(Rapport sur les ornements sacerdotaux)* et de M. Rohault de Fleury, *la Messe*, t. VII.

tissu de soie présentant une série de rinceaux fleuronnés, dessinés en pourpre sur fond violet sombre, et disposés en lignes parallèles.



Quicherat. *Hist. du Costume.* — Hachette

Un large galon d'or quadrillé fait bordure et forme un orfroi vertical sur lequel se coupent, en croix de Saint-André, deux galons semblables. M. Rohault de Fleury voit dans cette disposition une reproduction de l'antique monogramme du Christ (1).

Le même galon dessine autour de l'encolure un chaperon décoré de broderies d'or. Ces broderies représentent au dos, des rinceaux de tiges de lis (2), et, sur le devant, deux séraphins nimbés, dans un semis de roses et de besants.

(1) *la Messe,* t. VII, p. 161.

(2) La même décoration se retrouve dans la chasuble de saint Godehard, à Hildesheim, XIe siècle, qui ressemble de tous points à celle de saint Thomas. Voir R. de Fleury ibid, p. 150.

108. — Etole. Long. 1 m 42; Larg. 0 m 09 (0 m 18 aux extrémités, de forme trapézoïdale.)

Toile de lin, recouverte d'une broderie figurant des cercles d'or entrecoupés et formant, par leur combinaison, des losanges curvilignes, alternativement blancs, cramoisis, bleus et verts. Le centre des losanges est occupé par une croix fleuronnée et de gros boutons d'argent. A la naissance du pédale, est brodée une croix pattée, cantonnée d'aigles et de griffons d'un côté, d'aigles et d'anges céroféraires de l'autre. Une autre croix, placée sur la nuque, est accompagnée de quatre colombes.

Les extrémités sont garnies d'une lame d'argent ciselé (H. 0 m 02), figurant des entrelacs de lis et de roses. Trois glands pyriformes de vermeil, y étaient attachés; un seul reste (1).

109. — Manipule *ou fanon.* L. 0 m 80; Larg. aux extrémités 0 m 155.

Tissu, forme, broderies et garniture identiques à l'étole, mais sans croix à la naissance du pédale.

110. — Collet *ou parement d'amict.* L. 0 m 67; H. 0 m 125.



Quicherat. *Hist. du Costume.* — Hachette

Broderies semblables à celles de l'étole, figurant sept cercles enlacés, sur fond de cendal ou taffetas cramoisi. Deux galons d'or, brodés de léopards affrontés, sont placés aux

(1) Le 31 décembre 1582, furent volées plusieurs clochettes de l'ornement de saint Thomas. Reg. Capitulaire. Arch. de l'Yonne, G. 678.

deux extrémités étroites du parement. Deux rubans de soie verte servent d'attache.

111. — Aube. H. 1 m 58.

Robe de toile de lin, élargie par le bas au moyen de deux pièces en éventail, plissées et fixées à la hauteur des hanches par un gousset à piqûre quadrillée. Les manches, très larges à l'épaule, se resserrent aux poignets garnis d'une bande de drap d'or semblable à celle de l'amict.

Le bas de l'aube est couvert devant et derrière d'un parement rectangulaire (H. 0m30; L. 0m98), en tissu de soie violet, brodé de cercles enlacés formant des espèces d'amandes de fils d'or, reliés par une perle, les intervalles occupés par des croix fleuronnées.

112. — Ceinture. Long. totale 3 m 68.

Cordon tressé d'or et de soie cramoisie, terminé par deux gros glands.

113. — Chasuble de saint Ebbon (✝ 750) — H. 1m47; Circonférence au bas, 4 m 64.

Etoffe de soie blanche brochée, ornée d'aigles au vol éployé successivement affrontés et adossés, ton sur ton, ainsi que de fleurs de vigne et de rosaces de soie jaune.

De forme conique et sans orfroi, elle offre dans le haut une fente ménagée dans la couture pour passer la tête.

Provient de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Un inventaire du trésor de l'abbatiale, dressé en 1660, établit à l'aide de documents anciens, qu'elle vient de l'archevêque saint Ebbon (✝ en 750) et qu'on la trouva dans le tombeau du saint, en 976, lors de la translation de ses reliques (1). Au XIIIe siècle, on la conservait comme une précieuse relique, et l'officiant

---

(1) M. Rohault de Fleury, *d'après la forme* de cette chasuble, a jugé qu'elle ne datait que du XIIIe siècle, car, *développée* dit-il, *elle offre un cercle complet*. Or ce détail est erroné puisque si l'on développait cette chasuble en ouvrant la couture verticale qui est sur le devant, elle offrirait *un demi-cercle*. De plus, d'après les savantes conclusions formulées par cet auteur, l'absence d'orfroi indique généralement une époque antérieure au Xe siècle. (*La Messe*, t. VII, p. 133, 161 et 179.)

s'en revêtait le jour de la fête du saint. Emportée, en 1792, dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, avec les reliques de l'abbaye, la chasuble de saint Ebbon tomba, en 1835, entre les mains d'un marchand d'antiquités de Paris, qui la céda à M. le comte Auguste de Bastard d'Estang. En 1884, les héritiers de M. de Bastard en ont fait don au trésor de Sens.

114. — Tunicelle ou Dalmatique, attribuée à saint Ebbon († 750.) H. 1m15; L. 1m04.

Soie violette légère. Deux galons verticaux de soie versicolore formaient les *claves;* celui de droite a été arraché. Le même galon borde les manches et le col, fermé par deux boutons de cuivre.

Don de M. de Bastard (1884).

Cet ornement a bien les caractères des dalmatiques de l'époque carolingienne. (Voir R. de Fleury, *la Messe*, t. VII.)

115. — Etole. Long. 2m50; Larg. 0m07. — XIIIe siècle.

Broderie sur toile, faite à points comptés de soie bleue, verte et jaune et de fils d'or. Elle est partagée en deux rangées de carrés séparés par des lignes échiquetées d'or. Chaque carré renferme un ornement géométrique où se rencontre fréquemment la croix gammée.

Les deux extrémités s'arrondissent en s'élargissant et se terminent par des franges.

Don de M. de Bastard (1884), cette étole appartenait anciennement au trésor et était désignée sous le nom d'*Etole de saint Loup.*

116. — Etole du saint Sépulcre. L. 2m 50. — XVIIe siècle.

Soie rouge brochée d'or et d'argent.

Cette étole, apportée sans doute de Jérusalem, porte l'inscription :
LONGITUDO SANCTISSIMI SEPULCHRI D. N. J. C.

117. — Parure de bas d'aube. *Deux pièces mesurant chacune* H. 0m25; L. 0m70. — XIIIe siècle.

Chaque parement présente sept arcatures trilobées à gables fleuronnés. L'arcature du milieu abrite, dans l'une le Christ, dans l'autre la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus; chacun est accompagné de six apôtres.

Les personnages sont brodés en soie au point fendu sur fond de fils d'or. L'architecture se dessine en couleurs très vives, par le même procédé, ou en soie lancée retenue par des points très rapprochés.

Les fragments de cette broderie avaient été jadis cousus dans la bordure du parement d'autel n° 4. Ils y étaient encore en 1857 (Rapport de M. de Linas.)

118.— Parure de manches d'aube. H 0 m 063 ; L. 0 m 243. XIIIe siècle.

Des broderies d'or, argent et soie, sur fond de soie rouge dessinent quatre petits médaillons circulaires reliés par des losanges fleuronnés. On y voit saint Pierre et saint Paul avec deux autres apôtres.

Don de M. de Bastard (1884).

119. — Ceinture de saint Edme. L 2 m 63 ; Larg. 0 m 032. XIIIe siècle.

Fin tricot de soie rougeâtre, semée de fleurs de lys, poissons, dragons, losanges et lettres M E, brodés en or et argent. Chaque extrémité se divise en trois longues bandelettes terminées par des floches.

Trouvée en 1749, ainsi que le n° 118, dans la châsse de saint Edme, à Pontigny. Elle appartenait à l'ornement pontifical dont fut revêtu le corps du saint, à l'époque de la translation, faite en 1247, en présence de saint Louis. Vendue avec les ornements de saint Ebbon, elle fut donnée au trésor par M. de Bastard, en 1884.

120. — Collet liturgique, *ou parement d'amict.* H. 0 m 18 ; L 0 m 53. — XVIe siècle.

Velours vert brodé d'or, avec bordure de fleurs brodées en soie de diverses couleurs.

121. — Mître. H. 0m24 ; L. 0m27. — XIIIe siècle.

« Fond de soye blanche brochée, avec de grands entrelacs brodés en or et un galon dans le milieu, et le pareil dans le bas; l'entredeux est de même étoffe semée de pois et de croissans brodés en or ; les fanons de 1 pied 1/2, à entrelacs brodés en or. Elle est doublée de soye rouge fort usée. » (Inv. du XVIIIe siècle. Archiv. de l'Yonne, G. 709.)



Gazette des Beaux-Arts

Le galon formant la couronne et l'orfroi est tissé d'or réservant des losanges blancs, ornés de croix gammées. Les fanons, terminés chacun par cinq glands de soie rouge, ont des rinceaux brodés semblables à ceux des tympans.

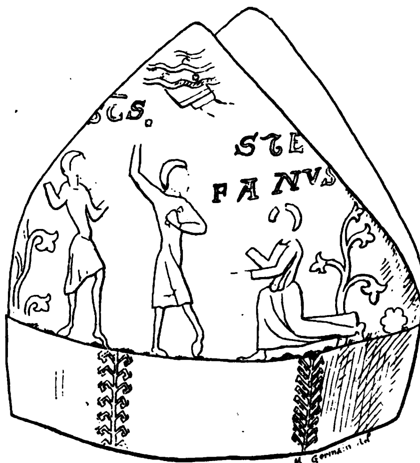
Cette mître, très souvent étudiée et dessinée, notamment par Viollet le Duc, a été, depuis cinquante ans, attribuée à saint Thomas de Cantorbéry. Mais rien ne semble justifier cette dénomination.

L'inventaire auquel est empruntée la description ci-dessus, classe cette

mître dans les anonymes. De plus, les inventaires du xvᵉ siècle qui consacrent à la *chapelle de saint Thomas de Cantorbéry*, une énumération très détaillée, ne mentionnent pas de mître. A la fin du xviᵉ siècle seulement, on commence à lui attribuer « une aultre grande mictre *que l'on dict estre de sainct Thomas*, archevêque, ayant deux pendans et cinq sonnettes au bas ; autour de laquelle est une bordure d'argent du costé de derrière... et du costé du *crucifix* restent encore quelques petites perles. » (Inv. de 1597.) Ce signalement n'a aucun rapport, on le voit, avec l'objet décrit plus haut.

122. — Mître. H. 0ᵐ21 ; L 0ᵐ29. — XIIIᵉ siècle (1).

Don de M. de Bastard (1884). Cette mître appartenait au trésor avant la Révolution. Un inventaire du xviiiᵉ siècle (Archives de l'Yonne, G. 709) en fait cette description :



Photogr. L. Martin

« De soye blanche (il ne reste que quelques fragments) avec des figures brodées en or ; d'un côté est le martyre de Sᵗ Thomas de Cantorbéry composé de 3 figures dans le genre de la tapisserie de Bayeux : le 1ᵉʳ, qui a un bouclier, frappe de son épée le saint à l'œil ; le 2ᵉ a l'épée nue et levée, et le 3ᵉ la tire du fourreau ; le Sᵗ est à genoux et l'autel derrière luy, au-dessus est écrit SCS. THOMAS ; — derrière est le martyre de Sᵗ Etienne avec les mots SCS STEFANUS ; 2 bourreaux. Le bas de la mître est orné d'un galon de 2 pouces (0ᵐ06) les fanons ont 1 pied 1/2 (0ᵐ50), ils sont ornés de fleurs de lys, de fleurons et d'une grande figure, et de croissans ainsi que l'entre-deux de la mître qui est de même étoffe... »

---

(1) La mître du cardinal de Vitry (m. en 1244) conservée à Namur, offre de frappants caractères de ressemblance avec celle de Sens. On y voit d'un côté le martyre de saint Thomas, de l'autre celui de saint Laurent. (R. de Fleury, la *Messe*, VIII, pl. 662.)

Les fanons ont disparu et un trou triangulaire a enlevé une partie de l'inscription de saint Thomas.

123. — Mitre de Guillaume de Melun Ier, *archevêque de Sens* (1317-1329). — H. 0m28; L 0m30.

Etoffe de soie blanche brochée d'or, présentant un quadrillé dont les losanges sont occupés alternativement par un lion ou une fleur de lis. Un galon de cuivre forme le rebras de l'orfroi.

Trouvée en 1887, dans la sépulture de G. de Melun, à la cathédrale.

Mitres de Mgr de Cosnac, *archevêque de Sens* († 1843).

124. — Mitre de drap d'argent, brodé d'or.

125. — Mitre de soie rouge brodée de lis, raisins et épis d'or.

126. — Mitre de drap d'argent brodé d'argent.

Mitres de Mgr Jolly, *archevêque de Sens* († 1872).

127. — Mitre de drap d'or moiré.

128. — Mitre de drap d'or brodé d'une croix rayonnante d'or.

Mitres du cardinal Bernadou, *archevêque de Sens* († 1891).

129. — Mitre de drap d'or, brodé d'or et de soie.

Cette mitre est celle du sacre de Mgr Bernadou (29 juin 1862, église Saint-Benoît de Castres).

130. — Mitre de drap d'or, à pierreries.

131. — Bonnet. — XIIIe siècle

Fragments d'étoffes antiques réunies par un galon d'or, large de 0m35, broché de soie de couleur et figurant des grecques inscrites dans des losanges. L'une des étoffes présente sur un fond de drap d'or des médaillons ornés de croix et de lunes ; l'autre, des tours de Castille, des fleurs de lis, des aigles et des lions héraldiques, dans des compartiments en forme d'hexagone, de losange ou d'étoile.

132. — Fragments d'ornements liturgiques. — XIVe siècle.

Trouvés en 1887, dans les tombeaux de Guillaume Ier, Philippe et Guillaume II de Melun, archevêques de Sens.

133. — Sandales pontificales.

En soie rouge, brodée d'or, ayant appartenu à Mgr Darcimoles, archevêque d'Aix († 1857) et depuis à Mgr Pichenot, archevêque de Chambéry († 1880), anciens vicaires généraux de Sens.

Don de M. l'abbé Juste, 1896.

134. — Rochet du pape Pie VI, († 1798).

Dentelle de Malines, époque Louis XIII. H. 0m 38 ; L. 3m.

135. — Parure de Marie-Antoinette, *reine de France.* H. 0m55. L. 2m50. — Dentelle de Venise. — XVIe siècle.

Cette dentelle aurait appartenu, primitivement, à la reine Catherine de Médicis. On y voit, au milieu de sujets divers, des couronnes royales et des fleurs de lis répétées. Portée depuis par Marie-Antoinette, elle avait été conservée, comme une précieuse relique, par la famille d'un chanoine de Tarbes, M. Travès. Léguée en 1871, par M. Travès à son évêque Mgr Pichenot, qui en fit un rochet épiscopal, elle fut offerte, à la mort du prélat, en 1880, à Mgr Bernadou, archevêque de Sens, qui la laissa au trésor (1).

136. — Manteau cardinalice, en soie rouge, du cardinal Bernadou.

137. — Barrette cardinalice, en drap rouge.

Remise, le 17 juin 1886, au cardinal Bernadou, par le président de la République, auquel l'avait apportée l'ablégat de S. S. Léon XIII, Mgr Misciatelli. Ecrin de maroquin rouge aux armes pontificales.

138. — Calotte cardinalice, en soie cramoisie.

Apportée, le 10 juin 1886, au cardinal Bernadou, par le comte Folicaldi, garde-noble et envoyé spécial de S. S. Léon XIII. Ecrin de maroquin rouge aux armes pontificales.

139. — Manteau royal, donné par Charles X, en 1826.

Velours violet semé de fleurs de lis d'or, la bordure ornée

(1) *Semaine religieuse* de Sens, 1887, p. 743.

de broderies d'or, avec mantelet et bords d'hermine; entièrement doublé de satin blanc. (Longueur de la traîne : 4 m 56.)

Donné par le roi, à la demande du cardinal de la Fare, pour figurer dans la décoration funèbre des services anniversaires. Ce manteau devait remplacer celui du Dauphin, autrefois conservé au Trésor et mutilé par la Révolution qui, après en avoir arraché les fleurs de lis, l'avait fait servir aux fêtes civiques. (Invent. dressé le 10 prairial, an II. Archiv. de l'Yonne.) Les fragments laissés à la cathédrale ont été employés à la confection d'ornements sacerdotaux.

SCULPTURE

I. — IVOIRES

140. — Pyxide. H. 0 m 095 ; diam. 0 m 110. — IVe à VIe siècle.



Gaz. des *Beaux-Arts*

Cylindre fermé au fond par un disque d'ivoire retenu par quatre agrafes d'argent. Le couvercle, qui conserve les alta-

ches d'argent de la poignée disparue, est un disque semblable, s'adaptant dans une bague moulurée. Sur les parois est représentée, en relief, une chasse. Un archer, portant le carquois, décoche une flèche contre un tigre qui se jette sur un homme à terre, s'abritant sous un bouclier; un autre chasseur va percer de son épieu un lion poursuivi par un chien; un troisième est à cheval, poursuivi par des lions. Une plaque d'argent, carrée et bordée d'un grénetis repoussé, imite la serrure (1).

Ce coffret, d'origine profane, peut avoir servi de pyxide eucharistique. Il devint, en dernier lieu reliquaire et renfermait, en 1768, plusieurs anneaux épiscopaux.

141. — Boîte à reliques H. 0m04; diam. 0m058. — VIIIe siècle (2).

Cylindre de corne, orné de zônes de petits cercles ayant un point au milieu. Le fond et le couvercle sont formés d'un disque en os sur lequel est adaptée, par des tenons, une seconde plaque d'os. Il ne reste que celle du fond, décorée de dessins géométriques : croix grecque pattée, concave aux extrémités, avec trois petits cercles disposés en triangle sur chaque bras. Une bande de petits cercles semblables forme bordure.

A l'intérieur, le revers du fond et celui du couvercle présentent la même bordure accompagnant une rosace géométrique à six feuilles. Tous ces ornements, gravés à la pointe du compas, étaient primitivement relevés de pâtes rouges et bleues.

Coffre des reliques, 1896.

142. — Peigne de saint Loup, *archevêque de Sens* († 623). H. 0m230; L. 0m105

(1) Attribuée au VIe siècle, par E. Molinier (*Hist. des Arts appliqués à l'industrie*, t. I. p. 55.; — Au Ve, par le Catalogue de l'Exposition rétrospective du Trocadéro, en 1889, Peut être contemporaine de la pyxide de Brioude, qui reproduit le même sujet, et est datée communément du IVe siècle. (Voir Rohault de Fleury, *la Messe*, V. pl. 364.)

(2) Une dalle de l'hypogée des martyrs de Poitiers, datant de la première moitié du VIIe siècle, offre la même ornementation.



Extr. de la *France-Album*

Peigne liturgique, taillé dans un seul morceau d'ivoire, garni d'une double rangée de dents, les fines en haut, les grosses dans la partie inférieure. Au milieu, dans une arcade en plein cintre, deux lions se dressent contre un arbuste surmonté d'une tête de bélier, le tout découpé à jour.

Au-dessous, une plate-bande à filigranes d'or porte enchâssés des cabochons rouges, bleus et verts, sept sur chaque face, séparés par des filigranes en forme d'S, et encastre la naissance des dents inférieures. Une lame de vermeil, ajoutée au XIIIe siècle, suit le contour de l'archivolte ; elle porte l'inscription : PECTEN S· LVPI, accompagnée de rinceaux gravés.

(1) La chapelle des évêques comprenait, au moyen âge, un peigne de cérémonie. Avant la messe pontificale, l'évêque, après avoir chaussé les sandales, s'asseyait à son trône ; « le diacre lui entourait le cou d'un amict, le peignait respectueusement et légèrement. » Pontifical de Guillaume de Mende (XIIIe siècle.)

Le symbolisme de cette cérémonie était analogue à celui du lavement des mains. Le Pontifical romain prescrit l'usage d'un peigne d'ivoire dans la cérémonie du sacre des évêques, après l'onction du saint chrême. Le peigne de saint Loup sert encore à Sens à ces cérémonies, suivant une tradition consignée dans les inventaires du XVIIIe siècle.

On a vu dans le sujet central un symbole du sacrifice d'Abraham, et l'agneau divin exposé à la fureur de ses ennemis.

Quant à l'attribution de cet objet à saint Loup, affirmée par l'inscription du XIIIe siècle, la comparaison avec d'autres peignes liturgiques, notamment avec un peigne du XIe siècle, conservé au Louvre, donne à penser que celui-ci ne remonte guère au delà de l'époque romane, ou bien qu'il a été retaillé et orné de sculptures à cette époque.

143. — Coffret byzantin. H. 0m32; diam. 0m31. — Xe ou XIe siècle.



Photogr. L. Martin

Boîte prismatique en bois, à 12 pans, recouverte de panneaux d'ivoire historiés, autrefois peints et dorés. La toiture conique, également à 12 pans, porte le même revêtement et a sa base garnie d'une plate-bande de cuivre rouge émaillée, à rinceaux et rosaces quadrilobées. Ce dernier ornement, de facture limousine, est une addition du XIII[e] siècle.

1446 : « Le vaissel de la sainte chapse avec les sainctes reliques qui sont dedans, lesquelles sont mout précieuses... »

1540 : « La capse divoyre toute ronde, en façon d'une tour, taillée à petitz personnaiges en histoires et bestions, en laquelle a été trouvé plusieurs joyaulx et reliquaires qui sensuyvent... »

1768 : « Grande boite ronde de bois, de hauteur d'un pied sur environ 11 pouces de diamètre, ayant douze faces, par dessus laquelle il y a un couvercle, finissant en pointe ; toute ladite boîte est couverte de bas-reliefs en yvoire, représentant différentes histoires de l'ancien Testament, comme celles de Joseph et de David. Le dedans est peint en vermillon et vernissé ; sur le devant sont des caractères grecs, presque entièrement effacez ; les douze côtés sont séparés par des bandes de bois doré et partie des figures sont anciennement dorées. Dans laquelle boite s'est trouvé vingt petits sachets ou bourses dans lesquelles sont renfermées différentes reliques... »

Chaque panneau du prisme offre trois sujets superposés. Ceux du couvercle n'ont tous, sauf un seul, qu'un sujet unique, et leur sommet est ordinairement occupé par un ange à mi-corps. On peut voir (notamment aux n[os] 7 et 8 de la zône inférieure) quelques traces des inscriptions grecques, autrefois peintes, relevées par Millin.

Voici l'indication sommaire des sujets. *Leur suite se développe circulairement, de gauche à droite.*

Zône inférieure : *Histoire de David.*

1° David défend son troupeau contre un loup ;

2° Il combat contre un ours ; il étrangle un loup ;

3° Isaïe présente ses sept fils à Samuel ; le prophète lui dit : « Aucun d'eux n'est l'élu de Dieu ; »

4° Samuel prend une corne pleine d'huile et sacre David.

5° David, appelé par Saül, se sépare de son père, qui le bénit.

(Le panneau suivant a été déplacé. Les encoches, gravées au

point de contact des panneaux 5 et 6, ne concordent pas. Nous avons adopté l'ordre qui semble indiqué par la suite du sujet.)

7° Samuel présente David au roi.

6° David est armé par Saül d'une cuirasse et d'une épée.

8° David tue Goliath.

9° Il rapporte en triomphe la tête du Philistin : les femmes viennent à sa rencontre et chantent sa victoire.

10° Saül essaie, à plusieurs reprises, de tuer David.

11° David coupe un morceau du vêtement de Saül qui est entré dans la caverne où il se cachait.

12° David montre de loin à Saül, pour lui prouver qu'il ne veut pas attenter à sa vie, le bord du manteau qu'il lui a pris.

Deuxième zône : *Histoire de Joseph.*

1° Joseph vient trouver ses frères assis autour d'une table, au milieu de leur troupeau.

2° Rubens conjure ses frères de ne pas faire mourir Joseph qu'on dépouille de ses vêtements.

3° Joseph est descendu dans une citerne.

4° On le propose aux marchands ismaëlites.

5° Joseph est prosterné près de la citerne ; on compte sur son dos les vingt pièces d'argent, prix de la vente.

7° *(Déplacé.)* Jacob reçoit la robe ensanglantée de son fils.

6° Joseph est offert à Putiphar (?)

8° Les Ismaëlites vendent Joseph.

9° Putiphar, assis auprès de sa femme, confie à Joseph la direction de sa maison.

10° Joseph est sollicité par l'épouse de son maître, qui lui arrache son manteau.

11° Celle-ci accuse Joseph.

12° Joseph comparaît devant Putiphar qui le fait jeter en prison.

Tympans : *Arcatures, en plein cintre, accompagnées de feuillages stylisés (sauf aux numéros 6 et 12.)*

1°, 3°, 5° Deux paons affrontés portant attaché au cou, un ornement se déroulant en rinceau, et séparés par une pomme de pin.



Photogr. M. Ninot, d'après les moulages appartenant à M. F. Chandenier



Phototypie. M. Ninot, d'après les moulages appartenant à M. F. Clanderier

2° et 4° Deux lions affrontés, assis, séparés par un cyprès.
7° Griffon ailé renversant un bœuf.
8° Le même dévorant sa proie.
9° Lion attaquant un cerf.
10° Griffon luttant contre un serpent.
11° Lion terrassant un bouc.

(Les tympans des panneaux 6 et 12 sont occupés par les charnières et la serrure en cuivre doré, et portent seulement des disques gravés.)

Toiture : *Suite de l'histoire de Joseph.*

8° Joseph, en prison, explique à ses compagnons le sens de leurs songes.
9° Mise en liberté de l'échanson.
10° Songe de Pharaon : sept vaches maigres dévorant sept vaches grasses.
11° Joseph délivré de ses fers.
12° Triomphe de Joseph. Pharaon l'a fait monter sur un char immédiatement après lui.
1° La coupe de Joseph retrouvée. Juda le supplie de se venger sur lui.
2° Jacob vient en Egypte.
3° Rencontre de Joseph et de Jacob. Au sommet, une scène d'une interprétation difficile (un homme en tue un autre).
4° Joseph célèbre par un festin l'arrivée de son père. (Peut-être est-ce un symbole de la prise de possession de la terre de Gessen : *Optimus terræ locus*, par Jacob et ses fils.)
5° Un personnage debout en présence d'un autre siégeant sur un trône et entouré d'assesseurs. On peut y voir l'emblême de la souveraine magistrature exercée par Joseph sur l'Egypte entière.
6° Jacob, avant de mourir, bénit Ephraïm et Manassé, les deux fils de Joseph.
7° Funérailles de Jacob.

144. — **Coffret arabe** H 0 m 11 ; diam. 0 m 11. — XIIe au XIVe siècle.

« Boîte ronde, à jour, toute d'une pièce, haulte de 4 pouces 4 lignes et de semblable diamettre..... dedans laquelle est un os de saint Laurent. » Inv. de 1653.

« Boîte percée à jour tout autour, prise d'une seule dent d'éléphant,... autour de laquelle par le haut et par le bas, il paraît des caractères syriaques ; et au bas de laquelle boîte est un cintre de vermeil, avec une croix pareille par dessous qui sert à soutenir une enfonçure d'ivoire tout uni ; sur les deux côtés du dehors, sont appliquées deux plaques de vermeil servant de charnière et d'écroux pour fermer le couvercle pareillement d'ivoire, partie à jour et entouré de trois ceintres entrelacés de vermeil, sur lesquels est posée une espèce de tourelle aussi de vermeil de haulteur de 10 lignes; par dessus ladite tourelle, qui est plate, on a appliqué les armoiries du Chapitre en émail, représentées par 4 crosses et une croix au milieu...» Inv. de 1768.

La monture de métal a disparu et a été remplacée, au XIXe siècle, par une charnière et une étoile de cuivre découpée fermant le couvercle.

L'ivoire est repercé à jour d'entrelacs géométriques finement découpés, avec incrustations de pâtes noires et vertes.

En haut et en bas, deux plates bandes portent, ciselée en relief, une inscription arabe postérieure au IVe siècle de l'hégire. La traduction en a été donnée par M. de Sacy qui attribue ce coffret aux ateliers de Bagdad :

« *La gloire dans ce monde s'acquiert par les richesses, et la récompense des bonnes œuvres est la gloire et le bonheur. Lorsque la fortune ne te favorise pas en quelque affaire, embrasse fortement la patience ; autrement, tu perdras ta récompense, et tu n'auras ni la félicité de ce monde, ni celle de l'autre.*

« *Puisses-tu, pendant toute la durée de tes jours, vivre dans toutes sortes de délices, et posséder la gloire, la victoire, la bonne fortune, le rang le plus éminent, la noblesse, la dignité, les louanges et toutes sortes de biens.* »

145. — Bâton de préchantre. H. 1 m 83.

« Ung baston d'yvoire duquel M. le précentre se sert aux festes annuelles, ayant 10 virolles d'argent et le pommeau garny de quelques pierres de peu de valleur, et une pomme de cristallain auquel pomme il y a deux oyseaux d'argent dont les testes sont perdues. » (Invent. de 1597.)

Le pommeau de cristal et d'argent qui le surmontait avant

la Révolution, a été remplacé par un mauvais édicule de fer argenté abritant une statuette de saint Etienne en bois.

146. — Diptyque. H. 0 m 06; L. de chaque panneau 0 m 04. — Ecole française du XIVe siècle.

Sous trois arcatures trilobées, à gables fleuronnés : à droite, le Christ en croix entre la sainte Vierge et saint Jean; à gauche, la Vierge portant l'Enfant-Jésus entre sainte Catherine et sainte Agnès.

147. — Tonnelet d'ivoire *Travail oriental.* H. 0 m 65; diam. 0 m 50. — XIVe siècle.

Petite boîte cylindrique, fermée d'un couvercle plus élevé en forme de cloche; des attaches d'argent doré forment charnières.

(Châsse de sainte Paule, 1896.) C'est sans doute le « petit tonnelet d'ivoire » mentionné dans l'Inv. de 1464, au nombre des dons de Mme de la Borde (1), et alors déposé dans la sainte Chapse.

148. — Coffret *ayant servi de châsse.* H. 0 m 20; L. 0 m 17. — Travail italien du XVe siècle.

« Boiste d'ivoire et d'ébène toute entourée de figures en demi-relief ayant 6 pouces en quarré et 4 pouces 4 lignes de h. non compris le couvercle Inv. de 1653). » Elle renfermait alors des reliques de saint Savinien, saint Symphorien, sainte Béate et plusieurs fragments d'étoffe avec l'inscription : de *Tunica inconsutili.*

Les quatre faces portant le couvercle de forme pyramidale offrent un assemblage sans suite de sujets sculptés en ivoire autrefois doré et polychromé. L'une d'elles semble représenter l'apparition des anges aux bergers de Béthléem.

149. — Coffret. *Travail italien.* H. 0m105; L. 0m165/0m110. XIVe ou XVe siècle.

Marqueterie d'ivoire, ébène et corne.

« Un petit coffre d'hyvoire sur lequel il y a trois cristaulx qui renferme un ossement du prophète Isaïe. » (Invent. de 1744.)

---

(1) Voir no 389.

Ces trois cabochons sertis dans des alvéoles d'argent entourées d'une torsade d'argent et terminées par une série de palmettes, recouvrent des inscriptions sur parchemin en écriture du XIVe siècle. On y lit : ***de Innocentibus; de plbs sanctis ; sca cla.***

150.— Etui à reliques, *os tourné.* H. 0m065; diam. 0m035 — XVIe siècle.

Châsse de sainte Paule, 1896.

151. — Saint Sébastien, statuette. H. 0m21. — XVIIe s.

Don de M. l'abbé Carlier. (Registre de la Fabrique, 19 mars 1864.)

152. — Crucifix de Girardon de Troyes (1627-1715). H. du christ : 0m55 ; H. de la croix : 1m58.

Les deux profils de cette belle figure offrent une double expression très caractérisée.

« MM. les fabriciens acceptent avec reconnaissance un christ en yvoire de la plus grande beauté... et arrêtent que, conformément au désir de la donatrice, il serait monté sur une croix d'ébène ornée de fleurons argentés. » (Reg. de la Fabrique, 2 juillet 1804.) Don de Mme Marcou de Saint-Phal.

153. — Saint Michel, statuette. H. 0m145. — XVIIIe s.

L'archange, couvert d'une armure et vêtu d'une tunique aux broderies finement ciselées, menace de son épée le démon qu'il foule aux pieds.

Don de M. Lambert, membre du conseil de Fabrique, au nom d'un de ses amis. Le registre de la Fabrique déclare que cette statuette « appartenait autrefois au Trésor. » (29 mai 1878.) Elle figure en effet dans l'Inv. de 1845.

154. — Calvaire. H. 0m21. Travail moderne de Dieppe.

Au pied de la croix sainte Madeleine se tient agenouillée.

Don de Mgr Jolly, archev. de Sens. Les armoiries du prélat : *d'argent à la croix d'azur rayonnée d'or,* sont gravées sur une lame d'argent fixée sur le piédestal.

155. — Sphère. Diam. 0m05.

Repercée à jour et renfermant plusieurs boules inscrites les unes dans les autres, et taillées dans la même bille.

II. — ALBATRE, PIERRE, etc.

156, 157. — Saint Pierre et saint Paul. H. 0 m 41. — XIVe siècle.

Statuettes d'albâtre, provenant d'un bas-relief.

Don de M. Théodore Tarbé.

158. — Epitaphe du chanoine Raoul. H. 0 m 30; L. 0 m 40. — XIe siècle.



MORTE SOPORATVS IVVENVM PVLCHERRIMVS VNVS,
NOMINE RAGVLFVS, HIC RECVBAT POSITVS,
QVI PATIENS, HVMILIS, MITIS, CASTVSQVE, SVAVIS,
PRÆFVLGENS MERITIS, CLERICVS ATQUE FVIT;
OB ANIMAM CVIVS CVNCTI ROGITATE PRECANTES;
PARCE, DEVS, FAMVLO QUI IACET HOC TVMVLO.

L'inscription, peinte en or au-dessous de l'épitaphe, mentionne le transfert en 1761 de cette pierre tumulaire du cimetière de Saint-Sauveur à la cathédrale. Elle était fixée au mur de la clôture du chœur, dans le collatéral du midi. Lors de la démolition des jubés, en 1869, elle fut déposée au Trésor.

159, 160. — Inscriptions gravées sur craie. H. 0 m 035; L. 0 m 10. — Fin du IXe siècle.

AGRICIV
VRSICIN

Ces deux inscriptions datent vraisemblablement de la translation des saints archevêques de Sens, Agrice, Ursicin, Léon et Ambroise, faite vers l'an 876, par l'archevêque Anségise. — Extraites de la châsse en 1896.

161. — **Galet de Terre-Sainte**, orné de graffites représentant une croix pattée et fichée. Diam. 0 m 06.

Châsse des reliques anon., 1896.

162. — **Buste du cardinal Bernadou**, *archevêque de Sens*, par Kley, 1895.

Moulage en plâtre.

Don de Mgr Dizien, évêque d'Amiens.

III. — BRONZES

163. — **L'entrée dans l'arche**, médaillon rond. Diamètre, 0 m 20.

Bronze ciselé, attribué à Benvenuto Cellini. (Coll. Chauveau.)

164. — **Sainte Famille.** H. 0m18 ; L. 0m16.

Bas-relief, bronze ciselé. (Coll. Chauveau.)

165. — **La prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ au jardin des Oliviers.** H. 0m13 ; L. 0 m 16.

Bas-relief, bronze doré. (Coll. Chauveau.)

166. — **Mise au tombeau.** H. 0 m 24 ; L. 0 m 19.

Bas-relief. (Coll. Chauveau.)

167, 168. — **Saint Pierre et saint Paul.** H. 0 m 23.

Statuettes modernes sur piédestal. Bronze doré.

Legs de Mgr Pichenot.

IV. — ARGENT

169, 170. — **Deux bas-reliefs.** H. 0 m 118 ; L. 0 m 075. — XVIIe siècle.

Saint Savinien, premier évêque de Sens, impose les mains à saint Potentien, son successeur.

Martyre de saint Potentien ; les bourreaux tranchent le bras du pontife.

Ces deux bas-reliefs sont encore fixés sur la face des piédestaux d'ébène qui portaient autrefois chacun un ange d'argent, haut de 0 m 50, tenant l'un une relique de saint Savinien, l'autre un fragment du bras de saint Potentien. Les piédestaux reposaient sur des boules d'argent et étaient recouverts, sur les côtés, de plaques d'argent aux armes de l'Eglise de Sens. Ces reliquaires étaient un don de Paul Leriche, chanoine et pré-chantre de Sens († 1714), et de son frère Jean, chanoine et chantre († 1715). Les bas-reliefs sauvés de la destruction ainsi que ceux de la châsse de saint Loup, pendant la Révolution, par M. Person, architecte, à Sens, furent gracieusement restitués par lui. (Reg. de la Fabrique, séance du 30 avril 1807.)

171, 172. — Deux bas-reliefs de la châsse de saint Loup. H. 0 m 22 ; L. 0 m 53. — XVIIe siècle.

Saint Loup, par ses prières, arrête l'incendie de la ville de Melun.

Des malades viennent demander à saint Loup leur guérison.

Ces bas-reliefs décorent la châsse en ébène, provenant de l'abbaye de Sainte-Colombe, inaugurée le 29 août 1700. Ils sont l'œuvre de Thomas Germain et furent rendus en 1807 par M. Person, architecte.

173. — Statue de la sainte Vierge. H. 1 m 38.

Exécutée en 1857, par L. Bachelet, orfèvre, à Paris ; reproduction en argent repoussé, d'un modèle du XIIIe siècle.

La Vierge couronnée d'un diadème à douze étoiles, foule aux pieds le serpent que l'Enfant Jésus frappe de la pointe d'une longue croix. Les bords des vêtements sont dorés et rehaussés d'ornements gravés.

Sur le socle, une plaque d'argent porte l'inscription : *Virgini : Immaculatæ : Deiparæ : in : memoriam : H : Textoris : filii : desideratissimi : hanc : effigiem : Anno : ab : incarnatione : Dom : MDCCCLVII : parentes : lugentes : D : D : D :*

V. — BOIS

174. — Volute d'une crosse de bois doré, et fragments d'une croix.

Trouvés en 1887, dans le tombeau de l'archevêque Guillaume de Melun II (✝ 1376), à la cathédrale de Sens.

175. — Buste reliquaire peint. H. 0 m 43. — XVIe siècle.

La tête est ceinte d'une couronne dentelée faite d'une bande de cuir ornée de gaufrures d'or.

Le fragment de relique enfermé dans ce buste est accompagné d'une note datée de 1796, attestant qu'il est le chef de sainte Catherine de Sienne, autrefois conservé dans le couvent des Jacobins de Sens.

176 .— Christ sculpté. H. 0 m 48. — Style Louis XV.

177. — Anges dorés, ayant fait partie d'une exposition du saint Sacrement. H. 0 m 70. — XVIIIe siècle.

178. — Boîte d'olivier avec incrustations de nacre représentant le sanctuaire du Saint-Sépulcre, rapportée de Palestine. 0m10/0m06.

179. — Boîte écrin, en bois gravé, peint, doré et verni.

180. — Boîte ronde et plate, Diam. 0 m 08. — XVIIe siècle.

Sur le couvercle sont sculptées deux colombes affrontées, au-dessus d'un cœur et sous une couronne de marquis. Au-dessus, on lit : LA VERTU NOUS COURONNE. Le tout entouré de rinceaux.

VI. — CRISTAL

181. — « Ung petit vaissel de cristal, sans argent, ouquel a des os de sainte Cécile, et est en une bourse vert. » (Inv. de 1446.) — « Reliques contenues dans la sainte chapse. » H. 0m055; L. 0m05.

Coffre des reliques anon. 1896.

182. — Calice en cristal. H. 0^m265.

A servi pendant la Révolution à M. Maillard, ancien chanoine d'Avallon, mort archiprêtre de cette ville, en 1823.

Donné, en 1864, par M l'abbé Gourlot.

183. — Calice en cristal taillé. H. 0^m245.

A servi pendant la Révolution.

Donné par M. Edouard Deligand.

184. — Coupe de cristal montée sur pied en bois tourné. H. 0^m25.

A servi pour célébrer la messe lors du rétablissement du culte dans la cathédrale de Sens, en 1795. (Reg. de la Fabrique.)






Carreaux vernissés de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif.

ORFÈVRERIE

185. — Sainte Coupe. H. 0 m 31 ; diam. 0 m 165 et 0 m 190. — Fin XIIe siècle.



Extr. de l'*Orfèvrerie*, par H. Havard

Ciboire de vermeil battu au marteau. La coupe et le couvercle attachés par deux charnières à goupille, se présentent avec le même profil, et offrent, réunis, la forme d'une sphère aplatie de 0m165 de diamètre, renflée au-dessus et au-dessous de son grand cercle horizontal. Le double bandeau, formé par les lèvres des deux valves, est couvert d'une suite de feuillages gravés. De ce bandeau part une fine gravure figurant des arcs de cercle qui vont se perdre, à leur point de rencontre, en riches fleurons étampés et soudés. Même ornementation sur le pied en doucine. Le bouton terminal, muni d'un anneau pour la suspension et décoré de fleurons en relief, se raccorde au couvercle par une tige de même dessin que le pied.

Ce précieux ciboire, autrefois suspendu au-dessus du maître-autel, servit jusqu'en 1824, à renfermer la custode de la sainte Eucharistie.

Volé, en 1541, par deux jeunes gens, il fut retrouvé quelques jours après, grâce aux aveux de l'un des coupables qui fut condamné au bûcher. La chapelle expiatoire, fondée par l'archidiacre Jean Ferrand, près de l'Hôtel-Dieu, à l'endroit où avait été commise la profanation, a disparu en 1864. Mais l'Eglise de Sens célèbre encore chaque année, le 4 août, le souvenir de la *récupération de la sainte Coupe.*

Comprise, à l'époque de la Révolution, parmi les objets destinés à la Monnaie, la sainte Coupe fut rachetée par un orfèvre, M. Thomas, qui la restitua à la fabrique de la Métropole, le 22 septembre 1804, moyennant une somme de 278 francs.

186. — Pavillon de la Sainte Coupe. H. 0m80 ; diam. 0m48. — XVIIe siècle.

Dais de cuivre argenté, sommé d'une couronne fleurdelisée et terminé par des lambrequins et des glands de même métal.

Ce pavillon provient sans doute d'une église étrangère. Il n'était pas encore à la cathédrale en 1802. L'inventaire de 1807 le mentionne, soutenu au-dessus du maître-autel par un ange en bois et abritant la sainte Coupe. Il avait remplacé le pavillon d'argent massif, œuvre de Merlin, orfèvre du roi à Paris, donné par l'archevêque L. H. de Gondrin, en 1669, et envoyé à la Monnaie par la Révolution, ainsi que l'ange de bronze doré qui le portait, don de Mgr Languet.

187. — Reliquaires de la Vraie Croix de Charlemagne.

A. — MONSTRANCE MODERNE d'argent doré (H. 1m00) avec pierres et perles fines, œuvre de Poussielgue, orfèvre à Paris, sur les dessins de Viollet le Duc. Donnée en 1873, par Monseigneur Bernadou, avec le concours des fidèles du diocèse (1).

L'édicule formant soubassement rappelle le *Paradis terrestre* avec ses quatre fleuves, symbolisés par quatre vieillards. Au centre, s'élève une colonne supportant la croix à double croisillon, et figurant *l'arbre de vie* dont le bois, suivant la

---

(1) Cette monstrance a remplacé l'étui d'argent donné en 1807, par Mgr de la Tour du Pin, évêque de Troyes, et la boîte de vermeil de Mgr de la Hoguette, enlevée en 1792.

tradition, aurait formé la croix de Jésus-Christ. Du nœud s'élancent deux dragons, écrasés par des anges armés d'épées, emblèmes de la victoire de la croix sur l'enfer.

Sur les deux faces de la croix, un cristal abrite le reliquaire ancien.

B. — Sur le nœud, ANNEAU DU CARDINAL BERNADOU formé d'un triple jonc finement ciselé, avec chaton octogone sertissant une émeraude entourée de brillants. Cet anneau, offert au prélat, à l'occasion de sa promotion au cardinalat, en 1886, a été déposé, selon ses instructions, au pied de la *vraie croix*.

C. — RELIQUAIRE DU XIVe SIÈCLE (1). H. 0m335; L. 0m240 et 0m095.

« Une croix moult précieuse, sans pié, garnie tout au long du fust de la vraye croix, à deux paires de croisons, en laquelle à six saphirs et deux gros rubiz et six grosses parles. » Inv. de 1446.

L'Inv. de 1768 répète la même description et ajoute que les « grosses perles fines d'Orient qui relèvent les angles, sont estimées par les connaisseurs valloir chacunes 10,000 livres au moins. »

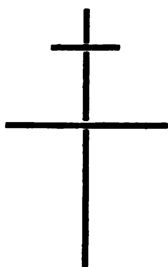
Des lames d'or à rinceaux ciselés, enchâssent exactement sur son épaisseur le bois de la Vraie Croix et laissent à découvert les deux faces.

Le devant porte, à l'intersection des traverses, deux rubis et, à chaque extrémité, un saphir. Tous ces cabochons sont retenus par des griffes d'or.

Au revers, l'intersection du grand croisillon est occupée par un crucifix découpé à jour et gravé; celle du petit croisillon, par une croix grecque dont le fond guilloché est percé de cinq quadrilobes. Aux extrémités de la croix, les emblèmes des évangélistes sont gravés en réserve sur un fond d'émail bleu lapis. Les deux bras du petit croisillon sont ajourés, en forme d'entrée de serrure. Huit perles en forme de poire, sont disposées en rayons dans les angles, et montées sur une tige d'or terminée par un bouton.

---

(1) Il a échappé aux désastres de la Révolution, grâce au dévouement de M. Thomas, orfèvre à Sens.



La précieuse relique enchâssée dans cette croix, est une des plus grandes qui soient connues. Elle est formée de cinq morceaux du bois de la vraie croix, disposés selon la figure ci-contre. Elle mesure : Hauteur, 0,330 ; Long. des traverses, 0,240 et 0,094 ; Largeur, 0,017. Ces cinq fragments *de ligno Domini* sont mentionnés dans l'inventaire fait en 1192, par l'archevêque Guy de Noyers, relatant lui-même celui de Richer, de 1095. Ces documents établissent que la présente relique est un don de Charlemagne à l'Eglise de Sens.

188. — Croix de saint Louis. H. 0^{m}75; L. 0^{m}36.

Reliquaire moderne de cuivre doré, enrichi de perles et de pierreries, formé d'une croix fleurdelisée s'adaptant par une douille sur un pied à six feuilles.

Don du cardinal Bernadou. Exécuté, en 1888, par Poussielgue, à Paris.

Le bois de la vraie croix (H. 0^{m}155; long. de la traverse 0^{m}096; larg. 0^{m}010; épaisseur 2 ou 3 millimètres) est abrité sous un cristal serti dans une monture de vermeil dentelée.

Cette relique était avant 1792, placée sur une croix revêtue d'or et chargée de « pierres fines brutes et de perles fines » ainsi que de camées « ladite croix servant à toutes les processions et a été donnée au Chapitre par Pierre de Corbeil, archevesque de Sens, suivant qu'il est marqué en émail, derrière ladite croix : *Petrus, presul Senonum, dedit istud nobile donum.* » (Inv. de 1768.)

Peut-être cette inscription désigne-t-elle plutôt *Pierre de Charny* (1270-1274) ce qui concorderait mieux avec la tradition qui regarde la relique qu'elle renfermait, comme un don du roi Saint-Louis.

189. — Croix de la Sainte Chapelle.

Reliquaire moderne (1835) de vermeil, en forme de croix latine fleuronnée, la face fermée d'un cristal.

Legs de M. Thomas, chanoine de Sens.

Les fragments de la vraie croix, contenus dans ce reliquaire, sont disposés en croix mesurant : H. 0,062 ; Long. de la traverse, 0,045 ; épaisseur moyenne, 0,004. Un procès-verbal de 1804, atteste qu'à cette époque, un vicaire général du cardinal de Belloy, archevêque de Paris, a recueilli ces fragments dans le carton qui renfermait alors, dans un cabinet de la bibliothèque

nationale, la portion insigne de la vraie croix, provenant de la sainte Chapelle, aujourd'hui vénérée à Notre-Dame de Paris.

190. — Reliquaire de la sainte Couronne d'Epines.

Boîte ronde de vermeil, fermée d'une glace et entourée d'une couronne d'épines de vermeil. Œuvre moderne (1833).

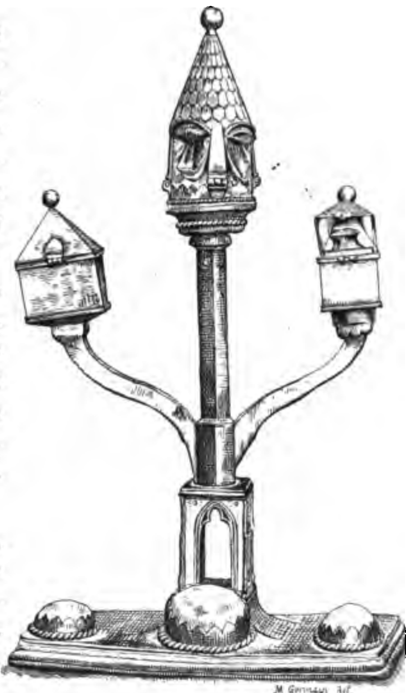
Legs de M. Thomas, chanoine de Sens.

Ce reliquaire contient un faisceau d'environ 20 fragments de jonc, d'une longueur moyenne de 6 ou 7 centimètres. Sur une petite plaque de vermeil, on lit l'inscription : EX CORONA SPINEA D. N. JESU CHRISTI.

Ces fragments détachés de la Couronne, lorsqu'elle fut apportée de la Sainte Chapelle à Saint-Denis en 1792 et à la Bibliothèque nationale en 1793, furent donnés à M. l'abbé Thomas, par dom Dieuzy, dernier trésorier de l'abbaye de Saint-Denis.

191. Reliquaire de saint Etienne. H. 0m29.— XIIIe siècle.

Sur un pied de cuivre rouge doré (0m17/0m10) portant au centre un édicule carré, ajouré sur chaque face d'une fenêtre ogivale trilobée, s'élève une colonnette à six pans. Le chapiteau est couronné d'un campanile conique en argent, terminé par un bouton, et abritant un vase de cristal de roche taillé à quatre facettes. Dans ce vase est un petit ossement enveloppé de linges.



Deux tiges recourbées, partant de la colonnette centrale, supportent chacune un petit coffret cubique d'argent, fermé d'un couvercle en pyramide.

Dans celui de gauche est une agate ronde évidée; dans celui de droite s'enchâsse un dé de cristal formant ampoule.

Sur le pied, dans des alvéoles à torsades et palmettes d'argent, sont attachés trois gros cabochons de cristal, abritant des fragments de tissu rouge semblables à ceux que renferment l'agate et les phylactères des clochetons.

Ce reliquaire était l'un de ceux que les envoyés du Chapitre, chargés de recueillir des aumônes pour l'achèvement de la tour de la cathédrale, portèrent à travers la France, au xv[e] siècle. Les lettres de créance du Chapitre, datées de 1458 (Archiv. de l'Yonne, à Sens, G. 124), en font la description suivante :

« Item aliud jocale sive sacrarium, cujus pes ex ere aut alio metallo deaurato componitur, tribus lapidibus cristalinis in eodem pede incrustatis mirificè decoratus. Et super hunc pedem situantur unum campanile cum duabus torrellis argenti, in altera quarum est fiala cristalina situata, in qua honorificè conservatur de lacte miraculoso gloriose Dei genitricis Marie. In alia autem situatur alia fiala cristalina auro amicta in qua de sanguine gloriosissimi prothomartyris Stephani esse dignoscitur. Et in campanili de ossibus ejusdem beatissimi prothomartyris Stephani conquiescere nulli dubio testificatur. »

192. — Lame d'argent doré portant l'inscription : De flagellis • quibus • flagellatus • fuit. H 0[m]004; L. 0[m]090. — XV[e] siècle.

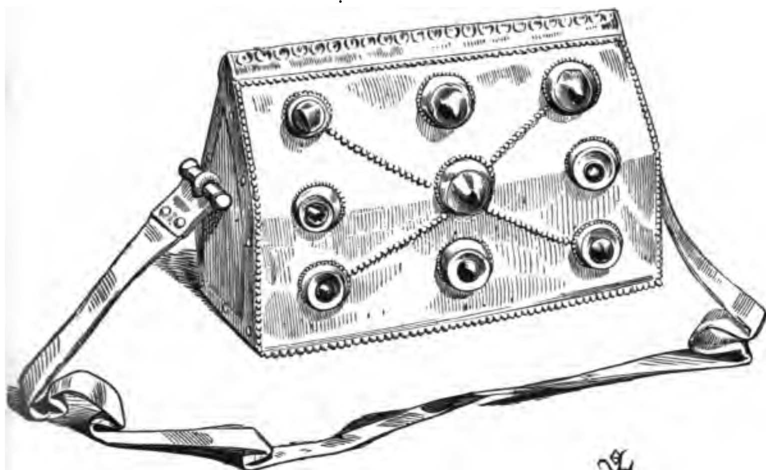
Fragment de la garniture « d'une phiole longue de cristal », où l'on conservait une parcelle des fouets de la flagellation. Une lame semblable portait la fin de l'inscription.... *Dominus noster Jesus Christus.*

Tombée aux mains de M. le chanoine Thomas, cette pièce fut acquise après sa mort et réunie, par M. l'abbé Carlier, à la relique qu'elle désigne, restée elle-même attachée à une étiquette sur parchemin, du xiv[e] siècle.

193. — Châsse portative ou phylactère. H. 0[m]09 ; L. 0[m]14 ; épaiss. 0[m]04. — XII[e] siècle.

Ame de bois, en forme de coin, revêtue de feuilles de cuivre doré. Un perlé repoussé encadre la face antérieure, rehaussée de neuf cabochons de verre jaune, rouge et vert, posés trois à trois et sertis dans des battes cylindriques, garnies à leur base d'un anneau filigrané. Un filet perlé, en sautoir, relie les cabo-

chons des angles à celui du centre. Une bélière et une boucle de suspension sont fixées sur chaque extrémité.



Dictionnaire du *Mobilier*, par Viollet le Duc

Ce reliquaire s'ouvre à coulisse par-dessous. Il renferme un grand nombre de petits sachets d'étoffe fort ancienne, accompagnés de plusieurs authentiques en parchemin.

On lit sur l'un : *Gervasi,* en écriture minuscule mérovingienne; sur deux autres : *Petri et Pauli — Petre de monte Calvarie,* en minuscule caroliungienne du xe siècle.

194. — Monstrance. H. 0m30 ; L. 0m14. — XVe siècle.

Cylindre horizontal, en cuivre doré, percé de jours flamboyants et entourant un tube de cristal. Ce cylindre dont les extrémités sont fermées de capsules dentelées ornées de roses, est porté sur un pied rond à godrons. Le crucifix qui le surmonte est d'époque plus récente.

On y conserve un ossement de saint Edme.

195. — Couronne de saint Potentien. — XVe siècle.

Cercle d'argent doré, relié par six rayons flamboyants à un cercle plus petit sur lequel est gravé :

Ecce • de • capite • beati • Potentiani • martyris.

Le tout abrite un fragment de la tête du saint.

Cette couronne ornait autrefois le sommet de la châsse d'argent, dans laquelle furent déposées, en 1449, les reliques de saint Potentien et saint Altin. (Inv. de l'abb. de Saint-Pierre-le-Vif.)

196. — Calice. H. 0m13. — XIIIe siècle.

Coupe très évasée montée sur une tige ornée d'un nœud à côtes. — Etain.

Trouvé dans une sépulture.

197. — Calice et patène, *argent doré.* H. 0m26. — XVIe siècle.

Sur le pied, à la base duquel douze cartouches découpés portent les douze apôtres en buste, sont ciselés : la flagellation, sainte Véronique essuyant le visage de Jésus-Christ, le Calvaire. Sur le nœud, trois anges tenant les instruments de la Passion. Sur la fausse coupe : la prière au jardin des Oliviers; Jésus-Christ devant Caïphe ; la résurrection.

Le revers de la patène porte un médaillon représentant Jésus-Christ sur la croix entre la sainte Vierge et saint Jean.

198. — Calice et patène, *argent doré.* H. 0m305. — XVIII siècle.

Le pied est orné d'une croix rayonnante, d'un voile de la Sainte-Face et d'une gloire. Tige cannelée et entourée de guirlandes ciselées. Coupe à médaillons ovales figurant l'agonie au jardin des Oliviers, l'*Ecce homo* et la Résurrection.

Au revers de la patène : la fraction du pain à Emmaüs.

Don de Mgr de Lalande, archevêque nommé de Sens.

199. — Calice et patène, *argent doré, modernes.* — H. 0m31.

Sur le pied : la Foi, l'Espérance et la Charité. Sur la coupe : Notre-Seigneur, sainte Madeleine et un calvaire.

Ces sujets sont accompagnés de raisins et d'épis. Sous la patène, la scène du lavement des pieds.

Don de M. Nicolas Roger, vicaire général.

200. — Calice du cardinal Bernadou. *Œuvre moderne.* Style du XIVe siècle.

L'ornementation comprend des feuillages rapportés entourant des émaux cloisonnés et des cabochons : améthystes, grenats et turquoises. Sur le pied, huit médaillons, émaillés. Dans l'un, un chanoine présente le calice ; les sept autres renferment des figures bibliques de l'Eucharistie. Au nœud, huit petits émaux reproduisent, avec Notre-Seigneur et la sainte Vierge, les patrons du prélat et du diocèse. La coupe, enchâssée dans une fausse coupe très ornementée, est émaillée en plein d'une série de douze arcatures contenant les douze apôtres.

Sous la patène, un émail champlevé représente la Cène.

Offert par le clergé du diocèse de Sens au cardinal Bernadou, le 29 juin 1887, à l'occasion de ses noces d'argent épiscopales, et exécuté par M. Poussielgue, de Paris, sur les dessins de M. Cuypers, architecte du roi de Hollande.

Sur le pied est gravée l'inscription : *Illustrissimo ac Eminentissimo Victori Felici cardinali Bernadou, Archiepiscopo Senonensi XXVe anno Episcopatus expleto, Clerus offerebat XXIX Junii, anno 1887.*

201. — Calice *moderne en or.* H. 0^{m}21.

Sur le pied, emblèmes de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, formés de brillants. Un *Agnus Dei* est gravé dans une rosace, au revers de la patène.

Sous le pied on lit : *Donné à la cathédrale de Sens, par Mademoiselle Caroline Lorillon, décédée à Villeblevin, le 23 mars 1891.*

202. — Chapelle en vermeil, donnée en 1867, par Mgr Jolly, archevêque de Sens.

— *Calice* (H. 0 ^{m} 31) *et patène.* Sur le pied, orné d'un crucifix, de la Vierge Mère et de saint Nicolas, sont ciselées les figures des douze Apôtres. La fausse coupe porte les images de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de saint Jean l'Evangéliste ; la patène : la Cène, d'après Léonard de Vinci.

— *2 burettes avec plateau*; *aiguière avec bassin; bougeoir*; *vase au Saint-Chrême.* (Toutes ces pièces portent gravées les

armoiries du prélat donateur.) *Sonnette et ciseaux d'ordination.*

203. — Burettes de vermeil avec émaux cloisonnés.

Offertes par plusieurs communautés du diocèse, le 29 juin 1887, au cardinal Bernadou. — Œuvre moderne de Poussielgue, de Paris.

204. — Bougeoir épiscopal du cardinal Bernadou.

Argent doré à émaux champlevés. — Inscription : *Villeblevin, 14 mai 1887.* — Œuvre moderne de Poussielgue, de Paris.

205. — Petite chapelle du cardinal Bernadou.

Deux chrémières, deux plateaux, ciseaux d'ordination et cuiller pour le Saint-Chrême.



Extr. de l'*Orfévrerie*, par Havard. — Quantin

206. — Croix d'autel. H. 0 m 34 ; L. 0 m 24. — XIIe siècle.

Croix pattée aux extrémités trilobées ; bronze fondu et doré.

Le montant et les bras, bordés d'un listel en relief gravé en dents de scie, portent à chaque extrémité une alvéole ovale enchâssant une calcédoine.

Le Christ, en applique, attaché par quatre clous, la couronne royale sur la tête, est vêtu d'un jupon retombant jusqu'aux genoux et ourlé de chaque côté d'un large galon strié.

207. — Croix. 0^{m}077/0^{m}077. — VIIIe ou IXe siècle.

Croix d'applique en cuivre, aux extrémités ancrées, revêtue de lames d'argent estampées, décorées d'entrelacs de style mérovingien et d'une bordure en grènetis. Au centre, était soudé un médaillon circulaire, aujourd'hui disparu.

Trouvée, en 1896, dans le coffre des reliques anonymes.



Photogr. M. Ninot.

208. — Croix processionnelle. H. 0^{m}36; L. 0^{m}26. — XIIIe siècle.

Croix pattée, découpée dans une épaisse lame de cuivre doré. Au bas, sont rivées des fleurs de lis terminant une longue fiche de cuivre.

Sur la face, sont gravées : une croix plantée sur une montagne; au centre, le nimbe crucifère; au sommet, un ange, et, aux extrémités des bras, la sainte Vierge et saint Jean dans l'attitude de la douleur. (Contrairement à la tradition, la Vierge est à gauche.)

Le Christ en figure d'applique ciselée, les pieds fixés par un clou unique sur un cul-de-lampe, paraît d'époque postérieure.



Ext. de l'*Orfévrerie*, par Havard. — Quantin

Au revers, sont gravés : au centre, un *Agnus Dei* dans une

rosace, et, à chaque extrémité, les emblèmes des évangélistes.

209. — Croix processionnelle. H. 0m70. — XIVe siècle.

Cylindres de cuivre, gravés en hélice, les extrémités s'enchâssant, sous une douille découpée en couronne, dans une pomme terminée par un bouton. Christ en bronze et, à la la place du titulus, médaillon découpé à jour, figurant un évangéliste. Au revers, une vierge en bronze. Sur le nœud, monté sur une douille, s'adaptent six boutons saillants; trois d'entre eux renferment encore, sous un disque de verre, une pâte sur laquelle sont des personnages grossièrement dessinés.

210. — Croix processionnelle. H. 0m63. — XIVe siècle.

Identique à la précédente; toutefois, les cylindres ne portent pas de gravures; l'hémisphère extérieur des pommes terminales est orné de godrons rayonnant autour du bouton central. Ces godrons sont reproduits sur le nœud relevé de huit boutons en losange, enchâssant des lames de cuivre à fleurs de lis et besants gravés.

211. — Croix processionnelle. H. 0m84. — XVe siècle.

Ame en bois revêtue de lames de cuivre estampé, ornées de rinceaux. Bras terminés en fleur de lis, succédant à un quatre-feuilles orné sur la face et le revers des médaillons des quatre evangélistes en cuivre fondu et doré. Christ rapporté, fixé par trois clous.

Au revers, à la croisée, sur une plaque de cuivre fondu et doré, encadrée de motifs architectoniques de la Renaissance, Notre-Dame de Pitié, entourée d'anges, avec la légende : O MATER PIETATIS.

Le nœud, monté sur une douille, est une sphère aplatie.

212. — Croix processionnelle. H. 0m78. — XVe siècle.

Forme et décoration identiques. Le médaillon central du revers est un *Agnus Dei* en cuivre repoussé.

213. — Croix processionnelle. H. 0m80. — XVIIe s.

Fonte de cuivre argenté avec fleurons et nœud très développé.

214. — Christ en bronze. H. 0m13. — Moyen âge.

215. — Croix archiépiscopale. H. 2m40. — Œuvre moderne de Poussielgue, orfèvre, à Paris.

A double traverse, en vermeil, avec filigranes, pierreries et émaux, exécutée dans le style du XIVe siècle. Au revers, les armoiries émaillées de Mgr Bernadou et de l'Eglise de Sens.

Don de l'Etat, en 1873.

216. — Crosse de Guillaume de Melun Ier, archevêque de Sens (1317-1329). H. 0m29. — Fin du XIIIe siècle.

Cuivre doré et ciselé ; sur la douille, bandelettes de feuillage disposées en hélice ; la pomme, à huit côtes saillantes, surmontée d'une couronne à dents lancéolées. Le crosseron, terminé par une tête de serpent et garni d'une crête dentelée, est décoré d'une course de rinceaux gravés. Au centre est fixé un médaillon quadrilobé, repercé à jour et ciselé, portant sur chaque face un *Agnus Dei* au milieu de rinceaux. Le livre des Evangiles est placé aux pieds de l'Agneau.

Trouvée, en 1887, dans le tombeau de G. de Melun, à la cathédrale.



Bull. de la *Soc. des Antiquaires de France.*

217. — Crosse du cardinal de la Fare. H. 2m08.

Argent doré. Le bâton, formé de cylindres de vermeil estampés et ciselés à fleurs de lis, montés sur une âme de bois.

Donnée par le roi Louis XVIII, en 1821, pour faire partie du mobilier officiel de l'Archevêché ; elle y a été remplacée, en 1867, par une autre crosse de vermeil.

218. — Crosse du cardinal Bernadou. H. 1 m 95. — Œuvre moderne de Poussielgue, orfèvre à Paris.

Exécutée en vermeil, avec gravures, émaux et pierreries, dans le goût du XIVe siècle. Dans la volute formée par un dragon ailé, le cardinal Bernadou est représenté recevant du Souverain Pontife le chapeau cardinalice. Aux rinceaux est attaché un écusson aux armes du prélat. Sur le nœud, dans quatre édicules, statuettes des saints patrons du cardinal et de son diocèse : saint Savinien, saint Germain, saint Victor et saint Félix.

Le sommet de la hampe porte gravée, sur champ d'émail pourpre, l'inscription : OFFERTE A S. E. LE CARDINAL BERNADOU, ARCHEVÊQUE DE SENS, PAR LES DAMES DE SENS ET DU DIOCÈSE.

219. — Couverture de livre en cuivre doré. H. 0 m 315 ; L. 0 m 205. — XVIe siècle.

Sur la plaque antérieure, repoussée et ciselée, saint Paul dans un encadrement ovale, accompagné d'angelots, de chimères et de guirlandes.

Sur le revers, simplement gravé, saint Pierre dans un encadrement identique.

Cette reliure, retrouvée dans la sacristie en 1892, a revêtu jusqu'au commencement de ce siècle l'*épistolier de Sens* (n° 396). C'est elle sans doute que désigne l'Inventaire de 1595 : « Un livre des épistres qui a la couverture de cuyvre... »

220. — Chandelier. H. 0 m 15. — XIIIe siècle.

Bronze autrefois doré. La tige est munie d'un nœud et montée sur une base évasée reposant sur trois pieds terminés en tête de serpent.

221. — Chandelier d'autel. H. 0 m 32. — Dinanderie XVe siècle.

222. — Chandelier d'autel. H. 0m29. — Dinanderie XVe siècle.

223. — Chandelier de cuivre. H. 0m45. — Epoque Louis XIII.

224. — Réchaud, fer découpé. — Moderne.

225. — Bénitier, cuivre. H. 0m085. — XIVe siècle.

Forme de cloche renversée, avec anse en arceau trilobé et chanfreiné.

Donné en 1890.

226. — Bénitier, cuivre. H. 0m11 ; Diam. 0m095. — XIVe siècle.

Forme de cloche renversée, profilée à mi-hauteur d'une bague en relief. Dans le haut, inscription gravée moderne : E. RIOSET.

Don de M. l'abbé Juste. 1897.

227. — Bénitier. H. 0m13. — Dinanderie XVe siècle.

Forme presque cylindrique ; profilé à mi-hauteur d'un anneau en relief. Le pied en scotie a pour base un bandeau repercé de six quatrefeuilles à jour. L'anse, en forme de fer à cheval, s'engage dans deux têtes fondues en creux, grossièrement gravées.

Donné en 1890.

228, 229, 230. — Encensoirs, cuivre. — XVIe et XVIIe s.

Coll. Chauveau.

231. — Lampe de sanctuaire, en vermeil.

Autour du bouton inférieur, est gravée l'inscription : DON DE S. A. R. MADAME, DUCHESSE D'ANGOULÊME, A L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE SENS. REMIS A M. DE LA FARE, ARCHEVÊQUE DE SENS. ANNÉE 1821.

232. — Plateau. Diam. 0m395. — XVIe siècle.

Cuivre argenté repoussé et ciselé, décoré de godrons et de fleurons fleurdelisés.

233. — Plateau. Diam. $0^{m}40$. — XVIe siècle.

En cuivre argenté repoussé et ciselé; le fond représente l'Annonciation.

234. — Boîte à reliques. — Ovale $0^{m}08/0^{m}05$.

Cette boîte, provenant d'un sépulcre d'autel, porte gravées sur le couvercle, les armoiries de Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens (1646-1674). — Don de M. l'abbé HEURLEY, doyen de Saint-Florentin, en 1893.

235. — Bénitier. H. $0^{m}35$; L. $0^{m}18$. — Epoque Louis XIV.

Dans le cadre, bas-relief représentant le Calvaire. Cuivre doré.

Don de M. GOURLOT, chanoine de Sens.

236. — Petit cadre, cuivre ciselé doré. — Epoque Louis XIII.

237. — Epingle de bronze, à tête découpée en forme de trèfle.

Trouvée, en 1896, dans le coffre des reliques anonymes.

238. — Mortier en bronze. H. $0^{m}085$; Diam. $0^{m}12$. — XVIe siècle.

Décoré de bâtons noueux en relief, de roses et de médaillons de la sainte Vierge.

BIJOUX

239. — Anneau de saint Loup, archevêque de Sens († 623).





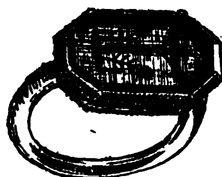
Dictionnaire du Mobilier, par Viollet le Duc, et *La Bague depuis l'Antiquité,* par H. Téterger.

Anneau d'or terminé par deux têtes de dauphin, mordant le chaton annulaire, garni de griffes en feuilles de trèfle, et sertissant un saphir cabochon (1).

« L'annel de monsieur saint Loup, qui est au bas trésour, avec son peigne et ses gants qui sont au hault trésour. » (Invent. de 1446)

Cet anneau avait la réputation de guérir les maladies d'yeux. Le 7 décembre 1722, le Chapitre autorisa les chanoines du trésor à le faire toucher aux yeux d'un malade. (Reg. cap., Archiv. de l'Y., G. 680.)

240. — Anneau du pape Grégoire XI (2). — XIVᵉ siècle.



Anneau d'or, à chaton octogone allongé, sertissant une améthyste gravée d'un christ en croix entre deux tiges de rosier. La tranche du chaton est ornée de trilobes, et le revers porte l'inscription gravée au XVIIᵉ siècle, sous une tiare et deux clefs en sautoir : *Gregorius XI, Pont. Max. mccclxxviii.*

Cet anneau n'appartenait pas à la *chapelle* « de drap de damas blanc battu d'or, » léguée à la cathédrale par Grégoire XI. Au XVIIᵉ siècle, il était dans le reliquaire du doigt de saint Luc le Jeune. « On a renfermé dans ledit « coffre une bague d'or siez par le milieu, sur laquelle est enchâssée une « grande amétiste talliée, et sur laquelle on voit un christ gravé avec deux « branches de fleurs aux deux costés, laquelle a esté donnée au Chapitre par « feu Mgr de la Hoguette, archevèque de Sens (1692-1715), qui l'avait eue de « son oncle, Mgr de Péréfixe, archevèque de Paris, qui l'avait eue en présent « de la Reine mère (Anne d'Autriche) ; ladite bague provenant de la libéra- « lité de N. S. Père le Pape. L'on prétend qu'elle avait été faite pour *M. des* « *Rosiers*, lequel est devenu depuis pape. » (Inv. de 1768.)

---

(1) Saint Avit, arch. de Vienne, au VIᵉ siècle, demande que l'anneau qui doit lui être offert soit une « bague de fer *ornée de deux dauphins...* ; au centre du chaton sera enchâssée une pierre...; à l'opposé du chaton, l'anneau sera formé par les queues des dauphins. On cherchera, pour l'enchâsser entre eux, une *pierre allongée* et pointue aux deux extrémités. » Epist. 78 ; voir *Introduction au catalogue des monnaies mérovingiennes*, de la Bibl. nat.

(2) Le cardinal Pierre Roger de Beaufort, comte de Rosiers, neveu du pape Clément VI (qui fut archevèque de Sens), devint chanoine et archidiacre de Sens, le 5 octobre 1346. Il garda ces bénéfices jusqu'à son élection au souverain pontificat (1370). Grégoire XI fut le dernier pape d'Avignon et ramena à Rome le Saint-Siège (m. 1378).

241, 242. — Deux anneaux épiscopaux. — XIV[e] siècle. **Cuivre doré avec cabochon ovale de cristal.**

Trouvés en 1887 dans le tombeau de l'archevêque Guillaume de Melun II (✝ 1376).

243. — Agrafe d'ornement. — XIV[e] siècle.

Trèfles de cuivre doré, bordés d'un perlé et portant chacun trois pierres rouges, blanches ou vertes, avec une petite perle au milieu.

Même origine.

244. — Anneau cardinalice de M[gr] Bernadou.

Remis par S. S. Léon XIII, dans le consistoire du 17 mars 1887. Le chaton ovale, sous lequel sont les armoiries émaillées du pape, porte une topaze brûlée.

245. — Couronne d'ostensoir avec pierres fausses.

246. — Amulette.

Cornaline ronde et plate, enchâssée dans une capsule d'argent. Sur la cornaline est figuré un crucifix d'où tombent des gouttes du précieux sang, avec l'inscription : IHS AVTEM TRANSIENS P MEDIVM ILL°R IBAT. (*Jesus autem transiens per medium illorum ibat.*)

247. — Collier de l'ordre du Saint-Esprit. — XIX[e] siècle.

29 plaques (H. 0 m 45) d'or ciselé et émaillé, reliées par des anneaux. Elles représentent alternativement, sur des flammes, une fleur de lis d'or, le chiffre H entouré de couronnes et de cornes d'abondance, enfin des trophées d'armes.

A ce collier est suspendue une croix de Malte d'or, émaillée de blanc, chaque rayon pommeté d'or, avec une fleur de lis dans l'intervalle des bras, et au centre, d'un côté, une colombe sur un fond de flammes vertes, de l'autre, un saint Michel.

Une note du cardinal de la Fare, au sujet des objets indispensables pour le service anniversaire du Dauphin, porte cette mention : « Supplier le Roi de faire remplacer dans la décoration du catafalque le collier des ordres que

Louis XV avait accordé pour cet usage, mais qui a été enlevé avec toutes les richesses du Trésor de l'Eglise de Sens. » Le 30 novembre 1826, sur l'ordre du Roi, le vicomte de la Rochefoucauld, directeur des beaux-arts, remit au cardinal « *l'un des colliers restés sans destination à l'époque du sacre.* » (Archives de la Fabrique.)

L'ÉCRIN, garni de peluche blanche et couvert en maroquin rouge à gaufrures d'or, porte le chiffre de Charles X, surmonté d'une couronne et l'écusson royal. Au-dessous, on lit : ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

248. — Plaque de l'ordre du Saint-Esprit, brodée de paillettes d'argent, imbriquées. H. 0m 10.

249. — Grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit.

Large ruban bleu avec croix identique à celle du collier.

Les numéros 248 et 249 furent remis au nom du Roi, en avril 1827, au cardinal de la Fare, pour la cathédrale. (Lettre du comte de Sèze. Arch. de la Fabrique.)

250. — Etui ayant servi à renfermer le bâton du maréchal du Muy. (Voir n° 302.)

Le bâton a disparu. L'étui long de 0m57 est recouvert de maroquin rouge à gaufrures fleurdelisées d'or. On lit en haut : BATON DE MARÉCHAL DE FRANCE, VI DU RÈGNE DE LOUIS XVI ; au bas : LOUIS-NICOLAS-VICTOR DE FÉLIX, COMTE DU MUY, 1775. A chaque extrémité, sont empreintes les armoiries des Félix, portant les trois lettres F.F.F. *(Felices Fuerunt Fideles.)*

251. — Croix de chanoine du Chapitre de Saint-Denis.

Croix de Malte d'argent doré, chaque rayon émaillé de violet avec bordure blanche, pommeté d'or ; une fleur de lis dans les intervalles des bras. Au centre, un médaillon ovale porte, d'un côté, un saint Denis sur fond d'or, avec la légende : VOTUM PRO REGE — SEPULTURA REGUM ; de l'autre, les armoiries du Chapitre : *d'azur à la bannière d'argent accompagnée de trois fleurs de lis d'or, 2 et 1 ;* légende : CAPITULUM REGIUM Sti DYONISII — 1816.

Ruban de soie violette, bordé d'un liseré blanc.

Don de M. l'abbé Petitier, doyen du Chapitre de Sens.

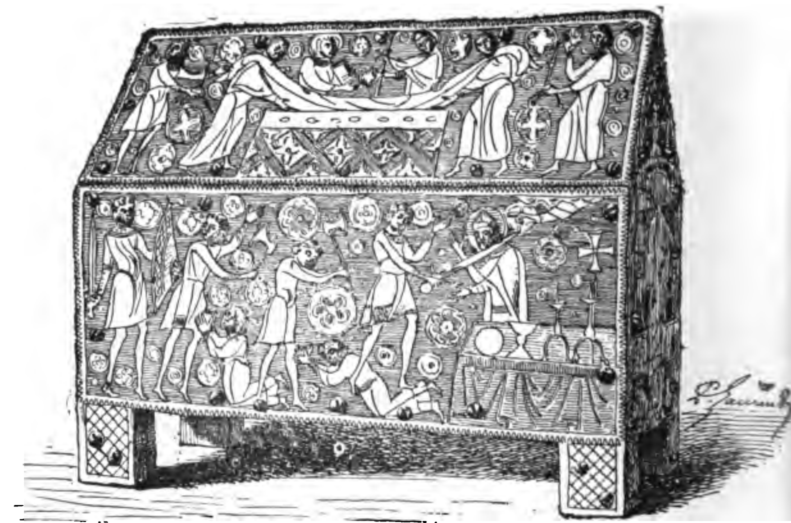
252. — **Chapelet** en lapis-lazuli, monté en or.

Don de Mgr Pichenot, archevêque de Chambéry.

ÉMAUX

I. — ÉMAUX CHAMPLEVÉS

253. — **Châsse,** en forme de maison. H. 0m20 ; L 0m 24. — XIIIe siècle. Limoges.



Gazette des *Beaux-Arts*.

Sur un fond bleu lapis, semé de rosaces polychromes, les personnages laissés en épargne sont dorés et gravés au trait. Les têtes en relief rapportées, et les pieds de la châsse, en

cuivre à gravure quadrillée, indiquent l'origine limousine.

La face représente le martyre d'un évêque et de ses deux compagnons. Un soldat tranche de son épée la tête du pontife à l'autel. Dans le ciel entr'ouvert apparaît la main de Dieu bénissant. Sur l'autel : le calice, la patène et, entre deux chandeliers, une croix pattée. Deux soldats s'apprêtent à frapper de leur hache les acolytes de l'évêque; un autre, portant le bouclier et l'épée nue, contemple cette scène.

Sur la pente du toit, un évêque préside à l'ensevelissement du martyr.

Chaque face latérale montre, sous une arcature en cintre surbaissé, surmonté d'un édicule à toit conique, un personnage debout et nimbé, gravé en réserve, l'un tenant un livre, l'autre ayant les bras croisés. Ces figures se détachent sur un fond d'émail bleu lapis, semé de rosaces.

Au revers, sur le toit et sur une partie de la caisse, deux plaques, semées de rosaces polychrômes, inscrites dans des carrés bleu lapis bordés de bleu turquoise.

Donnée, en 1851, par M. l'abbé Chauveau, vicaire général de Sens, pour renfermer une relique de sainte Colombe, destinée à être exposée à la vénération des fidèles. (Registre des reliques.)

254. — Custode. H. 0 m 09; Diam. 0 068. — XIIIe siècle. Limoges.

Forme cylindrique; couvercle conique terminé par un bouton. La décoration consiste en rinceaux épargnés sur champ d'émail bleu lapis, et en médaillons circulaires inscrivant une fleur à quatre pétales émaillés de blanc.

255. — Deux Urnes H. 0m30. — Travail chinois moderne.

Offertes par Mgr Louis-Gabriel Delaplace, évêque titulaire d'Andrinople et vicaire apostolique de Pékin, ancien élève de la maîtrise de Sens († 1884), à M. l'abbé Morel, chanoine, qui en fit don au trésor, en 1876.

(Voir aussi la garniture d'émail du coffret d'ivoire, n° 143.)

II. — ÉMAUX PEINTS

Tous les numéros de cette série, sauf les nos 258 et 259, proviennent de la collection Chauveau.

256. — Christ portant la croix. — H. 0m09; L. 0m07.

Une partie du vêtement en émail translucide, à rehauts d'or. Contre-émail rouge brique.

257. — Annonciation. H. 0m075; L. 0m055 (le haut arrondi).

Contre-émail translucide.

258. — Le Sauveur bénissant. H. 0m143; L. 0m110.

Contre-émail rouge. Don de M. Gourlot, chanoine de Sens.

259. — La Vierge Marie. H. 0m143; L. 0m110.

Contre-émail rouge. Don Gourlot.

260. — Saint Thomas. H. 0m170; L. 0m130.

Fond violet foncé. Légende : V. SAINCT THOMAS. — IL DESCENDIT. ES. ENFERS. LE. TIERS. IOUR — RESSVSCITA. DE. MORT. Contre-émail rouge saumon.

261. — Christ en croix. — Ovale. H. 0m12; L. 0m11.

Médaillon octogone inscrit dans un ovale et entouré de rinceaux en relief blancs. Contre-émail bleu signé P. N. (Pierre Nouailher † 1630).

262. — Le Sauveur adolescent. — Ovale. 0m105/0m09.

La tête est nimbée de rayons d'or. Sur le contre-émail bleu sombre, inscription en or : *N. Laudin, émaillieur près les Jésuites à Limoges*. (Nicolas Laudin † 1698.)

263. — Vierge de l'Annonciation. H. 0m088; L. 0m07.

Légende : ECCE ANCILLA DOMINI. Contre-émail rouge, sur lequel on a écrit *Aillant*. (Sans doute le lieu de la dernière provenance.)

264. — Pénitence de saint Pierre. — Rond. Diam. 0m07.

Légende : S. PETRVS. Au revers, rosace à 16 rayons blancs rehaussés de traits rouges et filets d'or sur fond noir.

PORTRAITS D'EMPEREURS ROMAINS

1° *Six médaillons ovales, H. 0m 10 ; L. 0m 08,* encadrés de filets dorés. Têtes couronnées de lauriers. Contre-émail violacé. Probablement de l'atelier de Jacques Ier Laudin (1627-1695).

265. — Tibère (14-37) [TIBERI] VS CÆSAR.III.

266. — Caligula (37-41) .CÆSAR.CALIGVLA.IIII.

267. — Néron (54-68) .NERO.CLAVDIVS.CÆSAR.VI.

268. — Galba (68-69) .SER [VIVS].GALBA.VII.

269. — Vespasien (69-79) FLAVIVS.VESPASIANVS.X.

270. — Titus (79-81) .TITVS.VESPASIANVS.XI.

2° *Quatre médaillons ovales, H. 0m 07 ; L. 0m 055.* Même décoration. Contre-émail rouge.

271. — Tibère (14-37) .TIBERIVS.CÆSAR.III.

272. — Othon (69) .SILVIVS.OTHO.VIII.

273. — Vitellius (69) .AVL [VS].VITELLIVS.VIIII

274. — Vespasien (69-79) FLAVIVS.VESPASIANVS.X.

275. — Portrait d'une dame. H. 0m 125 ; L. 0m 095.

En costume de veuve, les larmes aux yeux, elle tient un chapelet. Fond noir semé de points d'or. Contre-émail rouge, signé I. L. (Jacques Laudin) fin du XVIIe siècle.

276, 277. — Saint Paul, saint Luc. H. 0m 10 ; L. 0m 08.

Médaillons ovales sur plaque rectangulaire. Les angles sont occupés par une fleur bleue entourée de rinceaux dorés. Grisaille rehaussée d'or, sur fond noir. Contre-émail rouge signé I : L (Jacques Laudin) fin XVIIe siècle.

Les sept pièces suivantes, de la fin du XVIIe *et du* XVIIIe *siècles, offrent un sujet sur fond noir dans un médaillon ovale, avec bordure à rinceaux blancs en relief, rechampis de noir.*

278. — Sainte Anne et la Sainte Vierge. 0m 115/0m 075.

Légende : S. ANNA. Signature au bas I. N. (Jacques ou Joseph Nouailhier, fin XVIIe siècle.

279. — Sainte Vierge. H. 0m13; L. 0m098.

Travail inachevé. Buste émergeant d'un nuage et entouré de rayons d'or. Contre-émail violacé.

280. — Assomption. — Ovale. H. 0m22; L. 0m185.

Fond bleu lapis. Contre-émail de même ton.

281. — Sainte Famille. H. 0m140; L. 0m110.

Légende : LA SAINTE VIERGE. Contre-émail bleu sombre.

282. — Saint Henri, empereur. H. 0m10; L. 0m08.

Légende : Saint HANRY.

283. — Sainte Geneviève. H. 0m105; L. 0m085.

Légende : IENEVIEVE. Contre-émail violacé.

284. — Sainte Vierge et Enfant-Jésus. 0m105/0m083.

Contre-émail violacé.

285. — Saint Joseph couronné par l'Enfant-Jésus. H. 0m125; L. 0m10.

Légende : SAINT JOSEPH. Contre-émail violacé.

286. — Sainte Françoise. — Ovale. H. 0m20; L. 0m175.

Peinture sur émail. Bordure de fleurs sur fond blanc. Légende : SAINTE FRANÇOISE. Sur le revers bleu lapis, signature en lettres d'or : *NL audin laisné* (Noël ou Nicolas Laudin), fin XVIIe siècle.

287. — Saint Louis. H. 0m085; L. 0m06.

Le roi est agenouillé devant la sainte Couronne d'épines. Médaillon rond sur plaque d'escarcelle arrondie en bas, terminée en pointe au sommet. Retouches dans le haut. Contre-émail violacé.

288. — Saint Bernard. Même forme. H. 0m085; L 0m06.

Contre-émail bleu lapis.

III. — MINIATURES SUR ÉMAIL

289. — Portrait d'évêque. — Ovale 0m058/0m052. Fin XVIIe siècle.

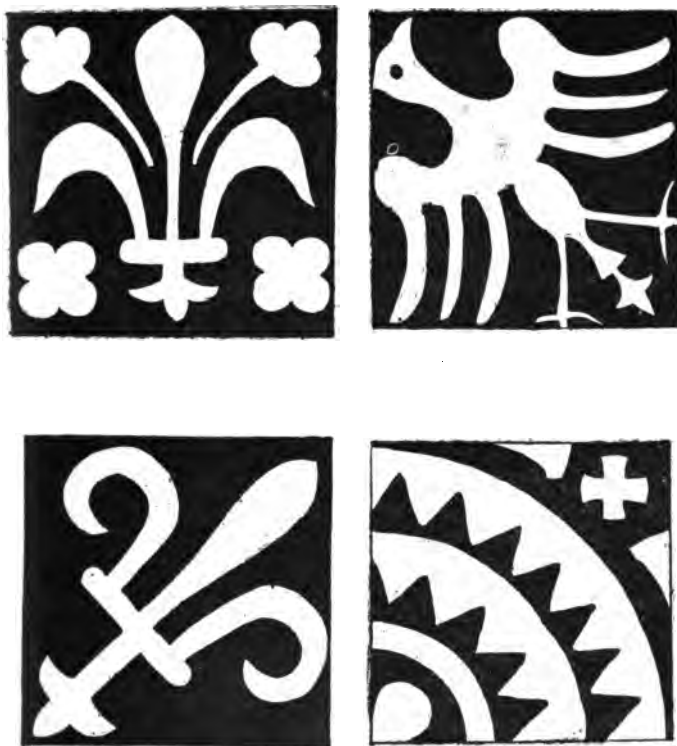
Contre-émail violacé.

290. — Marine. H. 0m033, L. 0m45.

Contre-émail blanc.

291. — Une dame et son enfant. Diam. 0m025. Epoque Louis XIV.

Contre-émail bleu turquoise.



Carreaux vernissés de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif.

PEINTURES

I. — PEINTURES SUR TOILE

292. — Le Baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain *F. Lemoyne in. et pinx.* 1717 (1).

293. — La Tentation dans le désert. Signé : *F. Lemoyne in. et pinx.* 1715.

294. — La Samaritaine. Signé : *Lemoyne.* 1720.

295. — Les Noces de Cana. (pas de signature.)

296. — La promesse de l'Eucharistie, ou la profession de foi de saint Pierre (S. Jean, chap. VI). *F. Lemoyne in. et pinx,* 1717.

Ces cinq tableaux exposés dans les sacristies ont été légués par le cardinal de la Fare. Les quatre derniers forment une même série rappelant des symboles ou des prophéties relatives au *Pain de Vie.* Chaque toile mesure 2 ^{m} 70 de largeur, 1 ^{m} 60 de hauteur.

297. — Vierge et l'Enfant-Jésus. H. 0 ^{m} 64 ; L. 0 ^{m} 52.

298, 299. — Portraits du Dauphin et de la Dauphine (2). Ovale. H. 0 ^{m} 80 ; L. 0 ^{m} 64.

Sur le cartouche, au sommet du cadre, on lit ; *Donné par le roi Louis XV au Chapitre de Sens en 1773.*

---

(1) François Lemoyne (1689-1737), membre de l'Académie royale de peinture et premier peintre du roi, maître de François Boucher.

(2) Père et mère des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, inhumés dans le chœur de la métropole de Sens.



Nº 291. — *La Samaritaine*, tableau de Lemoyne. — Photogr. M. Ninot.



N° 295. — *Les Noces de Cana*, tableau de Lemoyne. — Photogr. M. Ninot.

Au revers des toiles se trouvent les inscriptions :

N° 298. — *Louis, Dauphin de France, mort à Fontainebleau, le 20 décembre 1765, âgé de 36 ans, 3 mois et demi.* PEINT PAR FREDOU.

N° 299. — *Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine douairière de France, morte à Versailles, le 13 mai 1767, âgée de 35 ans, 9 jours.* PEINT PAR FREDOU (1).

300, 301. — Portraits du comte (2) et de la comtesse de Provence (3). — Ovale. H. 0m90; L. 0m63.

Le 17 juillet 1777, Monsieur, frère du roi, vint à Sens prier sur les cercueils de son père et de sa mère, récemment exhumés et déposés dans la chapelle de Sainte-Colombe, en attendant l'achèvement du caveau sur lequel devait s'élever le mausolée de Coustou. En complimentant le prince, le Chapitre le supplia de donner à l'Eglise de Sens son portrait et celui de son épouse. (Reg. capitulaire.)

302.— Portrait du maréchal du Muy (4). Ovale. 0m80/0m60

Une inscription au revers porte : *Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du Muy, chevalier des ordres du roy, gouverneur de Villefranche en Roussillon, Menin de feu Monseigneur le Dauphin, ministre et secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, maréchal de France, mort le 10 octobre 1775.*

Donné au Chapitre de Sens, pour être placé dans la salle capitulaire, par M. le marquis du Muy, son frère, lieutenant général des armées du roy, premier maître de l'hôtel de Madame.

Peint à Paris, par Hall (5), *Suédois, peintre du roy et des enfants de France, 1776.*

303. — Portrait du cardinal de Luynes. 0m68/0m58.

Paul d'Albert, cardinal de Luynes, archevêque de Sens (1753-1788), mem-

---

(1) Jean-Martial Fredou de la Bretonnière, peintre de portraits renommé du milieu du XVIIIe siècle.

(2) Louis-Stanislas-Xavier, quatrième fils du Dauphin, devint roi de France, sous le nom de Louis XVIII (m. 1824).

(3) Marie-Joséphine-Louise de Savoie, fille de Victor-Amédée, roi de Sardaigne (m. 1810).

(4) Son tombeau est devant l'entrée principale du chœur.

(5) Pierre-Adolphe Hall, peintre miniaturiste suédois, surnommé le Van Dyck de la miniature. Le Louvre possède plusieurs portraits, par lui, extrêmement estimés (1739-1794).

bre de l'Académie française (1743), commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, avait été aumônier de la Dauphine, à l'arrivée de cette princesse en France (1747).

804 — Portrait de saint Vincent de Paul. 0m74/0m55.

Don de M. Rupied, ancien directeur du séminaire, curé de Saint-Pierre de Sens, et chanoine titulaire († 1841). Invent. de 1798.

805. — Portrait d'Olivier le Crec (1), chanoine et maire de Sens. H. 1m90 ; L. 1m45.

En haut est peinte l'inscription : O LE CREC, ANNO ÆTATIS SUÆ 43, 1575. Ce chanoine s'étant vu contester, par ses collègues de Paris, le droit de porter dans leur église le costume rouge, le Chapitre de Sens lui délivra, le 23 août 1574, une attestation affirmant ce droit. C'est à cette occasion sans doute qu'Olivier le Crec fit peindre ce portrait le représentant à genoux, avec la robe rouge et le large surplis de linon que les chanoines de Sens revêtaient avant la Révolution.

Sur le prie-Dieu, on voit les armoiries du chanoine. Son écu timbré de la mitre abbatiale est écartelé, *les 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules accompagné de 3 criquets de sable, posés 2 et 1; les 2 et 3, de gueules à 3 grelots d'or, posés 2 et 1.*

Ce portrait fut « donné au Chapitre par feu M. Gibier de Serbois, son parent. » (Invent. de 1768.)

806. — Portrait de Charles-Nicolas Taffoureau de Fontaine (2), ovale. H. 0m72 ; L. 0m58.

Donné par les héritiers de Mlle Octavie Lequeux, en 1893.

II. — PEINTURES SUR BOIS

807. — Ecce homo. H. 1m06 ; L. 0m75.

808. — Mise au tombeau. H. 0m98; L. 0m65.

---

(1) Aumônier du roi, chanoine de Sens (1557) et de Notre-Dame de Paris (1558), abbé de Jouy (dioc. de Sens) et d'Aiguevive (dioc. de Tours), élu maire de Sens le 28 décembre 1581, il mourut le 28 juillet 1582, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre-le-Rond, dans la sépulture de Jean Richer, lieutenant-général, son beau-frère.

(2) Doyen du Chapitre de Sens, sacré évêque d'Alet, dans la métropole de Sens, le 29 mars 1699. Mort le 8 octobre 1738.

309, 310. — Vierge dite de saint Luc et Enfant-Jésus portant les instruments de la Passion. *Panneaux octogones*, H. 0 m 25 ; L. 0 m 20. — XVIIIe siècle.

Coll. Chauveau. Au dos du nº 309 est écrit : *L. Jossin. — Ste Marie.*

311. — Ecrin de croix. H. 0 m 21 ; L. 0 m 105.

Sur le couvercle : Saint François d'Assise; au revers : Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

312. — Sainte Famille. Panneau rond, diam. 0 m 32. — XVIIIe siècle.

Au dos est apposé un cachet de cire rouge portant 2 R entrelacés. (Coll. Chauveau.)

III. — PEINTURES SUR CUIVRE

Tous les Tableaux sur cuivre proviennent de la collection Chauveau, à l'exception du nº 333.

XVIe SIÈCLE

313. — Le Sauveur du monde. H. 0 m 18; L. 0 m 14.

XVIIe SIÈCLE

314. — Sommeil de l'Enfant-Jésus. H. 0 m 16 ; L. 0 m 13.

Au revers on a gravé à la pointe : L'ANGELIERE. On y voit aussi les marques suivantes : en haut W/GB et au dessous deux poinçons : l'un représentant une main ouverte, l'autre un cœur surmonté d'une croix et d'un 4 et entourant les lettres P S.

315. — Saint Etienne. H. 0 m 16; L. 0 m 13.

XVIIIe SIÈCLE

316. — Sainte Anne. H. 0 m 16; L. 0 m 13.

317. — Vierge entourée d'anges. H. 0 m 16; L. 0 m 125.

318. — Les Anges à la crèche. H. 0 m 165; L. 0 m 135.

319. — Adoration des Bergers. H. 0 m 185; L. 0 m 145.

320. — Adoration des Bergers. H. 0 m 15; L. 0 m 13.

321. — Adoration des Mages. H. 0 m 16; L. 0 m 135.

322. — Circoncision. H. 0 m 16; L. 0 m 13 Au revers est écrit : *Bertaut*.

323. — Jésus chasse les vendeurs. H. 0m 125; L. 0 m 160.

324. — Ecce Homo. H. 0 m 165; L. 0 m 125.

325 et 326. — Sainte Barbe, sainte Agnès. H. 0 m 13; L. 0m 105.

327. — Sainte Marthe. H. 0m 16; L 0 m 125.

328. — Saint Jérôme. Plaque octogonale. 0m 10/0m 075.

329. — Sainte Madeleine visitée par les anges. H. 0m 135; L. 0 m 105.

Au revers du cadre est écrit : *Hostel-Dieu.*

330. — Sainte Madeleine dans la solitude. 0 m 22/0 m 17.

331. — Sainte Thérèse devant le Saint Sacrement. H. 0m 135; L. 0 m 09.

332. — Sainte Catherine de Sienne. H. 0, 225; L. 0 m 17.

333. — Sainte Vierge. H. 0m 31; L 0 m 24.

Elle porte l'Enfant-Jésus dans une couronne de fleurs. Peinture attribuée à Stella.

Don de Monseigneur Pichenot, archevêque de Chambéry († 1885.)

IV. — PEINTURES SUR PIERRE

334, 335. — Halte pendant la fuite en Egypte. — Visitation. H. 0m 28; L. 0m 23, sur brèche.

336, 337. — Saint Augustin — Saint Laurent. H. 0m 165; L. 0 m 135, sur marbre blanc.

V. — DESSINS

338. — Christ en croix. H. 0 m 50; L. 0 m 20.

Dessin à la sanguine, signé : *Carle Vanloo* (1705-1765).

Don de M. et Mme Amédée Cotty, en 1895.

MONNAIES, MÉDAILLES
SCEAUX, ETC.

I. — MONNAIES ET MÉDAILLES

339. — Monnaie du sultan Khalil. — XIIIe siècle.

Dihrem rogné en argent du sultan mamlouck d'Egypte Khalil (1290-1293), ayant pour écrin une capsule d'argent, fermée d'un couvercle à charnière.

La légende, placée dans le champ, porte :

Premier côté : « *Il n'y a de Dieu qu'Allah.— Mohammed est le prophète de Dieu qui l'a envoyé avec sa direction et la vraie religion pour la faire triompher sur toute religion.* » Coran, IX, 33.

Deuxième côté. « *Le sultan el Malek el Achraf* (le roi supérieur) *Salâh ad din* (paix de la religion), *soutien de la foi mahométane, vivificateur de la dynastie abbasside, Khalil, fils de Kalaoun.* »

Les pièces complètes, offrent autour de cette légende : d'un côté, le nom de l'atelier et la date; de l'autre, une devise religieuse. (Catal. des monnaies musulmanes de la Bibl. nationale, III, nos 793 à 809 (1).

---

(1) Traduction et renseignements dus à l'obligeance de M. Paul Casanova, bibliothécaire au cabinet des médailles à Paris.

« Ung petit coffret d'argent non doré ouquel a ung des trante deniers de quoy N°. Seigneur fut vendu » dans « une layecte quarrée d'argent » renfermée « où coffret d'ivoire de la saincte chausse » — « laquelle layecte avec les choses dessusdites... donna madame de la Borde (2). » Inv. de 1464.

340. — Médaille de bronze. Diam. 0,066.

Sur la face : effigie de Napoléon III. Au revers : EXPOSITION UNIVERSELLE DE MDCCCLXVII A PARIS. HISTOIRE DU TRAVAIL. POUR SERVICES RENDUS. Au centre, sur un cartouche porté par deux génies : CATHÉDRALE DE SENS.

341. — Médaille *à l'effigie de Christiern II, roi de Danemarck, de Suède et de Norwège* (1513-1523) ; *bronze fondu.* Diamètre 0 m 055.

II. — SCEAUX

342. — *Du pape Clément VI* (1342-1352). Pierre Roger, qui fut archevêque de Sens ; empreinte sur plomb.

343. — *Du pape Innocent VI* (1352-1362) ; empreinte sur plomb.

Trouvée, en 1887, dans la sépulture de Guillaume de Melun, archevêque de Sens (1246-1374).

344. — *Du curé de Saint-Loup-d'Ordon.* Rond, diam. 0,027. XIIIe siècle.

Agnus Dei tenant l'étendard dont la hampe se termine par une croix pattée.

Donné en 1894.

345. — *Du Chapitre de Sens.* Ovale, 0 m 045/0 m 033. — XVIIIe siècle.

Armoiries de gueules, *à la croix d'argent, cantonnée de 8 crosses, deux adossées en pal dans chaque canton* ; au-dessus : croix archiépiscopale et chapeau à 4 rangs de houppes.

Légende : CAPITULUM SENONENSE. Au bas, devise : C.A.M.P.O.N.T.

---

(2) Probablement Isabelle de Savoisy, épouse de Jean IV, de Melun, seigneur de la Borde le Vicomte, et mère de Louis de Melun, alors archevêque de Sens (1433-1474).

346. — *De Monseigneur de la Fare*, évêque de Nancy, (1787-1801). Ovale, 0^{m}042/0^{m}035.

Armoiries : *d'azur, à 3 phares d'or en pal*, surmontées de la couronne ducale accompagnée de la crosse et de la mitre. Chapeau à 4 rangs de houppes.

Devise ; LUX NOSTRIS : HOSTIBUS IGNIS. Légende : ANNA. LUDOVICUS. HENRICUS. DE. LA. FARE. EPISCOPUS. NANCEIENSIS.

347. — *Du même*, cardinal-archevêque de Sens (1817-1829). — Ovale, 0^{m}045/0^{m}035.

Mêmes armoiries, entourées du cordon du Saint-Esprit et du manteau de duc et pair, le tout timbré de la croix archiépiscopale et du chapeau à cinq rangs de houppes.

Même devise.

Légende : A. L. H. DE LA FARE ARCHIEPS SENONENSIS, GALL. ET GERM. PRIMAS.

348. — *De Monseigneur de Cosnac*, évêque de Meaux (1819-1830). — Ovale. 0^{m}044/0^{m}0037.

Ecu aux armes : *d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules, le champ semé de molettes de sable*, timbré de la couronne, de la crosse et de la mitre, et, sur le tout, d'un chapeau à quatre rangs de houppes.

Devise : NEQUE AURUM HONORA NEQUE ARGENTUM.

Légende : JOANNES-JOSEPHUS-MARIA DE COSNAC, EPISCOPUS MELDENSIS.

349. — *Sceau identique*, mais sans légende 0^{m}027/0^{m}023.

350.— *Du même*, archev. de Sens.— Ovale. 0^{m}040/0^{m}034.

Composition identique, sauf la croix archiépiscopale substituée à la crosse et à la mitre.

Légende : JOANNES-JOSEPHUS-MARIA-VICTORIA, ARCHIEPISCOPUS SENONENSIS.

351. — *Sceau identique*, mais sans légende, 0^{m}027/0^{m}023.

352. — *De Monseigneur Jolly*, archevêque de Sens (1844-1867). — Ovale. 0^{m}027/0023.

Ecu aux armes : *d'argent à la croix latine d'azur, rayonnée d'or*; croix primatiale et chapeau à cinq rangs de houppes. Devise : SPES UNICA CRUX.

353.— *Le même* que le précédent.

354. — *Du cardinal Bernadou*, archevêque de Sens (1867-1891) — Ovale. 0^{m}027/0^{m}023.

Ecu aux armes : *d'or, au palmier de sinople planté sur une terrasse d'azur et accosté d'un agneau et d'une levrette de sable, cette dernière colletée de gueules.* Sous l'écu entouré du pallium sont suspendues les décorations de la Légion d'honneur et d'Isabelle la Catholique. Croix archiépiscopale et chapeau à cinq rangs de houppes.

Devise : FIDE ET LENITATE.

355. — *De Monseigneur Ardin*, évêque d'Oran (1880) et de la Rochelle (1884-1892), depuis archevêque de Sens. — Ovale. 0m023/0019.

Ecu aux armes : *de gueules à la croix d'or sur une montagne de 6 coupeaux de même, au chef d'azur semé d'étoiles d'argent.* Timbré de la crosse et de la mitre sous un chapeau à 3 rangs de houppes.

Devise : INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO.

Don de Mgr Ardin, 1896.

356. — *De Monseigneur Pichenot*, évêque de Tarbes (1870-1873). — Ovale. 0m027/0m21.

Ecu aux armes : *d'azur chargé en chef de deux grappes de raisin d'or, et en pointe d'un croissant d'argent supportant trois épis de blé d'or.* Devise : CONFIRMAT LÆTIFICAT.

Don de M. l'abbé Juste, 1896.

357. — *De Monseigneur Mabile*, évêque de Versailles.

Forme ogivale, 0,023/0,013. Monogramme du Christ accompagné de l'A et de l'Ω. Légende : SIG. PETRI EPISC. VERSALIENSIS. Devise : DEI VIRTUS.

Don de Mgr Ardin, 1897.

TIMBRES ARMORIÉS

358. — *De Monseigneur de la Fare.* — Ovale. 0m039/0m032, bordure de fleurs de lis. Légende : ARCHEVÊCHÉ DE SENS.

359. — *De Monseigneur de Cosnac*, évêque de Meaux. — Ovale. 0m027/0m023. Armoiries et devise.

360. — *De Monseigneur Jolly.* — Ovale. 0m038/0032. Légende : ARCHEVÊCHÉ DE SENS.

361. — *De Monseigneur Bernadou.* — Ovale. 0m039/0032. Légende : VICTOR FELIX ARCHIEPISCOPUS SENONENSIS.

362. — *De Monseigneur Pichenot*, archevêque de Chambéry. — Ovale 0^{m}40/0^{m}34. Légende : ARCHEVÊCHÉ DE CHAMBÉRY.

Don de M. l'abbé Justo, 1897.

CLICHÉS ARMORIÉS

363. — *De Monseigneur de la Fare*, cuivre, 0^{m}035/0^{m}032.
364 — *De Monseigneur de Cosnac*, zinc, 0^{m}048/0^{m}047.
365, 366. — *Du même*, 0^{m}06/0^{m}055 (deux exemplaires).
367. — *Du même*, 0^{m}09/0^{m}065.
368. — *De Monseigneur Jolly*, zinc, 0^{m}039/0^{m}044.
369. — *Du même*, 0^{m}09/0^{m}07.
370. — *Du même*, avec vignettes H. 0^{m}058, L. 0^{m}125.
371. — *De Monseigneur Bernadou*, cuivre, 0^{m}095/0^{m}075.
372. — *Du même*, cuivre, 0^{m}033/0^{m}028.
373. — *De Monseigneur Ardin*, cuivre, 0^{m}087/0^{m}067.
374. — *Du même*, 0^{m}060/0^{m}048.
375. — *Du même*, 0^{m}030/0^{m}027.



N° 363. — Armoiries du Cardinal de la Fare

MANUSCRITS

376. — Le livre d'or (*textus aureus*). — XIIIe siècle.

Evangéliaire à lettres ornées et rubriques écrites en or, sur vélin (H. 0^{m}31 ; L. 0^{m}205), de 109 folios.

Sur les dix dernières pages sont inscrits les serments prêtés par les archevêques de Sens et signés sur le maître-autel de la cathédrale, le jour de leur intronisation.

La formule de ce serment exigé par le Chapitre, depuis le Concordat de François Ier, est : *Ego... juro quod jura Capituli Senonensis communia et privata, consuetudines et libertates ac privilegia Capituli et Ecclesiæ fideliter observabo. Sic me Deus adjuvet et hæc sancta Dei evangelia.*

Etienne Poncher (1519-1525) est le premier archevêque qui l'ait prêté ; la dernière inscription relate la prise de possession de l'archevêché, au nom de Mgr de la Fare, par son vicaire général, Charles-Joseph de Launay de Vaudricourt, le 31 octobre 1821.

Reliure en maroquin rouge aux armes du cardinal de la Fare. Elle a remplacé la merveilleuse couverture d'or, enrichie d'émaux et de pierres précieuses, enlevée par la Révolution, et estimée, dit-on, au XVIIIe siècle, 40 000 livres (1).

377. — Canons d'autel. — XVIIIe siècle.

Texte manuscrit sur vélin, avec enluminures aux armes de Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens (1730 à 1753) ; encadrement en argent à guirlandes et attributs gravés et dorés avec incrustations d'écaille.

378. — Manuale episcoporum. — XVIe siècle.

---

(1) Voir la description détaillée, Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XI, p. 335.

Manuscrit sur vélin à lettres ornées. H. 0 m 285 ; L. 0 m 195. — 108 pages.

Au frontispice, miniature représentant, dans un encadrement de style Renaissance, un évêque prosterné au pied d'un calvaire. Au-dessous, un écusson timbré d'une crosse et d'une mitre, aux armoiries de Nicolas de Pellevé, cardinal archevêque de Sens (1562-1594), mort archevêque de Sens et de Reims en 1594 ; *écartelé : au 1 et 4, de gueules à la face humaine d'argent, le poil levé d'or ; au 2 et 3 d'argent, semé de fleurs de lis de sable.*

Ces armoiries ont été substituées à celles du premier possesseur du manuscrit, qui portait (on peut encore en juger par transparence) : *de gueules, au chevron d'argent accompagné de 3 besans d'or.* Ce blason est celui de Renault de Beaune, *successeur* de Nicolas de Pellevé à l'archevêché de Sens. Renault de Beaune avait été *évêque* de Mende en 1568. Peut-être son pontifical devint-il la propriété du cardinal de Pellevé, lorsqu'en 1583, Renault fut transféré à Bourges.

379. — Livre de chœur. 0 m 17/0 m 11. — 112 pages.

A l'usage des chanoines semiprébendés de l'Eglise de Sens ; écrit en 1763, pour Claude Aubry, alors chanoine de l'autel de S. Pierre, depuis chanoine de l'autel de S. Jean († 1782).

380. — Épitres et Évangiles des fêtes, à l'usage de l'Eglise de Sens.

Ecrit sur vélin, en 1755. H. 0 m 33 ; L. 0 m 11. — 112 pages.

381. — Extrait du Livre du préchantre.

Servant de coutumier à l'usage du Chapitre de Sens. Ecrit sur vélin, en 1765. H. 0 m 27 ; L. 0 m 19. — 211+24 pages.

Sur le premier feuillet, titre : *Series chronologica Decanorum Sanctæ Matris Ecclesiæ Senonensis,* de 1176 à 1794. Sur le dernier : *Series Præcentorum Sanctæ Matris Ecclesiæ Senonensis,* de 1045 à 1802.

La couverture est ornée de gros boutons à fleurons de cuivre.

Ce livre était enchaîné sur la stalle du préchantre. Il y remplaça le manuscrit du XIIe siècle, actuellement à la Bibliothèque de la ville de Sens.

382, 383. — Epistolier et Evangéliaire. — Fin XVIIe s.

Sur papier. H. 0 m 36 ; L. 0 m 24. — 56+144 pages. — Reliure en maroquin rouge à riches gaufrures d'or.

384. — Pontifical *de Mgr de Cosnac, archevêque de Sens.*

Ecrit sur papier, en 1833. H. 0m43; L. 0m27. — 214 pages. Reliure en maroquin rouge armoriée.

385. — Messes pontificales *du même archevêque.*

Sur papier. H. 0m34; L. 0m22. — 230 pages. — Reliure en maroquin rouge armoriée.

386. — Office des morts. — XVIIIe siècle.

Sur papier. H. 0m48; L. 0m32. — 52 pages.

387. — Petit rituel H. 0 m 09 ; L 0 m 055.

A servi pendant la Révolution à M. Pierre Santigny, curé de Saint-Martin d'Avallon. — Reliure de maroquin rouge.

Donné en 1896, par M. Michel Gally, chanoine de Sens.

AUTOGRAPHES ET BULLES

388. — Lettre de Saint-Vincent de Paul.

Adressée au R. P. Chatelain, religieux et directeur de l'hôpital de Joigny, et datée du 9 juin 1860. Seule la signature : *Vincent Depaul, indigne prêtre de la Mission*, est de la main du saint.

Donnée en 1813, par le conventionnel Jean-Claude Chastellain († 1824) (1).

389. — Lettre autographe du roi Louis XIV.

Ecrite à Fontainebleau, le 16 novembre 1661, *de la propre main* du roi, à l'archevêque de Sens, Louis-Henri de Gondrin, pour l'*établissement de la cure de ce bourg.*

Don de M. Félix Chandenier, 1897.

390. — Lettre autographe du cardinal de Luynes.

A M. de Jodrillat, lieutenant-général du bailliage et présidial de Sens. 1777.

Don de M. Alfred Tonnellier, 1896.

---

(1) Voir *Semaine religieuse* de Sens, 14 juillet 1894.

391. — Lettre autographe de Monseigneur Jolly.

Réponse aux félicitations du Chapitre de Sens à l'occasion de sa promotion, de l'évêché de Séez, au siège métropolitain de Sens. 17 décembre 1843.

392. — Lettre autographe du même.

Notification officielle au Chapitre de Sens de sa démission. 23 avril 1867.

393. — Bulle de S. S. Léon XIII.

A Monseigneur Dizien, évêque élu d'Amiens; autorisation pour recevoir la consécration épiscopale. 7 juin 1896.

IMPRIMÉS

394. — Bible latine, *avec gravures.*

Imprimée par Yolande Bonhomme, veuve Thielman Kerver. Paris, 1549. — 520 fos. 0,18/0,11. Reliure ancienne. Sur le titre est écrit : *Ex dono parentum T. N. Tronçon.*

395. — Antiphonaire sénonais, *partie d'été.*

Imp. François Girault, à Sens, 1552. — 250+64 fos. 0,44/0,30.

Antiphonarium ad ritum et consuetudinem Metropoleos ac Primatialis Senon. Ecclesiæ. RR. in Xto pris Domini Cardinalis a Borbonio eiusdem ecclesiæ Archiepiscopi authoritate... Venale reperitur Sen. in ædibus Francisci Girault, typographi, e regione valvarum sacelli hospitalis maioris domus Dei... 1552.

Sur le titre, gravure du martyre de saint Etienne. Dernière page aux armes du cardinal de Bourbon.

396. — Epistolier, *imprimé sur vélin.*

François Girault, à Sens, 1556. — 104+14 fos. — 0,29/0,19. — Sur le titre, écusson du Chapitre. Reliure moderne substi-

tuée vers 1830 à l'ancienne reliure de cuivre. (Voir nº 219.)

397. — Pontifical romain. — 2 vol. in-folio, 0,38/0,26.

Rome, Jac. Luna, 1595. — Reliure maroquin rouge à filets dorés. Sur la garde est écrit : *Ce livre cérémonial appartient au trésor de l'Eglise de Sens, ce 22 mars 1675. Maçon.*

398. — Pontifical romain, 3e *partie.*

Gravures de Gaspar Isac, 140+30 pages. — 0,39/0,26.

Reliure aux armes de Claude de Chabannes, évêque de Gap (1739-1741).

399. — Le Tableau de la Croix.

Paris, Mazot, 1651. Gravures de Collin. — 0,16/0,11.

Don de M. Thomas, chanoine de Sens.

400. — Bible latine *avec traduction allemande, et gravures.*

Par Germain CARTIERS. Constance. J.-F. Bez, 1751, 2 vol. in-fº.

Don de Mgr Jolly, archevêque de Sens, en 1867.

401. — Missel sénonais.

Sens, veuve et fils de Pierre-Hardouin Tarbé, 1785. — In-fº. 0,41/0,27. — Reliure aux armes de l'Eglise de Sens.

402. — Missel sénonais *(même édition)* 0,38/0,25.

Couverture de velours bleu avec coins, fermoirs et attributs d'argent gravé. On y lit les inscriptions : HÆC SUNT VERBA SANCTA. EGO SUM ALPHA ET OMEGA.

403. — Pontifical romain, *in-folio.*

Reliure aux armes de Mgr Bernadou, év. de Gap (1862-1867).

404. — Missel romain.

In-fº, Vienne, 1861. — Reliure aux armes du cardinal Bernadou, archevêque de Sens.

Ces deux derniers volumes, dons du cardinal Bernadou.

405. — Mémoire sur les instruments de la Passion.

Par Ch. ROHAULT DE FLEURY. Paris, Lesort, 1870.

Don de M. Morel, chanoine de Sens, 1876.

OBJETS DIVERS

406. — Chaise du doyen. — XVI[e] siècle.

Fauteuil pliant en bois, les pieds et les montants sculptés, affectant la forme d'un X arrondi. Les accoudoirs se terminent en volutes finement sculptées à jour.

L'inventaire de 1504 mentionne « une chaise pontificale appelée faudesteuil; *on en a faicte une de boys,* et ne vault plus riens » Peut-être ce fauteuil est-il celui que le Chapitre fit faire en 1496, par Jehan Martin, chambrilleur de Sens, pour servir à l'autel à M. de Sens. (Comptes de la fabrique.)

Il servait, en effet, « à habiller Monsieur l'Archevêque lorsqu'il fait l'office, ou lorsque M. le doyen du Chapitre officie, lequel se porte au chœur à costé de l'autel. (Invent. de 1768.) » Une décision capitulaire de 1635 affirma le privilège du doyen du Chapitre « de s'asseoir pendant le Graduel, au coin droit de l'autel, sur le fauteuil de M. l'archevêque.» (Arch. de l'Y., G. 678, f° 53.)

407. — Fauteuil. — *Epoque Henri II.*

408. — Tabouret. — *Epoque Louis XIII.*

409. — Fragment du gros bourdon, *brisé en* 1837.

410. — Verre et plume *ayant servi au pape Pie IX.*

Don du cardinal Bernadou.

411. — Cierge *orné de peintures.*

Don du pape Pie IX à Mgr Jolly, archevêque de Sens.

412. — Cierge peint.

Offert au sacre de M[gr] Jean-Pierre Bravard, évêque de Coutances, célébré à Sens, le 28 octobre 1862.

413. — Cierge peint.

Offert au sacre de M[gr] Dizien, évêque d'Amiens, célébré à Sens, le 8 septembre 1896.

414. — Barils et Pains *dorés et argentés.*

Offerts au sacre de Mgr Jolly, dans la cathédrale de Meaux.

415. — Médaillon peint sur verre.

Grisaille, représentant un calvaire Diam. 0 m 19. — XVIe s.

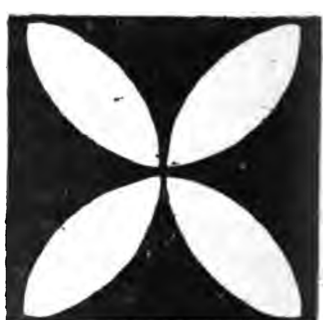
Provenant de l'ancienne verrière de la chapelle de Saint-Martial (1896).

416. — Carreaux vernissés. — XIIIe et XIVe siècles.

Provenant des fouilles faites en 1895, sur l'emplacement de la basilique de Saint-Pierre-le-Vif. (Voir pages 68, 93 et 112.)

Don de S. G. Mgr Ardin, en 1895.



Carreaux vernissés de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif

TABLE ET CLASSIFICATION



5 5364

